



5

Le volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du N° 49 de l'année 1886 au N° 21 de l'année 1893. Ce que
nous certifions. _____ Grandson le 20 Avril 1893 _____

L'Officier d'Etat Civil

M. Mutton



REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *Grandson*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *23 janvier 1892*

Pour le Département :



L. Hesse

REGISTRE DES NAISSANCES

A

LE 10 JANVIER 1880

DE LA COMMUNE DE ...

LE 10 JANVIER 1880

N° 22
Grin Albert Jules

Le Vingt Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à Sept heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbon _____

Grin Albert Jules _____ fils légitime _____
de Fonttauve _____ Profession : Agriculteur _____
de Grelly et Belmont domicilié à Grandbon _____
et de Lina Fonttauve Delapitay _____
de Sapray et Yverme _____

Inscrit au présent registre le Vingt deux Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Fonttauve
Grin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Grin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT - CIVIL :

Communiqué le 25 à l'Etat
civil de Belmont.



N° 24
Marnel Laurent

Le Vingt trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à deux heures trente _____ minutes du Soir _____
est _____ né à Grandbon _____

Marnel Laurent _____ fils légitime _____
de Henri Alexandre _____ Profession : Serrurier _____
de Lignières (Neuhôtel) domicilié à Grandbon _____
et de Adèle née Pottens _____
de Ranus _____

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Henri
Alexandre Marnel, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Marnel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 à l'Etat civil
de Lignières.



N° 25
Charles Mathilde
Louise

Le Quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née aux Tuileries mère Grandton _____
Charles Mathilde Louise _____ fille légitime _____
 de Louis Alexandre _____ Profession : vigneron _____
 de Josette Marie Chavornay domicilié aux Tuileries _____
 et de Neharine ni Barrand _____
 de Mertins _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Louis
Alexandre Charles, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Mai à l'Etat
Nivie de Chavornay.

M. Hutter

N° 26
Favre Ernest

Le sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize _____ à midi heure _____ minutes du _____
 est _____ né à Grandton _____
Favre Ernest _____ fils légitime _____
 de Mare Auguste _____ Profession : vigneron _____
 de Josette Marie Chavornay domicilié à Grandton _____
 et de Marie ni Jeanel _____
 de Villars - Luthery _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Mare _____
Auguste Favre, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Favre Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 Mai à
l'Etat Nivie / au Chavornay

M. Hutter

N° 27
Stalder mort née

Le huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à onze heures _____ minutes du soir _____

est mort née à Grandson _____

Stalder enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____

de Jean _____ Profession : Agriculteur _____

de Miz (Berne) _____ domicilié à Grandson _____

et de Madelaine née Schlegel _____

de Rasteffingen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Jean

Stalder, père de l'enfant mort née _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 28
Groux Louis Alfred

Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à six heures _____ minutes du soir _____

est _____ né aux Tuileries rive Grandson _____

Groux Louis Alfred _____ fils légitime _____

de Edouard _____ Profession : Agriculteur _____

de Gégis de Novalles _____ domicilié aux Tuileries _____

et de Marie Elise née Devosin _____

de Fontanay _____

Inscrit au présent registre le trente un Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Edouard

Groux, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Groux Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Juin à l'Etat
Nive de Fieg.

M. Hutton

N° 29

Matthey Jules Frédéric

Matthey Jules Frédéric, demeurant au canton de Châtenoy-le-Vieil, ressortissant de la Commune de Ecury-Vieux, le 5 décembre 1922.

Inscrit le 15 février 1923

L'Off. de l'Etat Civil



Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandhon _____

Matthey Jules Frédéric _____ fils légitime _____

de Jules _____ Profession : Voiturier _____

de Ecole _____ domicilié à Grandhon _____

et de Anna Cathérine née Tharin _____

de Champagne _____

Inscrit au présent registre le trente un Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Jules

Matthey, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Matthey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 Juin _____

L'Etat Civil de Ecole



N° 30

Matthey Jules Louis

Le vingt sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandhon _____

Matthey Jules Louis _____ fils légitime _____

de Pierre Louis _____ Profession : ouvrier en tôle _____

de Syens _____ domicilié à Grandhon _____

et de Clara née Gilliard _____

de Montpreux et Mézières _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Pierre

Louis Matthey, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Matthey Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 Juin _____

L'Etat Civil de Moudon



N° 31
Stibler Jean Louis

Le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois à trois heures trente minutes du matin est né à aux Tuileries de Grandbou Stibler Jean Louis fils légitime de Alexandre Profession : terrassier de Scedorf (Berne) domicilié à aux Tuileries et de Marie Louise née Pichornay de Braons Vilaine Département de l'Ille & Vilaine (France). Inscrit au présent registre le trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Marguerite Duvoisin, sage femme patentée à Grandbou.

Confirmé après lecture faite :

Margte Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Juillet à l'Etat civil de Scedorf



N° 32
Henrioud René Louis

Le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois à six heures trente minutes du soir est né à Grandbou Henrioud René Louis fils légitime de Louis François Profession : boulanger pâtissier de Grelly domicilié à Grandbou et de Berthe Valentine née Vollmann de Oberfrik (Argovie). Inscrit au présent registre le quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis François Henrioud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Henrioud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Juillet à l'Etat civil de Belmont.



N° 33
 Henriod Robert
 Jules

Le vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-
trois à quatre heures minutes du soir
 est né à Grandhon
Henriod Robert Jules fils légitime
 de François Jules Profession : journalier
 de Sullent domicilié à Grandhon
 et de Mlle nie Bernoy
 de Vaugondry

Inscrit au présent registre le vingt Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jules
Henriod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Henriod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Juillet
 à l'Etat civil de Sullent

M. Mullon

N° 34
 Groux Victor

Le huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
trois à neuf heures minutes du matin
 est mort né à Giez
Groux Victor fils légitime
 de Justin Profession : agriculteur
 de Giez N de Novalles domicilié à Giez
 et de Simonie nie Fontette
 de Ranub.

Inscrit au présent registre le dix Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Justin
Groux, père de l'enfant mort né.

Confirmé après lecture faite :

Justin Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Mullon

N° 35
Groux Oscar

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à onze heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Giez _____
Groux Oscar _____ fils légitime _____
de Justin _____ Profession : agriculteur _____
de Giez N de Novalles domicilié à Giez _____
et de Félicie née Fontette _____
de Ramet _____

Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Justin
Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :
Justin Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :


Communiqué le 10 Juillet _____
à l'état civil de Giez.

N° 36
Vabori Hélène

Le dix sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Giez _____
Vabori Hélène _____ fille légitime _____
de Giuseppe Antonio Vabori Profession : Cordonnier _____
de Carbonara al Ticino (Novara) domicilié à Genève _____
et de Eina Maria Grepin, en séjour à Giez _____
de Truidiville, Bottens N Orbe _____

Inscrit au présent registre le dix huit Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Marguerite
Duvosier, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :
Marg^{te} Duvosier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :


Communiqué le 26 Juillet _____
à la Mairie d'Etat

N° 37

Maud Marguerite

Le trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à deux heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Grandton _____

Maud Marguerite _____ fille légitime _____

de Louis Coustan _____ Profession : ouvrier en tabac _____

de Ramus _____ domicilié à Grandton _____

et de Jeanne Robine Louisa mié Widmann _____

de And (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatre août _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Louis

Coustan Maud, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ot Camille

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 août _____

à l'état civil de Baulmes

M. Hutton

N° 38

Bisley Emile

Le quinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandton _____

Bisley Emile _____ fils légitime _____

de Coustan _____ Profession : ouvrier _____

de Grandton _____ domicilié à Grandton _____

et de Elie mié Poyet _____

de Orge _____

Inscrit au présent registre le quinq août _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Coustan

Bisley, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

C. Bisley Poyet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 39
Baudat Léon
Félix

6 phénix
del 5 Août 1912
del 20 Sept 1912

Le treize Août mil huit cent quatre-vingt-
treize à neuf heures minutes du matin
est né à Grandson
Baudat Léon Félix fils légitime
de Henri Félix Profession : Agriculteur
de S^r Ille domicilié à Champagny
et de Marie Sophie Bieri
de Schangnau (Berne) en Suisse à Grandson
Inscrit au présent registre le Quinze Août
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Marguerite
Duvoisin, sage femme patentée

Confirmé après lecture faite :

Marguerite Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Août :
L'Etat civil de S^r Ille

M. Muller

N° 40
Suter Ernest Edouard

Le Quinze Août mil huit cent quatre-vingt-
treize à six heures minutes du matin
est né à Grandson
Suter Ernest Edouard fils légitime
de Frédéric Rodolphe Profession : maître forgeron
de Kölliken (Argovie) domicilié à Grandson
et de Robine née Aegeter
de Gurzelen (Berne)
Inscrit au présent registre le Seize Août
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Frédéric
Edouard Suter, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Suter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Août 1893
à l'Etat civil de Kölliken

M. Muller

N° 41
Banderet Henri

Le dix huit Août mil huit cent quatre-vingt-trois à trois heures trente minutes du soir
est né à Grandton
Banderet Henri fils légitime
de James Henri Profession : Notaire
de Provenç domicile à Grandton
et de Lucie Eugénie née Lintinger
de Antan (Lintigny Belgique)
Inscrit au présent registre le dix huit Août
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de James
Henri Banderet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Banderet
H. B.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Août à
l'Etat civil de Provenç

M. Hutton

N° 42
Boillet Ernest

Le vingt Août mil huit cent quatre-vingt-trois à sept heures minutes du soir
est né à Grandton
Boillet Ernest fils légitime
de Jules Profession : Hôtelier
de Metz domicile à Grandton
et de Adèle Robine née Wenger
de Forêt (Paris)
Inscrit au présent registre le vingt deux Août
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jules
Boillet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Boillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Août à
l'Etat civil de Provenç

M. Hutton

N° 43
Land Berthe Hélène

Le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois à six heures minutes du matin

est née à Grandton

Land Berthe Hélène fille légitime

de Julien Profession : manoeuvre

de René domicilié à Grandton

et de Marie Louise née Volper

de Chebeaux - Norioy

Inscrit au présent registre le onze Septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louise

Land, grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louise Land

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mutton

Communiqué le 13 Septembre

à l'Etat Civil de Baulemer

N° 44
Guilloud Ernest
 Gustave

Le dix sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois à trois heures minutes du soir

est né à Grandton

Guilloud Ernest Gustave fils légitime

de Frank-Edmond Georges Profession : menuisier

de Grandton Champagne domicilié à Grandton

et de Nany née Maltonnet

de Spendet

Inscrit au présent registre le dix neuf Septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Frank-

Edmond Georges Guilloud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guilloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mutton

Communiqué le 19 Septembre

à l'Etat Civil de Champagne

N° 45

Duvosin Lina

Le vingt huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
trois à deux heures minutes du soir

est née à Corcelles près Grandton

Duvosin Lina fille légitime

de Jean Profession : Agriculteur

de Fontanier domicilié à Corcelles

et de Pauline Adeline née Forbay

de Pauline Sautanne

Inscrit au présent registre le trente Septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jean

Duvosin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Duvosin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Septembre à

l'Etat civil de Bonwillars

M. Muller

N° 46

Giroud Valentine
Lina

Le vingt neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
trois à neuf heures quarante cinq minutes du soir

est née à Grandton

Giroud Valentine Lina fille légitime

de Edmond Louis Profession : journalier

de Grandvent domicilié à Grandton

et de Mlle Rosalie née Regamey

de Sautanne et Forêt

Inscrit au présent registre le trente Septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Edmond

Louis Giroud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Giroud Edmond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Septembre à

l'Etat civil de Fiez

M. Muller

N° 47
Dupuis Eugène Marc

Le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-
treize à ouze heures minutes du matin
est né à aux Cuilleries de Granddon

Dupuis Eugène Marc fils légitime
de Auguste Profession : agriculteur
de Sclagnans domicilié à aux Cuilleries de Granddon
et de Lucie née Malherbe
de Chavornay

Inscrit au présent registre le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Auguste
Dupuis père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Dupuis Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Muller

Communiqué le 17 octobre

à l'état civil de Chavornay

N° 48
Brecht Jean François
Charles

Le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-
treize à huit heures minutes du matin
est né à Granddon

Brecht Jean François Charles fils légitime
de Fritz Louis Profession : Fabriqueur
de Granddon domicilié à Granddon
et de Imme née Berthelin
de Rougemont

Inscrit au présent registre le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Fritz Louis
Brecht, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Brecht

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Muller

Communiqué _____

N^o 49
Simon Henri

Le Vingt trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-
trois à neuf heures quarante cinq minutes du matin
est né à Grandton

Simon Henri fils légitime

de Henri François Profession : Négociant

de Sainte Croix domicilié à Grandton

et de Rose Louise née Pritel

de Quai N de Grandton

Inscrit au présent registre le Vingt trois Octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Henri

François Simon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Simon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mullon

Communiqué le 24 Octobre à

l'Etat civil de Ste Croix

N^o 50
Herron enfant du
sexe féminin.

Le Vingt deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-
trois à sept heures _____ minutes du soir
est née à ma Tuilerie près Grandton

Herron enfant du sexe féminin fille légitime

de Gottfried Profession : Agriculteur

de Eurtigen (Sribourg) domicilié à ma Tuilerie

et de Maline née Groux

de Quai N de Novalles

Inscrit au présent registre le Vingt trois Octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Gottfried

Herron, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Herron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mullon

Communiqué le 24 à l'Etat

civil de Novall.

N° 51

Amiet Auguste Henri

Le Vingt Neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
trois à quatre heures minutes du matin

est né à aux Tuileris près Grandton

Amiet Auguste Henri fils légitime

de Henri Amiet Profession : Agriculteur

de Grandton domicilié à aux Tuileris

et de Marie née Vinand

de Vallamand Bellus

Inscrit au présent registre le Vingt Neuf Octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Henri

Amiet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Amiet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Mullon

N° 52

Groux Justine Subette

Le Vingt Neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-
trois à trois heures minutes du matin

est né à Fié

Groux Justine Subette fille légitime

de Constant Joseph Frédéric Profession : Agriculteur

de Fié de Novalles domicilié à Fié

et de Elise Justine née Groux

de Fié de Novalles

Inscrit au présent registre le Vingt Neuf Octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Constant

Joseph Frédéric Groux, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 31 Octobre :

l'Etat Civil de Fié

Mullon

N° 53
 Despland Ida
 Alix

Le *Vingt Sept* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à *vingt* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Grandson* _____
Despland Ida Alix _____ fille légitime _____
 de *Jean Francis Charles* _____ Profession : *employé postal* _____
 de *Grandson* _____ domicilié à *Grandson* _____
 et de *Alita nié Savin* _____
 de *Vulliens* _____

Inscrit au présent registre le *Vingt huit* Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*trois* _____ sur la déclaration de *Jean*
Francis Charles Despland, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Scyland

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Muller

N° 54
 Braillard Berthe

Le *Trente un* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à *sept* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Grandson* _____
Braillard Berthe _____ fille légitime _____
 de *Victor Braillard* _____ Profession : *Notaire* _____
 de *Moudon, Bully et Botton* domicilié à *Grandson* _____
 et de *Anna nié Watter* _____
 de *Gollens* _____

Inscrit au présent registre le *Premier* Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*trois* _____ sur la déclaration de *Victor*
Braillard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

V. Braillard
 not.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *8* Novembre 1893

à l'état civil de *Moudon & M. Nirop.*

M. Muller

N° 55
 Cherix Robert

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
 est _____ né à Forulottes rière Grandton _____
 Cherix Robert _____ fils légitime _____
 de François Philippe _____ Profession : Agriculteur _____
 de Aboz _____ domicilié à Olon _____
 et de Marie Louise nié Verrains _____
 de Champagne, en séjour à Forulottes _____
 Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de François
 Philippe Cherix, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

François Cherix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué le 9 Novembre à

l'Etat civil d'Olon

N° 56
 Détray Marie
 Louise

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 trois _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à la Poissine rière Grandton _____
 Détray Marie Louise _____ fille légitime _____
 de Henri François _____ Profession : gendarme _____
 de Albert _____ domicilié à la Poissine _____
 et de Fanny Jenny Henriette nié Chapuis _____
 de Lehandens _____
 Inscrit au présent registre le onze Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Henri
 François Détray, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Détray Henri J

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué le 13 Novembre à

l'Etat civil d'Olon.

N° 57
Giroud Emile
Edouard

Le dix huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandson _____
Giroud Emile Edouard _____ fils légitime _____
de Alfred Louis _____ Profession : Horloger _____
de Grandevent _____ domicilié à Grandson _____
et de Anna née Born _____
de Funstetten _____

Inscrit au présent registre le dix huit Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Alfred
Louis Giroud père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Giroud Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Novembre _____
à l'état civil de Fiez.



N° 58
Jost Alice Emile

Le dix huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à cinq heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandson _____
Jost Alice Emile _____ fille légitime _____
de Daniel Henri _____ Profession : menuisier _____
de Langnau _____ domicilié à Grandson _____
et de Marie Emile née David _____
de Ruyres et Wittibonf. _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Daniel
Henri Jost, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Jost

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Novembre _____
à l'état civil de Langnau



N° 59
Vautier Emy Gabrielle

Le Vingt Six Novembre mil huit cent quatre-vingt-
trois à dix heures quarante cinq minutes du matin
 est _____ née à Grandfont

Vautier Emy Gabrielle fille légitime
 de Henri David Profession : Négociant
 de Blanchet & du Chatelain domicilié à Grandfont
 et de Françoise Stabille née Vautier
 de Blanchet & du Chatelain

Inscrit au présent registre le Vingt huit Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- trois sur la déclaration de Henri
David Vautier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

David Vautier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 Novembre
 à l'Etat civil de Montreux.

M. Muller

N° 60
Maeder Clara

Le Vingt neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-
trois à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Grandfont

Maeder Clara fille légitime
 de Alfred Profession : Agriculteur
 de Salvagnac (Grisbourg) domicilié à Grandfont
 et de Marie née Pantet
 de Chavornay

Inscrit au présent registre le trente Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- trois sur la déclaration de Alfred
Maeder, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Maeder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Décembre
 à l'Etat civil de Montreux

M. Muller

N° 61

Mudry Marcel

Le Vingt Neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois à onze heures quarante cinq minutes du soir est né à Pérolsrière Grandbon

Mudry Marcel fils légitime de Joseph Augustin Profession : agriculteur de Pérols (Valais) domicilié à Pérols et de Madeline Virginie Duchoud de Pérols

Inscrit au présent registre le Vingt Six Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Joseph Augustin Mudry, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Huetton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué le 30 Décembre à l'Etat civil de Pérols.

N°

Le numéro soixante un à la page vingt est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt trois.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Je qui nous certifie.

Grandbon le 31 Décembre 1893.

L'Officier d'Etat civil [Signature]

Un double a été remis le 8 Janvier 1894 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.

L'Officier d'Etat civil [Signature]

Le 6 Janv 1894, Le Préfet F. Corbier

Le mil huit cent quatre-vingt- à heure minutes du est né à fil légitime de Profession : de domicilié à et de de Inscrit au présent registre le mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N° 1
Genaine Hortense

Le premier Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ minutes du soir _____
est morte née à Grandbou _____

Genaine enfant de sexe féminin fille illégitime _____
de Sophie Henriette fille de Charles Henri Genaine Profession : _____
de Château d'Oex _____ domicilié à Grandbou _____
et de Jeannette Julie née Durcillon _____
de _____

Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marianne
Genaine, grande tante de l'enfant mort née.

Confirmé après lecture faite :

Marianne Geneyne

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 2
Beausire Gustave
Henri

Le premier Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du soir _____
est né à Grandbou _____

Beausire Gustave Henri _____ fils légitime _____
de Charles Louis _____ Profession : journalier _____
de Grandbou _____ domicilié à Grandbou _____
et de Felistine née Legger _____
de Grütigen _____

Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Bertha
Beausire, tante de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Bertha Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 3
 Collet Marie
 Amélie.

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre à une heure trente _____ minutes du Soir _____
 est _____ née à Gij _____
 Collet Marie Amélie _____ fille légitime _____
 de François _____ Profession : agriculteur _____
 de Suchy _____ domicilié à Gij _____
 et de Alice Rahine Groux _____
 de Gij N de Novailles _____
 Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre sur la déclaration de François
 Collet, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Collet François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hulton

Communiqué le 16 Janvier :

l'Etat civil de Belmont.

N° 4
 Giroud Louise
 Adèle

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre à deux heures _____ minutes du Soir _____
 est _____ née à Grandton _____
 Giroud Louise Adèle _____ fille légitime _____
 de Henri _____ Profession : agriculteur _____
 de Grandevant _____ domicilié à Grandton _____
 et de Marie Louise Perdrivat _____
 de Comant _____

Inscrit au présent registre le dix sept Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatre sur la déclaration de Henri
 Giroud, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hulton

Communiqué le 22 Janvier :

l'Etat civil de Gij.

N° 5
Groux Anthoine
Julie

Le seize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandbois _____

Groux Anthoine Julie _____ fille légitime _____
de Jules Nitar _____ Profession : Journalier _____
de Guiz N de Novallet _____ domicilié à Grandbois _____
et de Louise Patthey _____
de Fiez _____

Inscrit au présent registre le dix huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Jules
Nitar Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Janvier à
l'état civil de Fiez



N° 6
Groux Rose Marie

Le seize Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à dix heures vingt _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandbois _____

Groux Rose Marie _____ fille légitime _____
de Jules Nitar _____ Profession : Journalier _____
de Guiz N de Novallet _____ domicilié à Grandbois _____
et de Louise Patthey _____
de Fiez _____

Inscrit au présent registre le dix huit Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Jules
Nitar Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Janvier à
l'état civil de Fiez



N° 7
Züflücht Alix
Imeline

Le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à une heure _____ minutes du jour _____
est _____ né e à Grandbou _____

Züflücht Alix Imeline _____ fille légitime _____
de Alphonse Edouard _____ Profession : ouvrier entaieur
de Hock Grand-Duché de Bade domicilié à Grandbou _____
et de Lina née Gillard _____
de Montpreveyres et de Méjines _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Alphonse
Edouard Züflücht, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Züflücht Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Janvier :
la Chancellerie d'Etat

M. Hutton

N° 8
Compondu Charles
Ernest

Le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grij _____

Compondu Charles Ernest _____ fils légitime _____
de Ernest Louis _____ Profession : agriculteur _____
de Grij _____ domicilié à Grij _____
et de Marie Elise Juliette Mayor _____
de Schallens _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Ernest
Louis Compondu, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Compondu Ernest Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 9
Favre Lina Julie

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à onze heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Grandton _____

Favre Lina Julie _____ fille légitime _____

de Jules Francis _____ Profession : agriculteur _____

de Corulle sur Thavornay domicilié à Grandton _____

et de Féliu ni Perret _____

de Villard-Tiercelin _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Jules
Francis Favre, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Favre Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué le 3 Mars _____

L'Etat civil de Thavornay

N° 10
Bertschi enfant
du sexe féminin

Le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à dix heures _____ minutes du matin _____

est morte née à Grandton _____

Bertschi morte née enfant du sexe féminin fille légitime _____

de Jean Jacob _____ Profession : _____

de Dürrensch (Argovie) domicilié à Grandton _____

et de Anna ni Berner _____

de Schafstheim, (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Jean Jacob
Bertschi père de l'enfant mort né. _____

Confirmé après lecture faite :

Bertschi Jacob

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



Communiqué _____

N° 11
Pautex Charles Henri

Le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures minutes du matin

est né à Grandson

Pautex Charles Henri fils légitime

de Stienne Profession : tonnelier

de Luneray (Haute-Savoie) domicilié à Grandson

et de Laure ni Chaillet

de Chavornay

Inscrit au présent registre le quinze Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Stienne

Pautex, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

St. Pautex

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Mars 1894 :

La Mairie cantonale

M. H. H. H.

N° 12
Grin Berthe Emma

Le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures minutes du matin

est née à la Poissine rière Grandson

Grin Berthe Emma fille illégitime

de Bertha Nanette Profession : ménagère

de Belmont domicilié à la Poissine

~~et de~~ fille elle-même de Louis Grin et de Julie Louise ni Gauthier

de

Inscrit au présent registre le six Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Julie Louise

Grin, grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louise Grin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Mars :

L'Etat civil de Belmont

M. H. H. H.

N° 13

Amier Henri

Le Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures minutes du matin

est né à Giez

Amier Henri fils légitime

de David Louis Profession : agriculteur

de Grandton domicilié à Aigle

et de Maroline mie Dard

de Giez, en séjour à Giez

Inscrit au présent registre le dix Sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Hélène

Roux Margueron, sage femme patentée à Giez

Confirmé après lecture faite :

Hélène Roux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Mars 1894

à L'Etat civil d'Aigle

M. Muller

N° 14

Montandon Juliette
Sophie

Le dix Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures minutes du soir

est née à Giez

Montandon Juliette Sophie fille légitime

de Edouard Profession : Charpentier

de Navaltes N du Soie domicilié à Giez

et de Sophie mie Juvel

de la Côte aux Fies N de Buttet

Inscrit au présent registre le Vingt Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Edouard

Montandon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Montandon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Mars à L'Etat

civil de Navaltes Nord Giez N du Soie.

M. Muller

sur demande de la femme
du Soie, le Juge d'Etat civil
Canton de Vaud, a ordonné en
date du 16 Décembre 1905,
que le nom de famille civil
par erreur Montandon, soit
civil Montandon. Girard.



Propriétaire d'Etat civil
M. Muller

N° 15

Charles Marie

Le Vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure minutes du matin
 est né à Gij
Charles Marie fils légitime
 de Jules Profession : vigneron
 de Arnelles sur Savornay domicilié à Gij
 et de sielle Pétermand
 de Ponts et du Lodi

Inscrit au présent registre le Vingt deux Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules
Charles, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Mars 1894L'Etat civil de SavornayM. Muller

N° 16

Bally Marthe Marie

Le Vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures minutes du matin
 est née à Grandton
Bally Marthe Marie fille légitime
 de Jules Profession : Charpentier
 de Chêne et Paquier domicilié à Grandton
 et de Charlotte François Lorenzoni
 de Varzo, Province de Turin (Italie)

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules
Bally, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Bally Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 Mars :L'Etat civil de DomblayeM. Muller

N° 17
Jordan Emilie

Le Vingt Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures trente minutes du soir
 est née à Grandton

Jordan Emilie fille légitime
 de Alfred Profession : horloger
 de Rueyres domicilié à Grandton
 et de Mathérine Elisabeth née Pillonnat
 de Ballent (Tribourg)

Inscrit au présent registre le Vingt Sept Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Alfred
Jordan, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Alfred Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 Mars à
L'Etat civil de Fay.

[Signature]

N° 18
Wuillemin enfant
du sexe féminin.

Le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures minutes du soir
 est morte née à Grandton

Wuillemin enfant du sexe féminin fille illegitime
 de Lucie Wuillemin Profession : ouvrière en tabac
 de Lourgevoux (Tribourg) domicilié à Grandton
 et de elle-même de Abram Samuel Wuillemin
 de Anna Elisabeth née Moret

Inscrit au présent registre le trois Avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis
Bourgoz, chargé par la mère de faire inscrire la naissance

Confirmé après lecture faite :
Louis Bourgoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 19

Jaquet Jules EugèneLe quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures minutes du matinest né à aux Tuileries rière GrandsonJaquet Jules Eugène fils légitimede Charles Profession : maçonde Granges de Velin (Fribourg) domicilié à aux Tuilerieset de Anna Aline née Schudinde Lausan (Bâle campagne)Inscrit au présent registre le Cinq Avrilmil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de CharlesJaquet, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Jaquet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Avril à l'étatlivre de Neuchâtel

N° 20

Bally Annette
BlancheLe neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure cinquante minutes du matinest née à GrandsonBally Annette Blanche fille légitimede Alphonse Profession : maître Charpentierde Chêne N Paquier domicilié à Grandsonet de Annette Jenny Marie née Maarde Villars sous ChampventInscrit au présent registre le neuf Avrilmil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de AlphonseBally, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Bally

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 Avril à l'étatlivre de Romilly

N° 21
Girin Fonttaun Alexis

Le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à 11 heures minutes du matin
est né à Grandson

Girin Fonttaun Alexis fils légitime
de Fonttaun Profession : agriculteur
de Gretty N Belmont domicilié à Grandson
et de Lina Fonttaun Delacitay
de Lapraz N Yvonne

Inscrit au présent registre le treize Avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louise
Aubert, grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louise Aubert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 Avril à

L'Etat civil de Belmont

M. Mutton

N° 22
Perret Jean Marc

Le treize Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures minutes du matin
est né à Grandson

Perret Jean Marc fils légitime
de Jean Marc Profession : agriculteur
de Mertines domicilié à Grandson
et de Sibette nie Ramsayer
de Schlottmuhl

Inscrit au présent registre le treize Avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jean Marc
Perret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 Avril à

L'Etat civil de Neuarrens

M. Mutton

N° 23

Perret Charles

Le treize Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à vingt heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Grandson _____
Perret Charles _____ fils légitime _____
 de Jean Marc _____ Profession : agriculteur _____
 de Martinet _____ domicilié à Grandson _____
 et de Libette Rambeyer _____
 de Schlattwyll _____

Inscrit au présent registre le treize Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Jean Marc
Perret, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 Avril à _____
 l'Etat civil de Vuarnens _____

M. Mutton

N° 24

Groux Robert Emile

Le dix sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à aux Tuileris rière Grandson _____
Groux Robert Emile _____ fils légitime _____
 de Emile _____ Profession : Vigneron _____
 de Gisèle de Novalles domicilié à aux Tuileris _____
 et de Lucie Emma née Vaucher _____
 de Fleurier _____

Inscrit au présent registre le dix sept Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Emile
Groux père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Avril à _____
 l'Etat civil de Péry _____

M. Mutton

N° 95

Lometto Valentine
Hélène.

Le dix neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure minutes du matin

est née à Grandton

Lometto Valentine Hélène fille légitime

de Eugène Jean Profession : maçon

de Val d'Ingo, Rimond domicilié à Grandton

et de Rose née Jeanin

de Villars le Grand

Inscrit au présent registre le vingt Avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jean

Lometto père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Lometto

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Avril à
la Mairie d'Uster

M. Hutton

N° 96

Rocheand Berthe
Louise Marie

Le vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures trente minutes du matin

est née à Grandton

Rocheand Berthe Louise Marie fille légitime

de Jules Louis Profession : employé J. S.

de Romairen & Villars-Burquin domicilié à Grandton

et de Fanny Louise Marie née Lecomte

de Bouvillars.

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules Louis

Rocheand, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Avril 1894
à l'Uster de Reiz et Champagne

M. Hutton

N° 27

Ray Henri Paul

Le vingt quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures trente _____ minutes du matin
est _____ né à Grandbou _____

Ray Henri Paul _____ fils légitime _____

de Louis Edouard _____ Profession : agriculteur _____

de Grandbou & Villars-Burquin domicilié à Grandbou _____

et de Elise vic Hugy _____

de Kichen (Bern) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Louis
Edouard Ray, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Rau

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Avril 1894 s

à l'Etat civil de Vev

M. Hutton

N° 28

Dumard Alfred

Le trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures trente _____ minutes du soir -
est _____ né aux Tuileries rive Grandbou _____

Dumard Alfred _____ fils légitime _____

de Eugène _____ Profession : agriculteur _____

de Farel Mully & Villars-Mendray domicilié à ux Tuileries _____

et de Marie Thérèse Rime _____

de Charmey _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Eugène
Dumard, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dumard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué les 15 Mai à l'Etat

civil de Vev & Farel.

M. Hutton

N° 29
 Duvoisin Edouard
 Marc

Le Vingt un Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures minutes du soir
 est né à Grandton
Duvoisin Edouard Marc fils légitime
 de Marc Edouard Profession : Médecin Chir. Dr
 de Grandton, Champagne N domicilié à Grandton
 et de Julie née Hagenbach
 de Bâle

Inscrit au présent registre le Vingt deux Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marc
Edouard Duvoisin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Duvoisin Hagenbach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Mai à L'Etat
Néni de Champagne & Orbe.

M. Hutton

N° 30
 Junod Berthe
 Juliette

Le Vingt deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure rente minutes du matin
 est née aux Tuileries rière Grandton
Junod Berthe Juliette fille légitime
 de Jean Louis Profession : agriculteur
 de Senik & Metz domicilié aux Tuileries
 et de Louise née Christian
 de Valleyres sous Montagny

Inscrit au présent registre le Vingt trois Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jean Louis
Junod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Junod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Mai à
L'Etat Néni de Senik & Provence

M. Hutton

N° 31
 Jaccard Marguerite
 Louise Caroline

Le Vingt huit Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à minuit heure vingt minutes du
 est né à Grandbou
Jaccard Marguerite Louise Caroline fille légitime
 de François Louis Profession : jardinier
 de Sainte Croix domicilié à Grandbou
 et de Marie Lucie née Vallon
 de Mellendin

Inscrit au présent registre le Vingt huit Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de François
Louis Jaccard, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Jaccard François Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Mai 1894
 à l'état civil de Sainte Croix

M. Muller

N° 32
 Monneron Alois

Le trente un Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures trente minutes du matin
 est né à la Poilline rive Grandbou
Monneron Alois fils légitime
 de Joseph Alois Profession : Vigneron
 de Murill (Tribourg) domicilié à la Poilline
 et de Josephine Tridoline née Tröcler
 de Bellingen (Tribourg)

Inscrit au présent registre le premier Juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Joseph
Alois Monneron, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Monneron Louis Alois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Juin à l'état
 civil de Murill

M. Muller

N° 33
Antenen Renie
Fernande

Le Neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à une heure trente _____ minutes du matin _____
est _____ née aux Tuileries rière Grandhon _____

Antenen Renie Fernande _____ fille légitime _____
de Jean Gottfried _____ Profession : agriculteur _____
de Oupand (Borm) _____ domicilié aux Tuileries _____
et de Anna Lisa nié Christian _____
de Vallures sous Montagny _____

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Louise
Marguarite Duvoisin, Président, sage femme patentée _____

Confirmé après lecture faite :

Marguarite Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Juin à l'Etat
civil de Gottstadt

M. Muller

N° 34
Colomb Fernand
Julés

Le quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à huit heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandhon _____

Colomb Fernand Julés _____ fils légitime _____
de Julés Emile _____ Profession : horloger _____
de Sauges (Nunhâtel) domicilié à Grandhon _____
et de Julie Jenny Genaine _____
de Château d'Or _____

Inscrit au présent registre le quinze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Julés
Colomb, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Colomb Julés

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Juin à
l'Etat civil de St Aubin

M. Muller

N° 35

Mottay Charles Jules

Le Vingt un Juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures minutes du matin
 est né à Grandton

Mottay Charles Jules fils légitime
 de Jules Rodolphe Profession : ouvrier de fabrique
 de Syent domicilié à Grandton
 et de Laure Berthe Guillet
 de Mém et Paquin

Inscrit au présent registre le Vingt deux Juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules
Rodolphe Mottay, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Mottay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Juin :L'État civil de GrandtonM. Hulton

N° 36

Amiel Roger Auguste

Le Vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures minutes du soir
 est né à aux Tuileries rive Grandton

Amiel Roger Auguste fils légitime
 de Jean Albert Profession : agriculteur
 de Grandton domicilié à aux Tuileries
 et de Marie Frida ni Heller
 de Tottenau, grand Duché de Bade

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Juin
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jean Albert
Amiel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Amiel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hulton

N° 37
Goux Louis

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandton _____
Goux Louis _____ fils légitime _____
de Henri Louis Couttant _____ Profession : maçon _____
de Guy A. Nouallet _____ domicilié à Grandton _____
et de Marie Sophie Grandquillaume _____
de Grandton _____
Inscrit au présent registre le neuf Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration de Henri Louis
Couttant Goux, père de l'enfant nouveau né.
Confirmé après lecture faite :
Goux Henri _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
M. Hutton _____
Communiqué le 10 Juillet :
L'Etat Civil de Guy.

N° 38
Ray Henriette Elise

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandton _____
Ray Henriette Elise _____ fille légitime _____
de Justin _____ Profession : Charretier _____
de Villard-Bunquin _____ domicilié à Grandton _____
et de Marie Louise Elisabeth mi Bussard _____
de Orbe _____
Inscrit au présent registre le dix Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze — sur la déclaration de Justin
Ray, père de l'enfant nouveau né.
Confirmé après lecture faite :
Justin Ray _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
M. Hutton _____
Communiqué le 10 Juillet :
L'Etat Civil de Guy.

N° 39

Dumard Charles
François

Le dix sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ minutes du matin
est né à aux Tuileries sise Grandbon _____
Dumard Charles François fils légitime _____
de Jules _____ Profession : agriculteur _____
de Forêt sur Jully & Villars Mendray domicilié aux Tuileries _____
et de Fanny née Land _____
de René _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules
Dumard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Dumard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Juillet à l'Etat
civil de Forêt St Georges



N° 40

Henricoud Emile
Albert

Le vingt deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir
est né à Grandbon _____
Henricoud Emile Albert fils légitime _____
de Emile François _____ Profession : boulanger pâtissier
de Gretty _____ domicilié à Grandbon _____
et de Bertha Valentine née Vollmann _____
de Charles (Orgon) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Emile
Henricoud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Henricoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 26 Juillet 1894
à l'Etat civil de Richmond.



N° 41
 Rochard Fritz Ulysses

Le vingt huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandton _____

Rochard Fritz Ulysses _____ fils légitime _____
 de Fritz _____ Profession : Journalier _____
 de Romoison & Villars-Burquin domicilié à Grandton _____
 et de Marie Louise née Saccard _____
 de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le trente Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Fritz
 Rochard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
 Fritz Rochard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 31 Juillet 1894
 à l'Etat Civil de Figeac (Champagne)

[Signature]

N° 42
 Herren Emma

Le dix Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née aux Tuileries rière Grandton _____

Herren Emma _____ fille légitime _____
 de Gottfried _____ Profession : agriculteur _____
 de Lurtigen (Fribourg) domicilié à ces Tuileries _____
 et de Maline née Gross _____
 de Gij et de Novalles _____

Inscrit au présent registre le onze Août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Gottfried
 Herren, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
 Gottfried Herren

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Août à l'Etat
 Civil de Moras.

[Signature]

N° 43

Junod Charles
Louis

Le trij août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandbou _____

Junod Charles Louis _____ fils légitime _____
de Charles Frédéric _____ Profession : agriculteur _____
de Joseph N. Metzger _____ domicilié à Grandbou _____
et de Bertha née Nicoud _____
de Vaumarais-Vernier _____

Inscrit au présent registre le trij août _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Charles
Frédéric Junod, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Junod Charles Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 août à _____
L'Etat civil de Jonick-Provenne. _____

M. Hulten

N° 44

Matthey Robert
Auguste Louis

Le onze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbou _____

Matthey Robert Auguste Louis _____ fils légitime _____
de Jules _____ Profession : Voiturier _____
de Loche _____ domicilié à Grandbou _____
et de Anna Catherine née Tharin _____
de Champagne _____

Inscrit au présent registre le trij août _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Jules
Matthey, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Matthey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 août à _____
L'Etat civil de Loche _____

M. Hulten

N° 45
Groux Julien Etienne

Le neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à midi _____ heure _____ minutes du _____
est _____ né à Gij _____
Groux Julien Etienne _____ fils légitime _____
de Justin _____ Profession : agriculteur _____
de Gijet de Novailles _____ domicilié à Gij _____
et de Léonie née Fontelle _____
de Ranus _____

Inscrit au présent registre le deux septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Justin
Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Justin Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 ^{sept} l'Etat
Né à Gij.



N° 46
Tallicher Albert

Le quatorze septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à deux heures dix _____ minutes du matin
est _____ né à Grandton _____
Tallicher Albert _____ fils légitime _____
de Roger _____ Profession : Comptable _____
de Orbe _____ domicilié à Grandton _____
et de Louise Adeline née Perret _____
de Mertines sur Verdun _____

Inscrit au présent registre le quinze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Roger
Tallicher, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Roger Tallicher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 septembre :
l'Etat Né à Orbe



N° 47

Jared Emile David

Le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures trente minutes du soir
est né à Grandton

Jared Emile David fils légitime

de Frideric Edouard Profession : ouvrier en tabac

de Ramus domicilié à Grandton

et de Anna Pfitter

de Wahlern (Berne)

Inscrit au présent registre le dix sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Frideric

Edouard Jared, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jared Edouard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 septembre
à l'état civil de Baulmes.

M. Muller

N° 48

Jeanne Berthe Marie

Le dix sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures minutes du soir

est née à Grandton

Jeanne Berthe Marie fille légitime

de Jugène Louis Profession : ouvrier en tabac

de Villars Lullery domicilié à Grandton

et de Rose ni Agattij

de Bavois

Inscrit au présent registre le dix neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jugène

Louis Jeanne, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jeanne Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 septembre
à l'état civil de Chavornay

M. Muller

N° 49
Marrel Charles
François

Le vingt huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à six heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Gij _____

Marrel Charles François _____ fils légitime _____
de Charles Alfred _____ Profession : Charpentier _____
de Yvonand _____ domicilié à Gij _____
et de Julie nie Sangrouber _____
de Valleyres sous Montagny _____

Inscrit au présent registre le vingt huit septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de Charles
Alfred Marrel, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marrel Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 Octobre à
l'Etat civil de Yvonand



N° 50
Fröchler François
Fernand

Le vingt huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ né aux Tuileries rive Grandson _____

Fröchler François Fernand _____ fils légitime _____
de François _____ Profession : fontenier _____
de Mühleberg (Berne) _____ domicilié aux Tuileries _____
et de Julie Houris _____
de Sullens _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze _____ sur la déclaration de François
Fröchler, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

François Fröchler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 Octobre à
l'Etat civil de Mühleberg.



N° 51
Giroud Louis

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à six heures _____ minutes du soir
est né à Grandton
Giroud Louis _____ fils légitime _____
de Edmond Louis _____ Profession : Journalier _____
de Grandevins _____ domicilié à Grandton _____
et de Mlle Rosalie Regamey _____
de Sautann et Forel _____

Inscrit au présent registre le treize Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Edmond
Louis Giroud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Giroud Emoué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Octobre à
l'état civil de Gréy.

M. Muller

N° 52
Grosca Hélène Lucie

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du matin
est née à Grandton
Grosca Hélène Lucie _____ fille illégitime _____
de Robt Martotte _____ Profession : ouvrière _____
de Gej et de Novallet _____ domicilié à Grandton _____
et de filles elle même de David Pitar Grosca et _____
de Fonttami Françoise née Bisley _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Grosca Lucie
Roulin, chargé par la mère de faire inscrire cette naissance.

Confirmé après lecture faite :

E. Roulin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Octobre à
l'état civil de Gréy.

M. Muller

L'enfant d'autre part a été légi-
timé par le mariage subséquent
de ses parents célébré à Grand-
ton le trente un Décembre mil
huit cent quatre vingt quatorze.
En conséquence il sera con-
sidéré comme enfant légitime
de Ernest Lucie Roulin et
de Robt Martotte née
Grosca.
Grandton le 31 Décembre 1894
l'officier d'état civil
M. Muller

N° 53

Bisley Abram

Le Vingt un Novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures minutes du matin
est né à Grandton

Bisley Abram fils légitime
de Louisa Profession : ouvrier
de Grandton domicilié à Grandton
et de Mlle. née Poyet
de Orges

Inscrit au présent registre le vingt un Novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louisa
Bisley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

C^t Bisley Poyet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hulbon

N° 54

Patthey Marie Angèle

Le Vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures trente minutes du soir
est née à Grandton

Patthey Marie Angèle fille illégitime
de Julie Profession : domestique
de Pig domicilié à Grandton
~~et de~~ fille elle-même de François Samuel Patthey et
de Louise née Lechand

Inscrit au présent registre le Vingt huit Novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marguerite
Duvivier, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marguerite Duvivier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1^{er} Décembre
l'état civil de Pig

M. Hulbon

N° 55
Guilloud Félix

Le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures minutes du soir
est né à Grandton
Guilloud Félix fils légitime
de Frank Edmond Georges Profession : menuisier
de Grandton Champagne domicilié à Grandton
et de Nany née Malbonnet
de Spandeb

Inscrit au présent registre le quatre Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Frank
Edmond Georges Guilloud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guilloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Décembre à
l'état civil de Champagne.

R. Muller

N° 56
Lauve Robe
Marguerite

Le quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à sept heures minutes du soir
est née à Grandton
Lauve Robe Marguerite fille légitime
de Mare Auguste Profession : journalière
de Corcelles sur Chavornay domicilié à Grandton
et de Marie née Jeanel
de Villars-Luthery

Inscrit au présent registre le quinze Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Mare
Auguste Lauve, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Lauve

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Décembre à
l'état civil de Chavornay

R. Muller

N° 57
Beaubère Julie
Henriette

Le *Vingt deux* *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à *neuf* heures *minutes* du *soir*
est né e à *Grandson*

Beaubère Julie Henriette fille légitime
de *Henri François* Profession : *journalier*
de *Grandson* domicilié à *Grandson*
et de *Anna Pauline née Tétay*
de *Chamblon*

Inscrit au présent registre le *Vingt quatre* *Décembre*
mil huit cent quatre-vingt-*quatorze* sur la déclaration de *Henri*
François Beaubère, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Beaubère

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Muller

N°

Le numéro cinquante sept
à la page quarante neuf
est celui de la dernière
inscription faite dans l'ann.
mil huit cent quatre
vingt quatorze. Les
deux doubles du présent
registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
Grandson le 31 Décembre 1894



L'Officier d'Etat civil
M. Muller

Un double a été remis
le 5 Janvier 1895, à
l'autorité cantonale,
en exécution de l'art.
2 de la loi.

L'Officier d'Etat civil
M. Muller



~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à _____ heure _____ minutes du _____
est né e à _____
_____ fil légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____~~

~~Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____~~

~~Confirmé après lecture faite :~~

~~L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :~~

~~Communiqué~~

~~*Julie 5 Janvier 1895*
Levefex
F. Walle~~

N° 1.
Groux Elise Marie

Le trente un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ née à Giez _____
Groux Elise Marie _____ fille légitime _____
de Constantin Joseph Frédéric _____ Profession : Agriculteur _____
de Giez et de Novalles domicilié à Giez _____
et de Marie Justine Groux _____
de Giez et de Novalles _____
Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Constantin
Joseph Frédéric Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Janvier à
l'Etat civil de Giez.

M. Mullon

N° 2.
Groux Berthe

Le cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Grandton _____
Groux Berthe _____ fille légitime _____
de Jean Louis _____ Profession : ouvrier en bateau _____
de Giez et de Novalles domicilié à Grandton _____
et de Henriette Sophie née Widmann _____
de Anet (Berne) _____
Inscrit au présent registre le sept Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Jean
Louis Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Groux Jean L.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Janvier à
l'Etat civil de Giez.

M. Mullon

N° 3
 Guichard Charles
 Henri

Le Treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures vingt minutes du soir
 est né à Grandbou
Guichard Charles Henri fils légitime
 de Alfred Louis Profession : domestique
 de Lembrie (Maine et Loire) France domicilié à Grandbou
 et de Sophie Henriette Genaine
 de Mâtéan d'Or

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Alfred Louis
Guichard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Alfred Guichard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Janvier à
la Mairie d'Etat.

M. Muller

N° 4
 Rothlisberger
 Berthe Marie

Le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures minutes du matin
 est née à Péribrière Grandbou
Rothlisberger Berthe Marie fille légitime
 de Louis Alfred Profession : meunier
 de Langnan (Borne) domicilié à Péribri
 et de Sophie née Bailleod
 de Georgier (Nuchâtel)

Inscrit au présent registre le huit Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Louis Alfred
Rothlisberger, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Louis Rothlisberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Janvier
l'Etat civil de Langnan

M. Muller

N° 5
Sost Alfred

Le dix sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandbou _____

Sost Alfred _____ fils légitime _____

de Daniel Henri _____ Profession : menuisier _____

de Langnan (Berne) domicilié à Grandbou _____

et de Marie Emilie née David _____

de Ruyres et Wittibach _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Daniel

Henri Sost, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Sost

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Janvier _____

à l'état civil de Langnan.



N° 6
Tacheron Jules
Louis

Le dix neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à neuf heures trente _____ minutes du soir
est _____ né à Grandbou _____

Tacheron Jules Louis _____ fils légitime _____

de Jules François _____ Profession : commis de police _____

de Mollandins _____ domicilié à Grandbou _____

et de Louise Odette née Delay _____

de Provenne _____

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Jules

François Tacheron, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Tacheron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Janvier _____

à l'état civil de Barmboye



N° 7
 Gilletta Emilie
 Hortense Marguerite

Le Vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures minutes du soir
 est née à Grandson

Gilletta Emilie Hortense Marguerite fille légitime
 de Mare Hector Profession : boulangier
 de Gimel domicilié à Grandson
 et de Jélie Rose Elie née Laquet
 de Vallerbel

Inscrit au présent registre le Vingt trois Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Mare
Hector Gilletta, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Mare Gilletta

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 26 Janvier à
l'état civil de Gimel.

M. Mullon

N° 8
 Metzger Anna
 Louise

Le Vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure minutes du matin
 est née à Grandson

Metzger Anna Louise fille légitime
 de Adolphe Frédéric Profession : tailleur
^{né à Paris, rue Godot de Mauroy} domicilié à Grandson
^{N° 16 le 24 Janvier 1839}
 et de Caroline Sophie Zetter
 de Gretty

Inscrit au présent registre le Vingt trois Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Adolphe
Frédéric Metzger, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

A. Metzger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 26 Janvier à
la Mairie de Grandson.

M. Mullon

N° 9

Beausire Félix
MarcelLe vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à midi heure _____ minutes du _____est _____ né à Grandson _____Beausire Félix Marcel _____ fils légitime _____de Charles Louis _____ Profession : journalier _____de Grandson _____ domicilié à Grandson _____et de Fillette mi Egger _____de Prütigen _____Inscrit au présent registre le vingt neuf Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Henri
Beausire, grand père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Muller

N° 10

Grandjean Edmond
Louis LouisLe trante un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____est _____ né à Grandson _____Grandjean Edmond Louis Louis _____ fils légitime _____de Seipold Edmond _____ Profession : Préposé aux poursuites _____de Buttet et La Côte aux Fies domicilié à Grandson _____et de Louise Odile Boillet _____de Muttraz _____Inscrit au présent registre le trante un Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Seipold
Edmond Grandjean, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Grandjean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 février à l'Etat
Civil de Buttet et La Côte aux Fies.M. Muller

Par son office du 3 juillet 1900, la
Mairie d'Etat, donne avis
qu'il ressort d'une lettre de bourgeoisie
instrumentée par le notaire H.
Marnand, à Yverdon le 18 Juin
1900 et visée par le Conseil d'Etat
le 26 dit, que l'enfant inscrit
d'autre part a été reçu au
nombre des bourgeois de la
commune d'Yverdon.

Grandson le 26 Août 1900

L'Officier d'Etat Civil

M. Muller

N° 11
Auberson Denis Alexis

Le trinte un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure tronte minutes du matin
est né à aux Tuileries rière Grandbou
Auberson Denis Alexis fils légitime
de Ulysse François Profession : Agriculteur
de Martines domicilié à Tuileries
et de Lina Sibette née Vaucher
de Fleurier

Inscrit au présent registre le deux février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Ulysse
François Auberson, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ulysse Auberson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 février
l'état civil de Vuarrens.

M. Muller

N° 12
Bertschi Marie
Jeanne

Le trize février mil huit cent quatre-vingt-
quinze à une heure quinze minutes du soir
est née à Grandbou
Bertschi Marie Jeanne fille légitime
de Jean Jacob Profession : Tigarnur
de Dürrenäsch (Argovie) domicilié à Grandbou
et de Anna née Berner
de Schafstheim (Argovie)

Inscrit au présent registre le quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jean Jacob
Bertschi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Bertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 février
l'état civil de Dürrenäsch.

M. Muller

N° 13

Magnin Auguste
Alfred.

Le vingt deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbou _____

Magnin Auguste Alfred _____ fils légitime _____
de Louis _____ Profession : Agriculteur _____
de Soullès-sur-Mavornay _____ domicilié à Grandbou _____
et de Caroline Henriette Perrin _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Louis
Magnin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Magnin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 février _____
à l'état civil de Mavornay _____



N° 14

Favre Marie Eugénie

Le vingt quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à dix heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandbou _____

Favre Marie Eugénie _____ fille légitime _____
de David _____ Profession : employé J.S. _____
de Armand Deltus _____ domicilié à Grandbou _____
et de Marie née Favre _____
de Madiswyl (Bern) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de David
Favre, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

David Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 février _____
à l'état civil de Armand Deltus _____



N° 15

Schmitt Alexis
Edouard

Par décision du 11 avril 1939, le département de Zurich, Police ordonne la rectification du nom patronymique en ce sens qu'il soit orthographié Schmid.

Grandson, 14 avril 1939.
l'officier de l'état civil,
Eust. Grubens

Le Vingt Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures minutes du soir
est né à Grandson

Schmitt Alexis Edouard fils légitime
de Luzine Edouard Profession : Horloger
de Trutigen (Bern) domicilié à Grandson
et de Mathilde née Preker
de Mout-Vully

Inscrit au présent registre le premier Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Luzine
Edouard Schmitt, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

E. Schmid, Prêtre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Mars 1895

à l'état civil de Trutigen

M. Muller

N° 16

Stalder Edouard

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze à vingt heures minutes du matin
est né à Grandson

Stalder Edouard fils légitime
de Rodolphe Profession : journalier
de Spiez (Bern) domicilié à Grandson
et de Louise née Niciville
de Mettlen et Belmont

Inscrit au présent registre le deux Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Rodolphe
Stalder père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Rudolf Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Mars 1895

à l'état civil de Spiez

M. Muller

N° 17
Amiel Lion Amiel

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à neuf heures _____ minutes du matin

est _____ né aux Tuileries rive Grandton _____

Amiel Lion Amiel _____ fils légitime _____

de Henri _____ Profession : Agriculteur _____

de Grandton _____ domicilié à ux Tuileries _____

et de Marie née Vincent _____

de Vallamand Dessus _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Henri

Amiel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Amiel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° 18
Quagliotto
Charles Joseph

Le sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à midi _____ heures _____ minutes du

est _____ né à Grandton _____

Quagliotto Charles Joseph _____ fils légitime _____

de Giuseppe Giacomo _____ Profession : Charretier

de Samone, Province de Turin ^{Italie} domicilié à Grandton _____

et de Marie Louise née Paerttchi _____

de Trutigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Giuseppe

Giacomo Quagliotto, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Quagliotto Giuseppe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Mars à la

Chancellerie d'Etat

N° 19
Giroud Juliette
Marguerite

Le Vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze à huit heures minutes du soir
est née à Grandson

Giroud Juliette Marguerite fille légitime

de Henri Profession : Agriculteur

de Grandevin domicilié à Grandson

et de Marie Elie née Perdrigar

de Grand

Inscrit au présent registre le Vingt trois Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri
Giroud père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Mars
L'Etat civil de Fiez

M. Hutter

N° 20
Montandon Alie
Elie

Le Vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures minutes du soir
est née à Fiez

Montandon Alie Elie fille légitime

de Edouard Profession : Charpentier

de Novallet N du Lacle domicilié à Fiez

et de Sophie née Junet

de La Côte aux Fies N de Buetet

Inscrit au présent registre le Vingt cinq Mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Edouard
Montandon père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Montandon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 Mars 1895
L'Etat civil des Fiez & du Lacle

M. Hutter

a la demande de la commune
du Lacle, le conseil d'Etat du
Canton de Vaud, a ordonné
le 18 Décembre 1905, que
le nom de famille sera par
venue lors de son
Montandon-Girard



L'Officier d'Etat civil
Hutter

N° 21

Möller Frédéric
Féar

Le Vingt Cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à Cinq heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né aux Tuileries rue Grandton _____
 Möller Frédéric Féar _____ fils légitime _____

de Alexandre _____ Profession : terrassier _____
 de Sedorf près Carburg _____ domicilié aux Tuileries _____
 et de Marie Louise Ferron née Pichonnay _____
 de Broons Vilaine Département Ille & Vilaine (France) _____

Inscrit au présent registre le Vingt Cinq Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de Alexandre
 Möller, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Möller Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 Mars à l'état
 civil de Sedorf près Carburg.



N° 22

Mottay Franck Fernand

Le Vingt Six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à dix heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Grandton _____
 Mottay Franck Fernand _____ fils légitime _____

de Pierre Louis _____ Profession : Grandton _____
 de Syens _____ domicilié à Grandton _____
 et de Marie Gillard _____
 de Montpreveyres et Méjires _____

Inscrit au présent registre le Vingt huit Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de Pierre Louis
 Mottay, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Mottay Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 Mars à l'état
 civil de Mondon



N° 23
Girardet Alfred
Auguste

Le trante un Mars mil huit cent quatre-vingt-
quinq à quatre heures trente minutes du matin
 est né à Grandson

Girardet Alfred Auguste fils légitime
 de Auguste Profession : boulangier
 de Lucy domicilié à Grandson
 et de Dorothea dite Anna Stiefel
 de Ulter, Zurich

Inscrit au présent registre le premier Avril
 mil huit cent quatre-vingt-quinq sur la déclaration de Auguste
Girardet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Girardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Avril - l'Etat
civil de Belmont.

M. Huetten

N° 24
Ray Amilie

Le trois Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinq à neuf heures minutes du soir
 est né à Grandson

Ray Amilie fille légitime
 de Louis Edouard Profession : Agriculteur
 de Grandson et Villars-Burquin domicilié à Grandson
 et de Marie Hugi
 de Riehen (Bâle)

Inscrit au présent registre le six Avril
 mil huit cent quatre-vingt-quinq sur la déclaration de Louis Ray
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Avril à
l'Etat civil de Fiez.

M. Huetten

N° 25

Mégroz Lina

Le trois Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures minutes du matin

est née à Archedettes rière Grandbou

Mégroz Lina fille légitime

de Marc Louis Profession: Vigneron

de Lutry et d'Epellet domicilié à Archedettes

et de Marie Madeleine née Lefrançois

de Challes (Tribourg)

Inscrit au présent registre le six Avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Marc Louis

Mégroz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Mégroz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Avril

à l'état civil de Lutry & Lutley

M. Hutton

N° 26

Reuter Anna Lydia

Le premier Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures quarante cinq minutes du soir

est née à Grandbou

Reuter Anna Lydia fille illégitime

de Anna Profession: ouvrière

de Blumentstein (Berne) domicilié à Grandbou

et de fille elle-même de Joseph Reuter

de

Inscrit au présent registre le six Avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jean

Stalder, Charly pour la mère de faire inscrire cette naissance

Confirmé après lecture faite :

Jean Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Avril à l'état

civil de Blumentstein

M. Hutton

N° 27
 Land Robert

Le sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 cinq _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandton _____
 Land Robert _____ fils légitime _____
 de Louis Fontaine _____ Profession : ouvrier en tabac _____
 de Ranc _____ domicilié à Grandton _____
 et de Jeanne Robine Louise Widmann _____
 de Anst (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Louis
 Fontaine Land père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Candz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 avril _____

à l'état civil de Grandton.



N° 28
 Vautier Renée Genette

Le dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 cinq _____ à six heures vingt _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Grandton _____
 Vautier Renée Genette _____ fille légitime _____
 de Jules _____ Profession : fabricant _____
 de Charles du Châtelard domicilié à Grandton _____
 et de Jeanne Louise née Schaffer _____
 de Lapraz _____

Inscrit au présent registre le treize Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Jules
 Vautier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Faustin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Avril _____

à l'état civil de Montreux



N° 29
Groux Germaine
lliba

Le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinq à ving heures minutes du matin
est née à Giez
Groux Germaine lliba fille légitime
de Emile Profession : agriculteur
de Giez et de Novailles domicilié à Giez
et de Sophie Marie née Goy
de Vaulion

Inscrit au présent registre le quatorze Avril
mil huit cent quatre-vingt-quinq sur la déclaration de Emile
Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Avril à
l'Etat civil de Giez

M. Hutton

N° 30
Ray Emilie

Le vingt un Avril mil huit cent quatre-vingt-
quinq à sept heures minutes du soir
est née à la Poilline rière Grandbon
Ray Emilie fille légitime
de Emil Edouard Profession : moulinier
de Bonvillars & Villars-Burquin domicilié à la Poilline
et de Albertine née Jaquier
de Bonvillars

Inscrit au présent registre le vingt trois Avril
mil huit cent quatre-vingt-quinq sur la déclaration de Emil Ray
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Avril à
l'Etat civil de Giez & Bonvillars

M. Hutton

N° 31
 Prêtre Paul Henri

Le Neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à Sept heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandson _____
 Prêtre Paul Henri _____ fils légitime _____
 de Louis _____ Profession : journalier _____
 de Yvonand _____ domicilié à Grandson _____
 et de Henriette Janny Meystre _____
 de Pierrent _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Eugénie
 Matthuy, chargée par la famille de faire inscrire la naissance.

Confirmé après lecture faite :

Eugénie Matthuy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Mai à _____
 l'Etat civil d'Yvonand.



N° 32
 Labueur Louis
 Ernest

Le Neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à dix heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandson _____
 Labueur Louis Ernest _____ fils légitime _____
 de Pierre François Samuel _____ Profession : Grandson
 de Bulles _____ domicilié à Grandson _____
 et de Marie Roba née Compiègne _____
 de Ste Croix _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Pierre François
 Samuel Labueur, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre François Labueur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Mai à _____
 l'Etat civil de Bulles.



N° 33

Baudat Charles
William

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandton _____

Baudat Charles William _____ fils légitime _____
de Henri Félix _____ Profession : journalier _____
de L'Isle _____ domicilié à Grandton _____
et de Marie Sophie Bieri _____
de Schangnan (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Marquerite
Duviclin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Marg. Duviclin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Mai à _____
L'Etat civil de L'Isle _____



N° 34

Bally Marie Henriette

Le dix sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à sept heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandton _____

Bally Marie Henriette _____ fille légitime _____
de Jules _____ Profession : Charpentier _____
de Théophile Paquier _____ domicilié à Grandton _____
et de Charlotte Françoise Lorenzoni _____
de Varzo, Province de Turin (Italie) _____

Inscrit au présent registre le dix huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Jules
Bally, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Bally

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Mai à _____
L'Etat civil de Grandton _____



N° 33
Banderet Marguerite

Le Vingt Cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-
quinze à Sept heures minutes du matin
est née à Grandson

Banderet Marguerite fille légitime
de Saint Henri Profession : Notaire
de Provenne domicilié à Grandson
et de Lucie Eugénie née Tintinger
de Ansart (Tintigny Belgique)

Inscrit au présent registre le Vingt Cinq Mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Saint Henri
Banderet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

F. Banderet
Notaire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 Mai
L'Etat Civil de Provenne

M. Hutton

N° 36
Compondu Julia
Lucie

Le Vingt Six Mai mil huit cent quatre-vingt-
quinze à Six heures minutes du matin
est née à Giej

Compondu Julia Lucie fille légitime
de Emile Louis Profession : Agriculteur
de Giej domicilié à Giej
et de Marie Elie Juliette Mayer
de Schallent

Inscrit au présent registre le Vingt Sept Mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Emile
Louis Compondu, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Est Compondu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 35

Hermode Suzanne Jomy

Le *Vingt Sept Mai* mil huit cent quatre-vingt-
quinq à *huit* heure *et trente* minutes du *soir*

est née à *Grandbou*

Hermode Suzanne Jomy fille légitime

de *Philippe Ami* Profession : *Cordonnier*

de *Sainte Croix* domicilié à *Grandbou*

et de *Marie Lina Apothiloy*

de *Arment et Souelles*

Inscrit au présent registre le *Vingt huit Mai*
mil huit cent quatre-vingt-*quinq* sur la déclaration d *Philippe*
Ami Hermode, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Philippe Hermode

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *29 Mai* à
L'Etat Civil de Ste Croix

M. Hutton

N° 38

Compoude Lucie Rotelle

Le *Premier Juin* mil huit cent quatre-vingt-
quinq à *huit* heure *et* minutes du *soir*

est née à *Gij*

Compoude Lucie Rotelle fille légitime

de *Aimé Louis* Profession : *Agriculteur*

de *Gij* domicilié à *Gij*

et de *Marie Henriette née Chua*

de *Gij*

Inscrit au présent registre le *Trois Juin*
mil huit cent quatre-vingt-*quinq* sur la déclaration d *Aimé Louis*
Compoude, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Louis Compoude

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué de _____

M. Hutton

N° 39
 Hänggeli Fritz

Le quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à deux heures trente _____ minutes du matin _____
 est _____ né à aux Tuileries rière Grandson _____
 Hänggeli Fritz _____ fils légitime _____
 de Jean _____ Profession : Agriculteur _____
 de Muhlberg in Thieflthal domicilié à aux Tuileries _____
 et de Elise née Mingard _____
 de Chapelles _____

Inscrit au présent registre le quatre Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de Jean
 Hänggeli, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Hänggeli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Juin à

l'Etat civil de Muhlberg



N° 40
 Vautier Antoinette
 Habelle

Le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Grandson _____
 Vautier Antoinette Habelle _____ fille légitime _____
 de Henri David _____ Profession : Négociant _____
 des Planchet et du Mâtillard domicilié à Grandson _____
 et de Françoise Habelle née Vautier _____
 des Planchet et du Mâtillard _____

Inscrit au présent registre le trois Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze _____ sur la déclaration de Henri David
 Vautier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Vautier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Juin à

l'Etat civil de Montreux



N° 41

Land Charles Amile

Le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à six heures minutes du matin
 est né à Grandbou

Land Charles Amile fils légitime

de David Auguste Profession : employé

de Rans domicilié à Grandbou

et de Minnie Anne née Haer

de Villars sous Champroux

Inscrit au présent registre le cinq Juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de David

Auguste Land, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

David Aug. Cant.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Juin :

l'état civil de Baulmes

M. Hutter

N° 42

Stalder Alfred

Le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze à une heure quinze minutes du soir

est né à Grandbou

Stalder Alfred fils légitime

de Jean Profession : agriculteur

de Spiez (Berne) domicilié à Grandbou

et de Madeline née Schleich

de Padelfingen (Berne)

Inscrit au présent registre le quatorze Juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jean

Stalder, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Juin à l'état

civil de Spiez

M. Hutter

N° 43

Amiel Jean Albert

Le quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____

est _____ né aux Tuileries rière Grandbou _____

Amiel Jean Albert _____ fils légitime _____

de Jean Albert _____ Profession : agriculteur _____

de Grandbou _____ domicilié à aux Tuileries _____

et de Marie Trida née Keller _____

de Fodtnau, Grand Duché de Bade _____

Inscrit au présent registre le dieu Sept Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Marguerite

Duvotin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

M. Duvotin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Muller

N° 44

Vagnières-Patteur

Le dieu Sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ née aux Tuileries rière Grandbou _____

Vagnières Viollette Auguste _____ fils légitime _____

de Auguste Henri _____ Profession : ajuteur _____

de Rucyres _____ domicilié à Yverdon _____

et de Ulla née Patteur _____

de Prilly _____

Inscrit au présent registre le dieu huit Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Auguste

Vagnières, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Vagnières Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué let. Suiller _____

l'Etat civil de Fey

M. Muller

N° 45

Blösch Emilie

Le Vingt trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né(e) à aux Tuileries rive Grandton _____
Blösch Emilie _____ fille légitime _____
 de Rudolf _____ Profession : Agriculteur _____
 de Näringen, Bern _____ domicilié à aux Tuileries _____
 et de Elisabeth Forettier née Gelgier _____
 de Thierrens _____

Inscrit au présent registre le Vingt six Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Marguerite
Duvoisin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marguerite Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Juillet _____
à l'Etat civil de Trüffelien

M. Hutton

N° 46

Duvoisin Robert

Le Vingt neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à midi-heure trente _____ minutes du soir _____
 est _____ né(e) à Forellettes rive Grandton _____
Duvoisin Robert _____ fils légitime _____
 de Jean _____ Profession : Vigneron _____
 de Fontanijur _____ domicilié à Forellettes _____
 et de Louise Adeline, née Forbay _____
 de Moud sur Lautanne _____

Inscrit au présent registre le Premier Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Jean
Duvoisin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 Juillet _____
à l'Etat civil de Bonvillars

M. Hutton

N° 47
 Monneron Emma

Le premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 cinq _____ à une heure trente _____ minutes du matin _____
 est _____ née à la Poilline rière Grandton _____
 Monneron Emma _____ fille légitime _____
 de Joseph Alois _____ Profession : vigneron _____
 de Meriv (Fribourg) _____ domicilié à la Poilline _____
 et de Josephine Tridoline Trödel _____
 de Bellingen (Fribourg) _____
 Inscrit au présent registre le deux Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Joseph
 Alois Monneron, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
 Monneron Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 Juillet à
 l'état civil de Meriv.



N° 48
 Rollet Adine Amilie

Le trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 cinq _____ à trois heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Gij _____
 Rollet Adine Amilie _____ fille légitime _____
 de François _____ Profession : agriculteur _____
 de Luby _____ domicilié à Gij _____
 et de Alice Rosine née Gross _____
 de Gij et de Sorallet _____

Inscrit au présent registre le quatre Juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Madame Roux
 sage femme habitant à Gij, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :
 H. Roux sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Juillet à
 l'état civil de Belmont



N° 49
Brecht Madelaine
Marguerite Julia.

Le trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à quatre heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandbou _____
Brecht Madelaine Marguerite Julia _____ fille légitime _____
de Fritz Louis _____ Profession : Fabriqueur _____
de Grandbou _____ domicilié à Grandbou _____
et de Anna née Berthold _____
de Rougemont _____

Inscrit au présent registre le trois Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Fritz Louis
Brecht, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Brechtz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 50
Ludi Frédéric

Le vingt deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ à sept heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à aux Tuileries sur Grandbou _____
Ludi Frédéric _____ fils légitime _____
de Jacob _____ Profession : laitier _____
de Bolligen (Bern) _____ domicilié à aux Tuileries _____
et de Elisabeth née Weber _____
de Colaten (Bern) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Jacob
Ludi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Ludi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juillet _____

L'Etat civil de Bolligen

M. Hutton

N° 51
Compondu Ulber
Henriette

Le Vingt Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
cinq à une heure quinze minutes du soir

est né à Giej
Compondu Ulber Henriette fille légitime

de Ami Profession : agriculteur

de Giej domicilié à Giej

et de Alois Emma née Chretien

de Montagny et Valleyres sur Montagny

Inscrit au présent registre le Vingt Sept Juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Ami

Compondu, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Compondu Ami

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 52
Heller Marguerite
Sophie

Le Cinq Aout mil huit cent quatre-vingt-
cinq à huit heure trente minutes du matin

est née à Grandbou

Heller Marguerite Sophie fille légitime

de Jean Jacob Victor Profession : journalier

de Leisbach domicilié à Grandbou

et de Marie Louise née Oeschmann

de Eitzelbach

Inscrit au présent registre le Cinq Aout

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Jean Jacob

Victor Heller, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Heller Hans

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Aout à l'Etat

civil de Leisbach



N° 53

Jordan Alfred

Le six Août mil huit cent quatre-vingt-
quinze à vingt heures minutes du matin

est né à Grandbou

Jordan Alfred fils légitime

de Alfred Profession : Grandbou

de Rueyres domicilié à Grandbou

et de Catherine Elisabeth née Pillonel

de Bollion (Fribourg)

Inscrit au présent registre le six Août

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Alfred

Jordan, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Août

L'Etat civil de Fuy

M. Muller

N° 54

Hinderer Mariel
 Alice Eveline

Le dix Août mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures vingt minutes du soir

est née à Grandbou

Hinderer Mariel Alice Eveline fille légitime

de Eugène Profession : Négociant

de Grandbou domicilié à Grandbou

et de Emilie née Joigny

de Champtauray

Inscrit au présent registre le treize Août

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Eugène

Hinderer, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eug. Hinderer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Muller

N° 55
 Perret Aline Lucile

Le dix sept Août mil huit cent quatre-vingt-
 cinq à sept heures minutes du matin
 est né à Grandbou

Perret Aline Lucile fille légitime
 de Jean Marc Profession : Agricultrice
 de Martin domicilié à Grandbou
 et de Sibille née Rambayer
 de Schlotter (Berus)

Inscrit au présent registre le dix sept Août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Jean Marc
 Perret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Pomet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Septembre à
 l'Etat civil de Vuarrens.



N° 56
 Hausmann Louis
 Ferdinand

Le vingt six Août mil huit cent quatre-vingt-
 cinq à cinq heures minutes du soir
 est né à Grandbou

Hausmann Louis Ferdinand fils légitime
 de Frédéric Wilhelm Profession : Ouvrier
 de Vayelles domicilié à Grandbou
 et de Henriette Auguste née Mouton
 de Olyres

Inscrit au présent registre le vingt six Août
 mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Frédéric
 Wilhelm Hausmann, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Wilhelm Hausmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Septembre à
 l'Etat civil de Vuarrens, Nord
 Montagny



N° 57
Mazza Louis
Alphonse

Le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures minutes du matin
est né à Grandson

Mazza Louis Alphonse fil légitime
de Edigio Faite Guebile Profession : maçon
de Saint-Martino près Vignone domicilié à Grandson
et de Louise Pattuy Marie Sophie née Germain
de Château d'Or.

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Edigio
Faite Guebile Mazza père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Mazza Faite

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Septembre à la
Mairie d'Or

M. Muller

N° 58
Groux Gathame

Le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à cinq heure trente minutes du soir
est né à Grandson

Groux Gathame fil légitime
de Jules César Profession : journalier
de Gijet Novalles domicilié à Grandson
et de Louise née Pattuy
de Gijet

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules César
Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Jules Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Septembre à
l'Etat civil de Gijet

M. Muller

N° 59
 Meylan Louise
 Néelkine

Le Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures minutes du matin
 est née à Griz

Meylan Louise Néelkine fille légitime
 de Edouard Profession : agriculteur
 de Griz et du Lieu domicilié à Griz
 et de Thérèse Octavie Meylan née Montandon
 de Griz et du Lieu

Inscrit au présent registre le Sept Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Edouard
Meylan, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Meylan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Septembre
 à l'Etat civil au lieu

M. Hutton

N° 60
 Boulay Marie Alice

Le Neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures minutes du matin
 est née à Griz

Boulay Marie Alice fille légitime
 de Justin Profession : Agriculteur
 de Pontaines domicilié à Griz
 et de Suzette Fanny née Durcillon
 de Orges

Inscrit au présent registre le Neuf Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Justin
Boulay, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Justin Boulay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Septembre
 à l'Etat civil au lieu

M. Hutton

N° 61

Compendu Roger
VincentLe dix septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à dix heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbou _____

Compendu Roger Vincent _____ fils légitime _____

de Ferdinand _____ Profession : Comptable _____

de Gij _____ domicilié à Grandbou _____

et de Anna Eugénie Adèle née Dubert _____

de _____

Inscrit au présent registre le onze septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Ferdinand

Compendu, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Compendu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 62

Henriod René David

Le seize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbou _____

Henriod René David _____ fils légitime _____

de François Jules _____ Profession : ouvrier _____

de Sullent _____ domicilié à Grandbou _____

et de Clita née Borno _____

de Vaugondry _____

Inscrit au présent registre le dix sept septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de François

Jules Henriod, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Henriod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 à l'Etat civil

de Bailleur

M. Hutton

N° 63
 Marel Odile

Le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures quinze minutes du soir
 est née à Giez

Marel Odile fille légitime
 de Charles Alfred Profession : Charpentier
 de Yvonand domicilié à Giez
 et de Julie née Sangrouber
 de Valleyres sous Montagny

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Charles
Alfred Marel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Charles Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Septembre
 à l'état civil de Yvonand



N° 64
 Marel Juliette

Le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures trente minutes du matin
 est née à Giez

Marel Juliette fille légitime
 de Charles Alfred Profession : Charpentier
 de Yvonand domicilié à Giez
 et de Julie née Sangrouber
 de Valleyres sous Montagny

Inscrit au présent registre le dix sept Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Charles
Alfred Marel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Charles Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Septembre
 à l'état civil de Yvonand



N° 65

Zwahlen Auguste

Le Vingt trois septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures minutes du matin
 est né à Grandbou

Zwahlen Auguste fils légitime
 de Louis Victor Profession : maréchal
 de Gellenay domicilié à Grandbou
 et de Louise née Verhel
 de Rovray

Inscrit au présent registre le Vingt trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Louis Victor
Zwahlen père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Zwahlen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 septembre
 à l'état civil de Gellenay

N° 66

Lavre Emile Jules

Le Vingt six septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures minutes du matin
 est né à Grandbou

Lavre Emile Jules fils légitime
 de Jules Francis Profession : agriculteur
 de Corcelles sur Chauvornay domicilié à Grandbou
 et de Félicie née Perret
 de Villars-Tirachin

Inscrit au présent registre le trante septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules
Francis Lavre père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Lavre Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Octobre
 à l'état civil de Chauvornay

N° 67
Mermillod Léa

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandbou _____

Mermillod Léa _____ fille légitime _____
de Laurent _____ Profession : ouvreur-ramonneur
de Fribourg (Vaud) _____ domicilié à Grandbou _____
et de Anna Helène Lenoir _____
de Belplerg _____

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Laurent
Mermillod, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Laurent Mermillod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Octobre à
l'Etat Civil de Begnins



N° 68
Genier Marie
Berthe

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Grandbou _____

Genier Marie Berthe _____ fille légitime _____
de Jules _____ Profession : Sellier
de Thierrens _____ domicilié à Grandbou _____
et de Marie Clita mi Girard _____
de Provenne _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Robine
Genier, grand mère de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Robine Genier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Octobre à
l'Etat Civil de St Pierre.



N° 69
Lomette Marguerite
Sophie

Le Vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures minutes du matin
est née à Grandton
Lomette Marguerite Sophie fille légitime
de Jean Profession : maçon
de Val d'Ingo Picinour domicilié à Grandton
et de Rose née Jaumin
de Villars le Grand

Inscrit au présent registre le Vingt-trois Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jean
Lomette, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Lomette Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Novembre

à la Mairie d'Etat.

M. Hutton

N° 70
Porchet Zélie Hortense

Le Huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures minutes du matin
est née à Gij
Porchet Zélie Hortense fille légitime
de Luile Profession : Cocher
de Corcellet le Sorat domicilié à Gij
et de Bertha née Pillard
de Valleyres sous Montagny

Inscrit au présent registre le Neuf Novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Luile
Porchet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Porchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 Novembre

à l'Etat civil de Corcellet

M. Hutton

N° 71
Groux Victor Alfred

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze — à vingt heures _____ minutes du soir —
 est _____ né _____ à aux Tuileries rière Grandbou _____
Groux Victor Alfred — fils légitime _____
 de Emile _____ Profession : vigneron _____
 de Giez et Novallet — domicilié à aux Tuileries _____
 et de Lucie Emma née Vaucher _____
 de Fleurbaey _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze — sur la déclaration de Emile
Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 à l'état civil
de Giez

M. Muller

N° 72
Charles Lucie

Le vingt neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze — à onze heures — trente minutes du soir —
 est _____ née à Giez _____
Charles Lucie — fil le légitime _____
 de Jules _____ Profession : vigneron _____
 de Corcelles sur Chavornay domicilié à Giez _____
 et de Lucie née Petermann _____
 de Paris et du Loire _____

Inscrit au présent registre le trente novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze — sur la déclaration du père de
l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 novembre _____
 à l'état civil de Chavornay

J. Bauderet
 remplaçant

N° 73

Magnin Germaine
Jenny

Le dix sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à six heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Grandhon _____
Magnin Germaine Jenny _____ fille légitime _____
de Louis _____ Profession : agriculteur _____
de Perelles sur Meuvornay domicilié à Grandhon _____
et de Caroline Maritte nié Perrier _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Louis
Magnin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Magnin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 26 Décembre _____
à l'état civil de Meuvornay.



N° 74

Giroud Florine
Olga

Le Vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ à midi heure trente _____ minutes du _____
est _____ née à Grandhon _____
Giroud Florine Olga _____ fille légitime _____
de Edmond Louis _____ Profession : journalier _____
de Grandevent _____ domicilié à Grandhon _____
et de Mlle. Robalie nié Regamey _____
de Sautain et Forel _____

Inscrit au présent registre le trente Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Edmond
Louis Giroud, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Giroud Edmond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Décembre _____
à l'état civil de Puy.



Date 9 Janv 1896.
L'officier d'Etat Civil

N°

Le numéro Septante quatre à la page quatre vingt sept est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt cinq. —

Les deux doubles du présent registre sont conformes. —

Je que nous certifions.

Grandson le 31 Décembre 1895



Officier d'Etat Civil
M. Hutton

Un double a été remis le 9 Janvier 1896 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.



Officier d'Etat Civil
M. Hutton

N° 1

Herron Lina Haline

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
de _____ fil _____ légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite : _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____

Communiqué _____

Le quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à un Tilerist rive Grandson _____
Herron Lina Haline _____ fille légitime _____
de Gottfried _____ Profession : agriculteur
de Lutigen (Fribourg) domicilié à un Tilerist _____
et de Haline Groux _____
de Guy et de Novalles _____

Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- sept _____ sur la déclaration de Gottfried
Herron, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite : _____
Gottfried Herron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____

Communiqué le 7 Janvier à _____
l'Etat Civil de Moral.

N° 2

Bisley Armand

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures et trente minutes du matin

est né à Grandton

Bisley Armand fils légitime

de Constant Profession : ouvrier en tabac

de Grandton domicilié à Grandton

et de Elise née Poyet

de Orges

Inscrit au présent registre le sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Constant

Bisley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Bisley.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Muller

N° 3

Mader Alice

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures _____ minutes du matin

est née à Grandton

Mader Alice - fille légitime

de Alfred Profession : agriculteur

de Salvagny (Tribourg) domicilié à Grandton

et de Marie née Pantet

de Chavornay

Inscrit au présent registre le neuf Janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Alfred

Mader, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Mader

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Janvier

l'état civil de Mader

M. Muller

N° 4
Guilloud Henri Lucien

Le sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à neuf heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandson _____
Guilloud Henri Lucien _____ fils légitime _____
 de Gonzalve Henri _____ Profession : maître menuisier
 de Grandson et Champagne domicilié à Grandson _____
 et de Robina Blahik _____
 de Morigen (Benu) _____

Inscrit au présent registre le neuf Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Gonzalve
Henri Guilloud père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

H. Guilloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hulton

Communiqué le 11 Janvier à _____
 l'Etat civil de Champagne.

N° 5
Platard Lucie

Le Neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à huit heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Grandson _____
Platard Lucie _____ fille légitime _____
 de Augustine Pauline _____ Profession : ouvrière
 de Fluery (France) _____ domicilié à Grandson _____
 et de elle-même de Claude Platard _____
 de _____

Inscrit au présent registre le neuf Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Berthe
Junod, Mère qui la mère du nouveau né est en pension.

Confirmé après lecture faite :

Berthe Junod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hulton

Communiqué le 11 Janvier à _____
 la Chancellerie de l'Etat

N° 6

Malherbe Maria
Charlotte

Le dix neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né e à Grandbou _____

Malherbe Maria Charlotte _____ fille légitime _____
de Alfred Henri _____ Profession : journalier _____
de Chavornay _____ domicilié à Grandbou _____
et de Antoinette Marie née Perrier _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le vingt Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Alfred
Henri Malherbe, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Malherbe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Janvier _____
à l'état civil de Chavornay _____



N° 7
Troehler François

Le vingt quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à aux Truieries _____

Troehler François _____ fils légitime _____
de François _____ Profession : fondeur _____
de Muhlberg (Belfort) domicilié à Grandbou _____
et de Julie née Heurisd _____
de Sullent _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de François
Troehler, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

François Troehler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 à l'état
civil de Muhlberg _____



N° 8
Amiel Paul

Le *vingt neuf Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
seize à *sept* heures minutes du *soir*

est né à *Grandson*

Amiel Paul fil *légitime*

de *Edouard* Profession : *ouvrier en tabac*

de *Grandson* domicilié à *Grandson*

et de *Mari Pante*

de *Mercornay*

Inscrit au présent registre le *trente Janvier*

mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Edouard*

Amiel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Amiel Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 9
Mottay Hermann
Robert.

Le *quinze Février* mil huit cent quatre-vingt-
seize à *une* heure minutes du *matin*

est né à *Grandson*

Mottay Hermann Robert fil *légitime*

de *Luis Rodolphe* Profession : *ouvrier de fabrique*

de *Syens* domicilié à *Grandson*

et de *Laure Berthe née Guillet*

de *Thérèse et Paquier*

Inscrit au présent registre le *quinze février*

mil huit cent quatre-vingt-*seize* sur la déclaration de *Fanny*

Guillet, grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Fanny Guillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *15 février 1896*
à l'état civil de *Grandson*



N° 10

Matthey Nancy Aline

Le Vingt Sept Février mil huit cent quatre-vingt-
huit à trois heures minutes du matin

est né à Grandton

Matthey Nancy Aline fille légitime

de Jules Profession: Voiturier

de Lozé domicilié à Grandton

et de Anna Mathérine née Tharin

de Champagne

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Février

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Jules

Matthey, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Matthey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Mars
à l'Etat Civil de Lozé.



N° 11

Beausire Alice Marie

Le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
huit à deux heures minutes du matin

est née à Grandton

Beausire Alice Marie fille légitime

de Henri François Profession: journalier

de Grandton domicilié à Grandton

et de Anna Pauline Tétaz

de Chambon

Inscrit au présent registre le deux Mars

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Henri

François Beausire, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 12

Duvoisin Pierre Alfred

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ à deux heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandton _____

Duvoisin Pierre Alfred _____ fils légitime _____

de Marc Edouard _____ Profession : Méd. Vét. Paris Br

de Grandton, Montetierand & domicilié à Grandton _____

et de Julie née Haguenbach _____

de Bâle _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Marc

Edouard Duvoisin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Duvoisin-Haguenbach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Mars à
l'Etat civil de Champagne & Orbe.



N° 13

Forettier Jules

Le quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ à dix heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandton _____

Forettier Jules _____ fils légitime _____

de Samuel Charles _____ Profession : employé J.S

de Thierrent _____ domicilié à Grandton _____

et de Alice née Marchand _____

de Vuljelles _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Samuel

Charles Forettier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Forettier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Mars à
l'Etat civil de St-Serges.



N° 14

Schluchter Marie

Le dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 sept _____ à dix heures _____ minutes du matin _____
 est _____ née à un Trillerist de Grandson _____
 Schluchter Marie _____ fille légitime _____
 de Jean _____ Profession : journalier _____
 de Reichenbach (Bern) _____ domicilié à un Trillerist _____
 et de Anna Elise Zutter _____
 de Wahlen (Bern) _____

Inscrit au présent registre le onze Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jean
 Schluchter, père de l'enfant nouveau né : _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Schluchter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 Mars à _____

L'Etat civil de Reichenbach



N° 15

Hinderer Florence

Le dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 sept _____ à quatre heures trente _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Grandson _____
 Hinderer Florence _____ fille légitime _____
 de Henri Hermann _____ Profession : Négociant _____
 de Grandson _____ domicilié à Grandson _____
 et de Eveline née Andrews _____
 de St George (Maine, Etats Unis) _____

Inscrit au présent registre le onze Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri
 Hermann Hinderer, père de l'enfant nouveau né : _____

Confirmé après lecture faite :

H. Hinderer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 16

Pantet Louise Georgine

Le dix neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-seize à neuf heures quinze minutes du soir

est née à Grandson

Pantet Louise Georgine fille légitime

de François Profession : journalier

de Chavornay domicilié à Grandson

et de Henriette Georgina née Simonet

de Yverdon, du Lieu et du Moind

Inscrit au présent registre le vingt Mars

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de François

Pantet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

François Pantet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Mars :

L'état civil de Chavornay

M. Hutton

N° 17

Grandjean Louise

Le trois Avril mil huit cent quatre-vingt-seize à huit heures quinze minutes du soir

est née à Grandson

Grandjean Louise fille légitime

de Léopold Edmond Profession : Préposé aux poursuites

de Buttet et La Côte aux Fies domicilié à Grandson

et de Louise Adèle Boillet

de Murtux

Inscrit au présent registre le quatre Avril

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Léopold

Edmond Grandjean, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Grandjean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1er Avril : L'état civil

de Buttet et la Côte aux Fies.

M. Hutton

Par son office du 3 juillet 1900, la Chancellerie d'état du Canton de Vaud, donne avis qu'il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumetée par le notaire U. Maranday, à Yverdon, le 18 juin 1900, d'office par le Conseil d'état le 26 d'icid, que l'enfant inscrit d'autre part a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Yverdon.

Grandson le 25 Avril 1900

L'officier d'état civil

M. Hutton



N° 18
Columb Habelle

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ née à Grandson _____
Columb Habelle _____ fille légitime _____
de Gustave Emile _____ Profession : Ministre du St-Evangile
de Saint-Omer _____ domicilié à Grandson _____
et de Blanche Julie née de Cham _____
de Quij _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Gustave
Emile Columb, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Columb
pasteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 avril _____

l'Etat civil de St-Omer

M. Hutton

N° 19
Guyay Arthur
Louis Emmanuel

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à une heure _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandson _____
Guyay Arthur Louis Emmanuel fils légitime _____
de Paul Arthur _____ Profession : Receveur de l'Etat
de Louviers _____ domicilié à Grandson _____
et de Juliette Marie Louise née Gehr _____
de Yverdon _____

Inscrit au présent registre le quatorze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Paul
Arthur Guyay, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Guyay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 avril _____

l'Etat civil de Louviers

M. Hutton

N° 20

Zuffliet Albert

Le Vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures minutes du soir

est né à Grandson

Zuffliet Albert fils légitime

de Charles Henri Profession : journalier

de Mork, grand Duché de Bade domicilié à Grandson

et de Lina Louthanne Grin née Aubert

de Geoffy et Belmont

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Avril

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Charles

Henri Zuffliet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Zuffliet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Avril à la
Mairie de l'état.

M. Huetton

N° 21

Dumard Lion

Le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures minutes du soir

est né à aux Tuileries près Grandson

Dumard Lion fils légitime

de Eugène Profession : Agriculteur

de Ferd. H. Jullien Villars Mondray domicilié à aux Tuileries

et de Marie Thérèse Rime

de Charmey

Inscrit au présent registre le quatre Mai

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Eugène

Dumard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Dumard Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Mai à
l'état civil de Farel et St Pierre

M. Huetton

N° 22
 Loehand Louise
 Marguerite

Le ving Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à ving heures trente minutes du soir

est née à Grandson

Loehand Louise Marguerite fil légitime

de Jules Louis Profession : employé T.S.

de Romain et Villars-Burquin domicilié à Grandson

et de Fanny Louise Marie née Favre

de Bouvillart

Inscrit au présent registre le huit Mai

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Louise

Favre Blondel, grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louise Favre Blondel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Mai

L'Etat civil de Fiez & Champagne.



N° 23
 Lott Amélie Elise

Le dix Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize à huit heures trente minutes du soir

est née à Grandson

Lott Amélie Elise fille légitime

de Daniel Henri Profession : ménestier

de Langnau (Bernes) domicilié à Grandson

et de Marie Amélie née David

de Rueyes et Wittibouf

Inscrit au présent registre le doux Mai

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Marguerite

Duvardin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

M^{me} Duvardin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Mai

L'Etat civil de Langnau



N° 94
Groux Alfred

Le dix sept Mai mil huit cent quatre-vingt-
sept à neuf heures minutes du matin
est né à Grandbon
Groux Alfred fils légitime
de Henri Louis Sauttaud Profession : maçon
de Giez et de Novallet domicilié à Grandbon
et de Marie Sophie Grandguillaume
de Grandbon

Inscrit au présent registre le dix huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Henri Louis
Sauttaud Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Groux Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Mai à
l'Etat Civil de Giez.

Groux Henri

N° 95
Rossier Louis Henri

Le dix huit Mai mil huit cent quatre-vingt-
sept à onze heures minutes du matin
est né à Grandbon
Rossier Louis Henri fils légitime
de Auguste Profession : ouvrier
de Rougemont domicilié à Grandbon
et de Justine née Simon
de Mauborget.

Inscrit au présent registre le vingt Avril
mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Auguste
Rossier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Rossier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 26 Mai à
l'Etat Civil de Rougemont.

M. Simon

N° 26

Groux Léon Loustaun

Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Gij _____

Groux Léon Loustaun _____ fils légitime _____
de Loustaun Joseph Frédéric _____ Profession : agriculteur _____
de Gij et Novalles _____ domicilié à Gij _____
et de Mlle Suzanne Groux _____
de Gij et Novalles _____

Inscrit au présent registre le premier Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Loustaun
Joseph Frédéric Groux père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Juin _____
à l'état civil de Gij _____



N° 27

Bonnet Jean Frédéric
Stienne

Le sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à une heure _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbon _____

Bonnet Jean Frédéric Stienne - fils légitime _____
de Louise _____ Profession : bouvier _____
de Remens _____ domicilié à Grandbon _____
et de Elisabeth Barbara dite Mlle Müller _____
de Kraillheim (Wurtemberg) _____

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Louise
Bonnet père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Bonnets

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Juin _____
à l'état civil de Remens _____



N° 28
Tacheron William
Loutaud

Le sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à cinq heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandton _____
Tacheron William Loutaud _____ fils légitime _____
de Jules François _____ Profession : Commis de police
de Mollendin _____ domicilié à Grandton _____
et de Louise Adèle Delay _____
de Provenne _____

Inscrit au présent registre le neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jules François
Tacheron, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Tacheron Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Juin à
l'Etat civil de Combevoie

[Signature]

N° 29
Amier Edouard

Le Neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à deux heures _____ minutes du matin _____
est _____ né aux Trileries de Grandton _____
Amier Edouard _____ fils légitime _____
de Henri _____ Profession : Agriculteur _____
de Grandton _____ domicilié aux Trileries _____
et de Marie née Vincent _____
de Vallamand dehus _____

Inscrit au présent registre le douze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri
Amier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Amier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 30
Simon Lina Marie

Le vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
sept à quatre heures minutes du matin

est né à la Trilerie de Grandton

Simon Lina Marie fils légitime

de Jules Profession : journalier

de Valleys Haut Montagny St. Louis domicilié à la Trilerie

et de Lina Zbinden

de Guggisberg (Bern)

Inscrit au présent registre le vingt trois Juin

mil huit cent quatre-vingt- sept sur la déclaration de Jules

Simon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Simon.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Juin

à l'Etat Civil de St. Louis & Montagny.

M. Muller

N° 31
Montandon Georges
Alfred

Le vingt six Juin mil huit cent quatre-vingt-
sept à sept heures minutes du soir

est né à Giez

Montandon Georges Alfred fils légitime

de Edouard Profession : Charpentier

de Novalles et du Lode domicilié à Giez

et de Sophie Fured

de la Côte aux Fies et de Buttet.

Inscrit au présent registre le vingt neuf Juin

mil huit cent quatre-vingt- sept sur la déclaration de Edouard

Montandon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Montandon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Juin

à l'Etat Civil de Giez & du Lode.

M. Muller

A la demande de la Communauté
du Lode, le Conseil d'Etat
du Canton de Vaud, a ordonné
le 18 Décembre 1905, que le
nom de famille Montandon
soit inscrit Montandon-Gérard.

L'Officier d'Etat Civil
M. Muller



N° 32

Cornu Aline Marie

Le Neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Grandben _____

Cornu Aline Marie _____ fille légitime _____

de Gustave _____ Profession : Négociant _____

de Chamblon _____ domicilié à Grandben _____

et de Verina Paulina née Gloor _____

de Lutryl (organe) _____

Inscrit au présent registre le dix Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Gustave

Cornu, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Cornu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Juillet 1896

à l'état civil de Montagny.



N° 33

Magnin Louis Henri

Le onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à dix heures trente _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandben _____

Magnin Louis Henri _____ fils légitime _____

de Fanny Olive _____ Profession : Jardin _____

de Corulles sur Chavornay _____ domicilié à Grandben _____

et de fille elle-même de Jacques Henri Magnin _____

de _____

Inscrit au présent registre le onze Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Louis Magnin

oncle de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Magnin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 Juillet _____

à l'état civil de Chavornay



N° 34

Schmid Mathilde Emilie

Le dix huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize à huit heures trente minutes du soir est née à Grandson

Schmid Mathilde Emilie fille légitime de Eugène Adouard Profession: Négociant de Trutigen (Bernes) domicilié à Grandson et de Mathilde née Peller de Haut Vully (Fribourg)

Inscrit au présent registre le vingt un Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Eugène Adouard Schmid, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

E. Schmid, Jussop

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juillet 1896 à l'Etat civil de Trutigen

[Signature]

N° 35

Bertschi Jeanne

Le vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize à une heure trente minutes du matin est née à Grandson

Bertschi Jeanne fille légitime de Jean Jacob Profession: Serrurier de Dürrenäsch (Argovie) domicilié à Grandson et de Anne née Berner de Schafthausen (Argovie)

Inscrit au présent registre le vingt trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jean Jacob Bertschi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Bertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juillet à l'Etat civil de Dürrenäsch

[Signature]

Par décision du 11 avril 1939, le département de Justice, Police ordonne la rectification du nom patronymique en ce sens qu'il soit orthographié Schmid. Grandson, 14 avril 1939. L'officier de l'état-civil, Gust. Guibaud

N° 36
Roulet Charles Louis

Le vingt quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à cinq heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbou _____

Roulet Charles Louis _____ fils légitime _____

de Charles Francis _____ Profession : *poëteur* _____

de Nitky _____ domicilié à Grandbou _____

et de Thaline Jenny née Lourea _____

de Nottoway _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- sept _____ sur la déclaration de Charles
Francis Roulet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Roulet Ch^{les}

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 27 juillet 1896
à l'Etat civil de Grandbou



N° 37
Duvoisin Augustta

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à trois heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Corcettes rière Grandbou _____

Duvoisin Augustta _____ fille légitime _____

de Jean _____ Profession : *Vigneron* _____

de Fontanejier _____ domicilié à Corcettes _____

et de Louise Odeline née Corbay _____

de Mont sur Lausanne _____

Inscrit au présent registre le trente un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- sept _____ sur la déclaration de Jean
Duvoisin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 31 juillet _____
à l'Etat civil de Bonwillans



N° 38
P. Pedermann Armand
P. Leon

Le trente un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à quatre heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandson _____
Pedermann Armand Léon _____ fils légitime _____

de Alfred _____ Profession : Négociant _____
de Madisnyl (Bernes) _____ domicilié à Grandson _____
et de Alice née Fankhauser _____
de Paul (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le premier Août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Alfred
Pedermann, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Pedermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Août à
l'état civil de Madisnyl.

M. Hutton

N° 39
Gross Helène Julie

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Gij _____
Gross Helène Julie _____ fille légitime _____

de Ernest _____ Profession : agriculteur _____
de Gij et Novallet _____ domicilié à Gij _____
et de Alice née Compondeu _____
de Gij _____

Inscrit au présent registre le trois Août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Ernest
Gross, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Gross

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Août à
l'état civil de Gij

M. Hutton

N° 40

Chuat Adrien Louis

Le Vingt deux mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures minutes du matin
 est né à Gij
Chuat Adrien Louis fils légitime
 de Henri Profession : agriculteur
 de Gij domicilié à Gij
 et de Marie Louise Meylan
 de Lieu (Vallée de Joux)

Inscrit au présent registre le Vingt un
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jules
Chuat, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Chuat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le sept

M. Huet

N° 41

Patthey Robert Louis

Le Vingt trois mil huit cent quatre-vingt-
deux à quatre heures minutes du soir
 est né à Grandson
Patthey Robert Louis fils légitime
 de Jean Louis Profession : agriculteur
 de Gij domicilié à Grandson
 et de Marie Emma veuve Genier
 de Thierrens

Inscrit au présent registre le Vingt six
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jean Louis
Patthey, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Patthey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 septembre
 à l'état civil de Gij.

M. Huet

N° 42

Giroud Berthe Marie

Le vingt sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à neuf heures soixante _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Grandson _____
Giroud Berthe Marie _____ fille légitime _____
 de Henri _____ Profession : agriculteur _____
 de Grandevand _____ domicilié à Grandson _____
 et de Marie Elise Perdrigan _____
 de Omnes _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri
Giroud, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1^{er} Septembre
à l'Etat Civil de Giv



N° 43

Von Gunten Henri
Jean

Le Trente un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à deux heures soixante _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Grandson _____
Von Gunten Henri Jean _____ fils légitime _____
 de Jean Jacob _____ Profession : gypcier _____
 de Sigristmuhl (Bern) _____ domicilié à Grandson _____
 et de Anna Rosina Weyeneth _____
 de Madretsch _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jean Jacob
Von Gunten, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean von Gunten

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Septembre
à l'Etat Civil de Sigristmuhl



N° 44
Roulin Laurence Emilie

Le six Septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept à deux heures minutes du matin

est née à Grandson

Roulin Laurence Emilie fille légitime

de Ernest Emile Profession : Antiquaire

de Ford (Fribourg) domicilié à Grandson

et de Rose Charlotte née Gross

de Gij et de Novallès

Inscrit au présent registre le sept Septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Ernest Emile

Roulin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Roulin.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Septembre
à l'Etat civil d'Oranien.

M. Hutton

N° 45
Perret Delphine

Le cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept à cinq heures minutes du soir

est née à Grandson

Perret Delphine fille légitime

de Jean Marc Profession : laitier

de Albertus domicilié à Grandson

et de Sibille née Ramsayer

de Kirchdorf

Inscrit au présent registre le sept Septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Jean Marc

Perret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Septembre
à l'Etat civil d'Oranien.

M. Hutton

N° 46
Steffen Albert Jules

Le dia septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandson _____

Steffen Albert Jules _____ fils légitime _____

de Marc Henri _____ Profession : forgeron _____

de Gettenay (Berne) _____ domicilié à Grandson _____

et de Anna Louise née Verriest _____

de Champagne _____

Inscrit au présent registre le sept septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Marc Henri

Steffen, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Steffen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 septembre _____
à l'état civil de Gettenay.

M. Haffner

N° 47
Favre Augustta Julie

Le sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à six heures trente _____ minutes du soir _____

est _____ née à Grandson _____

Favre Augustta Julie _____ fille légitime _____

de Marie née Jeanet _____ Profession : ouvrière _____

de Forclès sur Marornay domicilié à Grandson _____

et de Veuve de Marie Augustte Favre dès le 26 Avril 1876

de _____

Inscrit au présent registre le doux septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Françoise

Jeanet, grand mère de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Françoise Jeanet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 septembre _____
à l'état civil de Marornay.

M. Haffner

N° 48
Zusflucht Lina
Juliette

Le Dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à Dix heures minutes du matin
est née à Grandson
Zusflucht Lina Juliette fille légitime
de Alphonse Edward Profession : ouvrier en tabac
de Kort (Grand Sucké de Bâle) domicilié à Grandson
et de Ima née Gillard
de Montpreveyres et de Méjèze
Inscrit au présent registre le Dix-neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de la mère de
l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Zusflucht Edward

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 Septembre à la
Mairie d'Etat.

J. Pawerex
remplissant

N° 49
Compondu Blanche
Emilie

Le Vingt deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à une heure quinze minutes du matin
est née à Giez
Compondu Blanche Emilie fille légitime
de Ernest Louis Profession : agriculteur
de Giez domicilié à Giez
et de Marie Elise Juliette Mayor
de Challens
Inscrit au présent registre le Vingt deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Ernest
Louis Compondu, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Compondu Ernest Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué de _____

M. Mutter

N° 50

Ischy Véronique Marguerite

Le Vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept à huit heures vingt minutes du soir
 est née à sa Tuileries de Grandson
Ischy Véronique Marguerite fille illégitime
 de Véronique Emma Profession : point
 de Rumitberg (Bern) domicilié aux Tuileries
~~et de~~ fille elle même François Jacob Ischy
 de _____

Inscrit au présent registre le Vingt six Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Emma
Cornu, sage femme patentée.

Confirmé après lecture faite :

Emma Cornu sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1^{er} Octobre à
l'Etat Civil de Rumitberg.

M. Hutton

N° 51

Guichard enfant
du sexe féminin

Le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-
sept à midi heure _____ minutes du _____
 est morte née à Grandson
Guichard enfant du sexe féminin fille légitime
 de Alfred Jean Prosper Lion Profession : Voiturier
 de Lambrie (Maine & Loire) France domicilié à Grandson
 et de Robine Jenny née Mathonnet
 de Spindel

Inscrit au présent registre le Trois Octobre
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de, Alfred
Jean Prosper Lion Guichard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Guichard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N° 52
Chevalier Auguste
Ami

Le onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbon _____
Chevalier Auguste Ami _____ fils légitime _____
de Auguste _____ Profession : loucher _____
de Champouen _____ domicilié à Grandbon _____
et de Féontine Jeanne née Mermoud _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Auguste
Chevalier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chevalier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Octobre _____
à l'état civil de Menthon.



N° 53
Henriod Louis
Henri

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à six heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbon _____
Henriod Louis Henri _____ fils légitime _____
de Charles Henri _____ Profession : Grandbon _____
de Sullent _____ domicilié à Grandbon _____
et de Henriette Julie née David _____
de Ruyres et Vittelboeuf _____

Inscrit au présent registre le seize Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Mme David
tante de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Elise David.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Octobre _____
à l'état civil de Bailly.



N° 54
 Rattel Germaine
 Olga

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six _____ à quatre heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Grandton _____

Rattel Germaine Olga _____ fille légitime _____

de Charles Alfred _____ Profession : domestique _____

de Suzet (Nuehâtel) domicilié à Grandton _____

et de Marie Simme née Tharin _____

de Champagne _____

Inscrit au présent registre le Vingt Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- six _____ sur la déclaration de Charles

Alfred Rattel, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Profeb.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Octobre _____

à l'état civil de Beulmer.

M. Hutton

N° 55
 Land Marguerite
 Germaine

Le Vingt deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six _____ à cinq heures trente _____ minutes du soir _____

est _____ née à Grandton _____

Land Marguerite Germaine - fille légitime _____

de Frédéric Edouard _____ Profession : carrier en tabac _____

de Raulb _____ domicilié à Grandton _____

et de Anna Pitter _____

de Wablers (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- six _____ sur la déclaration de Frédéric

Edouard Land, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Land Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Octobre _____

à l'état civil de Beulmer.

M. Hutton

N° 56
 Stebler Ernest

Le quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à deux heures quinze minutes du matin
 est né à aux Tuileries rive Grandson
Stebler Ernest fils légitime
 de Alexandre Profession : terrassier
 de Sedorf (Bernes) domicilié à aux Tuileries
 et de Marie Louise née Pichonnet
 de Broant, Vilaine, Dép. Ille & Vilaine (France)
 Inscrit au présent registre le die sept Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Alexandre
Stebler, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Stebler Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Novembre
 à l'Etat civil de Sedorf.



N° 57
 Henriod enfant du
 sexe masculin

Le dix huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures minutes du matin
 est mort né à Grandson
Henriod enfant du sexe masculin fils légitime
 de Francois Jules Profession : ouvrier
 de Sullens domicilié à Grandson
 et de Alisa née Borroy
 de Vaugondry
 Inscrit au présent registre le dix neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Francois
Jules Borroy soit Henriod, père de l'enfant mort né.

Confirmé après lecture faite :

Henriod Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 58

Groux Arthur Jules

Le six Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à onze heures et trente _____ minutes du Soir _____

est _____ né à Grandbou _____

de Groux Arthur Jules _____ fils légitime _____

de Jules César _____ Profession : journalier _____

de Gij N Novallès _____ domicilié à Grandbou _____

et de Louise née Patthey _____

de Gij _____

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jules César

Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Décembre _____

à l'état civil de Gij

M. Hatto

N° 59

Mazza Emile Eugène

Le sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à sept heures _____ minutes du Soir _____

est _____ né à Grandbou _____

de Mazza Emile Eugène _____ fils légitime _____

de Adigis Fausto Gubielle _____ Profession : maçon _____

de Saint-Martino près Vigonza domicilié à Grandbou _____

et de Marie Sophie née ^{italie} Genaine _____

de Mouton d'Or _____

Inscrit au présent registre le neuf Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Adigis Fausto

Gubielle Mazza, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Mazza

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Décembre _____

à l'état civil de Mouton d'Or.

M. Hatto

N° 60

Mermoud Mathilde
Subanne

Le trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-
six à onze heures minutes du matin
est née à Grandson

Mermoud Mathilde Subanne fille légitime
de Philippe Ami Profession: Cordonnier
de Sainte Croix domicilié à Grandson
et de Marie Lina née Apothéloy
de Omer et Forcelles

Inscrit au présent registre le Trente Décembre
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Philippe
Ami Mermoud père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Philippe Mermoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hulton

Communiqué le 31 Décembre à
l'Etat civil de Ste Croix

N°

Le numéro soixante à la page
deux dix sept est celui de la dernière
inscription faite dans l'année mil
huit cent quatre vingt six.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Je que nous certifions.

Grandson le 31 Décembre 1896

Officier d'Etat civil

M. Hulton

Un double a été remis le 9
Janvier 1897 à l'autorité
cantonale en exécution de

l'art. 2 de la loi.

L'Officier d'Etat civil

M. Hulton



Du 9 Janv 1897.
Le Procureur P. Mrolee

~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à _____ heure _____ minutes du _____
est né à _____
_____ fil légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____
Communiqué _____~~

N^o 1
Ray Daniel Louis

Le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à une heure trente minutes du matin
est né à Grandson

Ray Daniel Louis fils légitime

de Louis Edouard Profession : agriculteur

de Grandson et Villard Burquin domicilié à Grandson

et de Elise née Hugy

de Piesen (Berne)

Inscrit au présent registre le quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Louis
Edouard Ray, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Janvier à
l'Etat civil de Piesen.

M. Muller

N^o 2
Ayer Alfred Fritz

Le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures minutes du soir

est né à Grandson

Ayer Alfred Fritz fils légitime

de Bertha Profession : cuisinier

de Sorens (Tribourgy) domicilié à Grandson

et de fille elle mine de Jean Joseph Ayer

de

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Madame
Corneu, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Emma Corneu sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Janvier à
l'Etat civil de Sorens

M. Muller

N° 3
Morissetti Marie

Le Vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à dix heures quarante minutes du soir
est _____ née à Grandson

Morissetti Marie fille légitime
de Angèle Profession : Terblantier
de Oggelbio (Novare) Italie domicilié à Grandson
et de Naroline née Dijerens
de Sutry

Inscrit au présent registre le Vingt six Janvier
mil huit cent quatre-vingt- deux sept sur la déclaration de Angèle
Morissetti, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Angelo Morsetti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Janvier à la
Chancellerie d'Etat

A. H. Mutton

N° 4
Kunderer Harold

Le Vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à quatre heures dix minutes du matin
est _____ né à Grandson

Kunderer Harold fils légitime
de Henri Hermann Profession : Négociant
de Grandson domicilié à Grandson
et de Lucine Andrews
de St George (Maine, Lincoln, Etats Unis)

Inscrit au présent registre le Vingt six Janvier
mil huit cent quatre-vingt- deux sept sur la déclaration de Henri
Hermann Kunderer, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

A. H. Mutton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

A. H. Mutton

N^o 5
 Braillard Eugène

Le Vingt neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux Sept à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandson

Braillard Eugène fil légitime

de Vitor Profession : Notaire

de Moudon, Bully & Sottens domicilié à Grandson

et de Emma née Watter

de Gottens

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Janvier
 mil huit cent quatre-vingt- deux Sept sur la déclaration de Vitor
Braillard, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

A. Müller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 février à l'état
Nivel de Moudon & St-Lierges

M. Müller

N^o 6
 Jordan Gustave

Le deux Février mil huit cent quatre-vingt-
deux Sept à vingt heures trente minutes du soir
 est _____ né à Grandson

Jordan Gustave fil légitime

de Alfred Profession : Horloger

de Rueyes domicilié à Grandson

et de Fathime Elisabeth Pillonnet

de Ballion (Tribourg)

Inscrit au présent registre le trois février
 mil huit cent quatre-vingt- deux Sept sur la déclaration de Alfred
Jordan, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Alfred Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 février à l'état
Nivel de Fay

M. Müller

N° 7
Jaccard Berthe

Le dix sept février mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures vingt minutes du soir
est né à Grandbou

Jaccard Berthe fille légitime
de François Louis Profession : jardinier
de Sainte Croix domicilié à Grandbou
et de Marie Lucie née Vallon
de Mollondint

Inscrit au présent registre le dix février
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de François
Jaccard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jaccard François Ld

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 février
à l'état civil de Ste Croix & des granges.



N° 8
Vautier Simone
Hilda

Le Vingt au février mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à midi heure quinze minutes du jour
est née à Grandbou

Vautier Simone Hilda fille légitime
de Auguste Profession : Négociant
de Blanchet et du Matelard domicilié à Grandbou
et de Emma née Lefeur
de Matelard

Inscrit au présent registre le Vingt deux février
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de Auguste
Vautier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Vautier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Mars
à l'état civil de Montreux



N^o 9
Minderer Pierre
David

Le Vingt un Février mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures quinze minutes du soir
est né à Grandson
Minderer Pierre David fils légitime
de Eugène Profession : Négociant
de Grandson domicilié à Grandson
et de Amélie née Roigny
de Champtaucourt

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Février
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Eugène
Minderer, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eug. Minderer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Huet

N^o 10
Perdrisat Louise

Le Premier Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures minutes du soir
est née à Grandson
Perdrisat Louise fille légitime
de Gustave François Profession : ouvrier en tatar
de Ormeaux domicilié à Grandson
et de Louise née Forbay
de Mont sur Ecluse

Inscrit au présent registre le Trois Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Gustave
François Perdrisat, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gve Perdrisat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Mars à l'état

Née de Louise

M. Huet

N° 11
Guichard Juliette
Fauttine

Le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à six heures trente minutes du soir
est née à Grandton

Guichard Juliette Fauttine fille légitime
de Alfred Louis Profession : domestique
de Sombrie (Dép. Maine Loire) domicilié à Grandton
et de Sophie Henriette née Gencine
de Château d'Or

Inscrit au présent registre le quinze Mars
mil huit cent quatre-vingt- deux sept sur la déclaration de Alfred Louis
Guichard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guichard Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Mars 1891
à la Mairie d'Etat.

M. Huet

N° 12
Platard Habelle
Marquerite

Le six Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à neuf heures quarante cinq minutes du soir
est née à Grandton

Platard Habelle Marquerite fille légitime
de Augustine Pauline Profession : ouvrière en tabac
de Henry (France) domicilié à Grandton
et de

de

Inscrit au présent registre le quinze Mars
mil huit cent quatre-vingt- deux sept sur la déclaration de Eugenie
Barraud, maîtresse de pension de Augustine Pauline Platard.

Confirmé après lecture faite :

Eugenie Barraud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Mars
à la Mairie d'Etat.

M. Huet

N° 13

Salvadi Thérèse
Marie

Le dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à midi _____ heure dix _____ minutes du _____
est _____ né e à Grandson _____

Salvadi Thérèse Marie _____ fille légitime _____

de Antonis Guilleppe _____ Profession : maçon _____

de Sigarnette (Fellik) domicilié à Grandson _____

et de Caroline Sophie née Genaine _____

de Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le vingt Mars _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sept — sur la déclaration de Antonis

Guilleppe Salvadi, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Salvadi Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Mars à _____

l'état civil de Sigarnette _____



N° 14

Giroud Adrien
Robert

Le trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à sept heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandson _____

Giroud Adrien Robert _____ fils légitime _____

de Grandevand _____ Profession : journalier _____

de Edmond Louis _____ domicilié à Grandson _____

et de Alice Robalie née Regamey _____

de Laubanne et Forcl _____

Inscrit au présent registre le trois Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- dix sept — sur la déclaration de Edmond

Louis Giroud, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Giroud Edmond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Avril à _____

l'état civil de Sig _____



N° 15
 Duvoisin Henri Jaques

Le quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à huit heures minutes du matin
 est né à Geij, Perraye
Duvoisin Henri Jaques fils légitime
 de Edmond Henri Profession : agriculteur
 de Orget domicilié à Geij
 et de Robine née Merier
 de Pentheriaz

Inscrit au présent registre le quinze Avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux sept sur la déclaration de Edmond
Henri Duvoisin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Avril à
L'Etat civil de Montagny



N° 16
 Vautier Marthe Thérèse

Le vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à deux heures trente minutes du matin
 est née à Grandbon, Rue Haute
Vautier Marthe Thérèse fille légitime
 de Henri David Profession : Négociant
 de Planchet et du Châtelard domicilié à Grandbon
 et de Françoise Habelle née Vautier
 de Planchet et du Châtelard

Inscrit au présent registre le vingt trois Avril
 mil huit cent quatre-vingt-deux sept sur la déclaration de Henri
David Vautier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

David Vautier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Avril à
L'Etat civil de Montroux



N° 47

Christien Maurice

Le Vingt trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à huit heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à un Trileris rière Grandson _____
Christien Maurice _____ fils légitime _____
 de Luile _____ Profession : agriculteur _____
 de Valleyres-sous-Montagny domicilié à un Trileris _____
 et de Elise nie Amiel _____
 de Grandson _____

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Luile
Christien, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Christien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Avril :L'Etat Civil de Montagny

N° 18

Groux Lucie Nancy

Le Vingt deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à dix heures trente _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Giez _____
Groux Lucie Nancy _____ fille légitime _____
 de Juttin _____ Profession : agriculteur _____
 de Giez N de Novalles domicilié à Giez _____
 et de Émile nie Contette _____
 de Ramus _____

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Juttin
Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Justin Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1 Mai :L'Etat
Civil de Giez

N° 19
Guillouet Lucie
Madeline

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ née à Grandton _____
Guillouet Lucie Madeline _____ fille légitime _____
de Frank Edmond Georges _____ Profession : Charpentier
de Grandton Champagne domicilié à Grandton _____
et de Nancy ni Maltonnet _____
de Spindel _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Frank
Edmond Georges Guillouet père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guillouet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué 4 Mai à l'Etat
Nivernais de Champagne.

M. Maltonnet

N° 20
Bagon Aini Michel

Le sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à onze heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à la Pissine _____
Bagon Aini Michel _____ fils légitime _____
de Michel _____ Profession : Agriculteur
de Osmont _____ domicilié à Osmont _____
et de Marie Aline Gaille _____
de Provence _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Michel
Bagon, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Michel Bagon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Mai à l'Etat
Nivernais de Nivernis.

M. Maltonnet

N° 21
Junod Gustave

Le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à sept heures minutes du soir
est né à Grandson
Junod Gustave fil légitime
de Charles Frédéric Profession : agriculteur
de Joseph N. Mettraux domicilié à Grandson
et de Bertha née Nicoud
de Vaumarais Verneyaz

Inscrit au présent registre le quinze Mai
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de Charles
Frédéric Junod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Junod Charles Frère

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Mai à
l'état civil de la commune de Grandson.

M. H. Mettraux

N° 22
Lometto Geneviève

Le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à une heure minutes du matin
est née à Grandson
Lometto Geneviève fil légitime
de Jean Profession : maçon
de Val d'Ingo, Pimond domicilié à Grandson
et de Rose née Lamin
de Villars le Grand

Inscrit au présent registre le dix sept Mai
mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de Jean
Lometto, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Lometto

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Mai à la
Mairie d'état.

M. H. Mettraux

N° 23
Fanollier Berthe

Le hize Mai mil huit cent quatre-vingt-
die Sept à une heure quarante minutes du matin
est _____ née à Lorellettes mère Grandson
Fanollier Berthe fille légitime
de Tules Profession : employé T S'
de Aréthommières domicilié à Lorellettes
et de Fanny née Blanchet
de _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Mai
mil huit cent quatre-vingt- dix Sept sur la déclaration de Marguerite
Duvosier, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Margte Duvosier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Mai à l'état
civil de Premier.

M. Mullon

N° 24
Zufflihn Agénor
Henri

Le Vingt trois Mai mil huit cent quatre-vingt-
die Sept à six heure trente minutes du soir
est _____ né à Grandson
Zufflihn Agénor Henri fils légitime
de Charles Henri Profession : journalier
de Porte, grand Duché de domicilié à Grandson
et de Lina ^{Bade} Knottmann née Autbert
de Gretly & Belmond

Inscrit au présent registre le Vingt six Mai
mil huit cent quatre-vingt- die Sept sur la déclaration de Charles
Henri Zufflihn, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Hüpfenst

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Mairie
d'état le 1^{er} Juin

M. Mullon

N° 25

Röthlisberger Andri
Louis

Le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à neuf heures trente minutes du matin
est né à Pérolle siècle Grandbou

Röthlisberger Andri Louis fils légitime

de Jaques Louis Profession : muniier

de Langnau (Bern) domicilié à Pérolle

et de Françoise Sophie née Baillet

de Gorgier

Inscrit au présent registre le sept juin

mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de Jaques

Louis Röthlisberger, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Röthlisberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 juin à l'Etat
civil de Pérolle.

M. Munoz

N° 26

Favre Louise

Le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à sept heures trente minutes du matin
est née à Grandbou

Favre Louise fille légitime

de Jules François Profession : Vigneron

de Corcelles sur Favornay domicilié à Grandbou

et de Félicie née Perret

de Villard-Fierclin

Inscrit au présent registre le sept juin

mil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de Jules

François Favre, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Favre Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 juin à
l'Etat civil de Favornay

M. Munoz

N° 27
Jahn Ernest

Le huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandson _____
Jahn Ernest _____ fil/ légitime _____
de Ernest Frédéric Henri _____ Profession : Pharmacien _____
de Lengbaurg (Serguie) domicilié à Grandson _____
et de Anna Caroline née Auberton _____
de Grelly et d'Abertines _____
Inscrit au présent registre le dix Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Gauid
Auberton, grand père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

G. Auberson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Juin à
l'Etat civil de Lengbaurg.



N° 28
Jaccard Alfred
Fernand

Le treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandson _____
Jaccard Alfred Fernand _____ fil/ illégitime _____
de Jenny _____ Profession : ouvrière _____
de Ste Croix _____ domicilié à Grandson _____
et de fille elle même de Henri Jaccard et _____
de Jenny née Reymond _____
Inscrit au présent registre le quinze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Jenny Jaccard,
grand mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jenny Jaccard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Juin à l'Etat
civil de Ste Croix.



N° 29
Forettier François

Le dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à ux Tuileries de Grandson _____
Forettier François _____ fils légitime _____
de Samuel Charles _____ Profession : employé J.S.
de Thierront _____ domicilié à ux Tuileries _____
et de Elie née Marchand _____
de Veugelles _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Samuel
Charles Forettier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Forettier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juin à l'état
Nive de Thierront



N° 30
Groux Violette

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à ux Tuileries de Grandson _____
Groux Violette _____ fille légitime _____
de Amile _____ Profession : vigneron _____
de Guy et de Novalles _____ domicilié à ux Tuileries _____
et de Lucie Anna ou Vaucher _____
de Fleurier _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Amile
Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juin à
l'état Nive de Guy.



N° 31
 Cassuier Roger Albar

Le *Vingt neuf Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à deux heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ né à *aux Tuileries sœur Grandbon* _____
Cassuier Roger Albar _____ fils légitime _____
 de *Jean* _____ Profession : *Agriculteur* _____
 de *Bullel* _____ domicilié à *aux Tuileries* _____
 et de *Lucia Amier* _____
 de *Grandbon* _____

Inscrit au présent registre le *trente Juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix Sept* _____ sur la déclaration de *Jean* _____
Cassuier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Lafour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *7 Juillet* _____ à
 l'état civil de *Bullel* _____



N° 32
 Groux Germaine
 Marguerite

Le *dix Sept Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à deux heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Grandbon* _____
Groux Germaine Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Henri Louis Coustant* _____ Profession : *protestant* _____
 de *Guy N. Novallet* _____ domicilié à *Grandbon* _____
 et de *Marie Sophie Grandquillaume* _____
 de *Grandbon* _____

Inscrit au présent registre le *dix neuf Juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix Sept* _____ sur la déclaration de *Henri Louis*
Coustant Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Groux Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *19 Juillet* _____ à
 l'état civil de *Guy* _____



N° 33

Henrioud Valentin
François

Le dix sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept — à dix heures trente _____ minutes du matin
est _____ né à Grandson _____

Henrioud Valentin François _____ fils légitime _____

de Emile François _____ Profession : boulanger pâtissier.

de Grebby _____ domicilié à Grandson _____

et de Bertha Valentine Vollmann _____

de Oberfritz _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept — sur la déclaration de Emile
François Henrioud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henrioud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Juillet _____
à l'état civil de Belvaux.

M. H. H. H.

N° 34

Mermillod Mémenti
Hélène

Le Vingt trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept — à onze heures _____ minutes du Soir _____
est _____ née à Grandson _____

Mermillod Mémenti Hélène _____ fille légitime _____

de Laurent _____ Profession : Couvreur _____

de Leimbint _____ domicilié à Grandson _____

et de Anna Hélène née Senn _____

de Belpberg (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le Vingt six Août _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept — sur la déclaration de Laurent
Mermillod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Laurent Mermillod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 2 Août 1897
à l'état civil de Begnins.

M. H. H. H.

N° 35
 Crausaz Amilie
 Motille

Le premier Jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept à six heures quarante cinq minutes du matin
 est _____ née à Grandson _____
 Crausaz Amilie Motille _____ fille légitime _____
 de Adrien Amilie _____ Profession : menuisier _____
 de Villeneuve (Fribourg) _____ domicilié à Grandson _____
 et de Rosa Guillet _____
 de Mère & Paquier _____

Inscrit au présent registre le deux Jour _____
 mil huit cent quatre-vingt dix sept sur la déclaration de Adrien
 Amilie Crausaz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
 Emile Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Jour à
 l'Etat civil de Surpierre.



N° 36
 Martin Bitini
 Eugène

Le deux Jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept à deux heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Grandson _____
 Martin Bitini Eugène _____ fils légitime _____
 de Eugène _____ Profession : bouvier _____
 de Vallegret sous Montagny domicilié à Grandson _____
 et de Laura Thérèse née Wollmann _____
 de Gips Oberpink _____

Inscrit au présent registre le deux Jour _____
 mil huit cent quatre-vingt dix sept sur la déclaration de Eugène
 Martin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
 Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Jour à
 l'Etat civil de Montagny



N° 37
Bertschi Emile

Le dix sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandson _____
Bertschi Emile _____ fils légitime _____
de Jean Jacob _____ Profession : tonnelier _____
de Durrenack (argovien) domicilié à Grandson _____
et de Anna née Berner _____
de Schafisheim (argovien) _____

Inscrit au présent registre le dix août _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Jean Jacob
Bertschi père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 août à l'Etat

ville de Durrenack.

M. Hannon

N° 38
Gross Fernand
Courad

Le quinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à huit heures trante _____ minutes du soir
est _____ né à Giez _____
Gross Fernand Courad _____ fils légitime _____
de Emile _____ Profession : domestique _____
de Giez N. Novallet _____ domicilié à Giez _____
et de Sophie Marie Gey _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix sept août _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Emile
Gross père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Gross

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 août :

l'Etat ville de Giez

M. Hannon

N° 39
 Richner Fanny
 Clara

Le dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept à cinq heures _____ minutes du soir _____
 est _____ née à Graudon _____
 Richner Fanny Clara _____ fille légitime _____
 de Jacob _____ Profession : marchand de bétail
 de Gränichen, Argovie domicilié à Graudon _____
 et de Hermance Augustine née Ischy _____
 de Rümisberg _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Elise
 Ischy, tante de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Elise Ischy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 août à
 l'état civil de Gränichen



N° 40
 Hausmann Wilhelm
 Georges.

Le dix neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix sept à quatre heure _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Graudon _____
 Hausmann Wilhelm Georges _____ fils légitime _____
 de Frédéric Wilhelm _____ Profession : tisserand
 de Eugelle la Mothe _____ domicilié à Graudon _____
 et de Henriette Augustta née Mianton _____
 de Meyres _____

Inscrit au présent registre le dix neuf août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Frédéric
 Wilhelm Hausmann, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Wilhelm Hausmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 août à
 l'état civil de Montagny



N° 41

Grandjean Aimé
Arthur

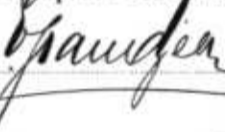
Par son office du 3 juillet 1900, la
Municipalité d'Etat, donne avis
qu'il ressort d'une lettre de bon-
provisoire instrumentée par le notaire
U. Maresday à Yverdon, le 18
juin 1900 et visée par le conseil
d'Etat, le 26 id., que l'enfant
inconnu d'autre part a été tenu
au nombre des bourgeois de la
Commune d'Yverdon.

Grandjean le 22 août 1900

L'officier d'Etat civil


Le vingt un août mil huit cent quatre-vingt-dix sept à huit heures vingt minutes du matinest né à GrandjeanGrandjean Aimé Arthur fils légitimede Ésopold Edmond Profession : Préparé aux poursuitesde Buttel et la Côte aux Fies domicilié à Grandjeanet de Sainte Adèle née Baillerde YverdonInscrit au présent registre le vingt un aoûtmil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de ÉsopoldEdmond Grandjean, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :


Communiqué le 6 septembre àl'Etat civil de Buttel et la Côte aux Fies.

N° 42

Roulet Alice

Le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept à sept heures quarante minutes du matinest née à GrandjeanRoulet Alice fille légitimede Charles François Profession : Horlogerde Nisby domicilié à Grandjeanet de Maline Jenny née Conradde CollonayInscrit au présent registre le quatre septembremil huit cent quatre-vingt- dix sept sur la déclaration de CharlesFrançois Roulet père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :


Communiqué le 6 septembre àl'Etat civil de Grandjean

N° 43
 Cochard Charles
 Louis

Le Quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à Cinq heures minutes du matin
 est né à Grandson
Cochard Charles Louis fils légitime
 de Juliet Louis Profession : employé J.S.
 de Romairon Villard Burguin domicilié à Grandson
 et de Fanny Louise Marie Favre
 de Bouvillars

Inscrit au présent registre le Six Septembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix Sept sur la déclaration de Juliet Louis
Cochard père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Cochard Juliet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 6 Septembre
L'Etat-Maire de Champagne Fiy.



N° 44
 Cand Fernand Louis

Le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à dix heures minutes du matin
 est né à Grandson
Cand Fernand Louis fils légitime
 de Julien Profession : manœuvre
 de Rancet domicilié à Grandson
 et de Marie Louise nie Volper
 de Chesana Noriaz

Inscrit au présent registre le treizi Septembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix Sept sur la déclaration de Louise
Cand, grand mère de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Louise Cand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Septembre
L'Etat-Maire de Paulmes



N° 45
Eidermann Eva
Eina

Le Vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à Sept heures _____ minutes du matin

est _____ née à Grandson _____

Eidermann Eva Eina _____ fille légitime _____

de Alfred _____ Profession : Négociant _____

de Madiswyl _____ domicilié à Grandson _____

et de Mlle née Pankhauser _____

de Trub. Berne _____

Inscrit au présent registre le Vingt un Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix Sept _____ sur la déclaration de Alfred

Eidermann, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Eidermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Septembre à

l'Etat Civil de Madiswyl.

M. Mutter

N° 46
Gross Maurice

Le Vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à neuf heures _____ minutes du matin

est _____ né à ux Guilleret rière Grandson _____

Gross Maurice _____ fils légitime _____

de Edouard _____ Profession : Agriculteur _____

de Fiez Novalles _____ domicilié à ux Guilleret _____

et de Marie Mita née Duvoisin _____

de Fontanayier _____

Inscrit au présent registre le Vingt un Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix Sept _____ sur la déclaration de Edouard

Gross père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Gross

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Septembre à

l'Etat Civil de Fiez.

M. Mutter

N° 47
Herron Frida

Le Vingt huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux sept à trois heures _____ minutes du soir

est _____ née à un Quileries de Grandson
Herron Frida _____ fils légitime

de Gottfried _____ Profession : agriculteur

de Eurtigen Tribourg domicilié à un Quileries

et de Maline née Gross

de Guy et Novalles

Inscrit au présent registre le trente septembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dieux sept sur la déclaration de Gottfried
Herron, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Herron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Muller

Communiqué le 9 octobre _____
à M. le Maire de Norad.

N° 48
Maeder Jeanne

Le trente septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux sept à huit heures _____ minutes du matin

est _____ née à Grandson
Maeder Jeanne _____ fils légitime

de Alfred _____ Profession : agriculteur

de Salvagnach (Tribourg) domicilié à Grandson

et de Marie née Panter

de Chavornay

Inscrit au présent registre le deux octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dieux sept sur la déclaration de Alfred
Maeder, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Maeder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Muller

Communiqué le 11 octobre _____
à M. le Maire de Norad.

N° 49
Duboux Hélina
Henriette

Le trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à cinq heures trente _____ minutes du Soir
est _____ né(e) à Gij _____

Duboux Hélina Henriette _____ fille légitime _____

de Louis _____ Profession : agriculteur _____

de La Mauva _____ domicilié à Gij _____

et de Clara Henriette née Groux _____

de Gij et Novallet _____

Inscrit au présent registre le deux Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Louis

Duboux père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Duboux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Octobre _____

l'Etat Civil de Monnay

M. Mallon

N° 50
Gallicher Marguerite

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à neuf heures cinquante _____ minutes du Soir _____
est _____ né(e) à Grandbou _____

Gallicher Marguerite _____ fille légitime _____

de Roger _____ Profession : comptable _____

de Orbe _____ domicilié à Grandbou _____

et de Louise Adeline née Perret _____

de Mortinet sur Yverdon _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Roger

Gallicher père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Roger Gallicher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Octobre _____

l'Etat Civil de Orbe

M. Mallon

N° 51
Giroud Louis

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né à Grandson _____
Giroud Louis _____ fils légitime _____
de Henri _____ Profession : Agriculteur _____
de Grandjean _____ domicilié à Grandson _____
et de Marie Elise née Perdrigar _____
de Oussard _____

Inscrit au présent registre le six Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Henri
Giroud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Octobre _____
à l'Etat Civil de Fige.



N° 52
Meyer Elvire

Le douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à cinq heures quarante cinq minutes du soir _____
est _____ née à Grandson _____
Meyer Elvire _____ fille légitime _____
de Samuel _____ Profession : Négociant _____
de Pontarlier France domicilié à Grandson _____
et de Hortense née Dreyfuss _____
de Montbéliard _____

Inscrit au présent registre le treize Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Samuel
Meyer, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Meyer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Octobre _____
à l'Etat Civil de Fige à la Chancellerie d'Etat.



N° 53

Stalder Robert

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandson _____

Stalder Robert _____ fils légitime _____

de Rodolphe _____ Profession : journalier _____

de Spiez _____ domicilié à Grandson _____

et de Emma née Micville _____

de Albert _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Rodolphe

Stalder, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Rudolf Stalder _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Novembre à l'Etat

civil de Spiez _____



N° 54

Mottay Edouard Roger

Le sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à une heure _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandson _____

Mottay Edouard Roger _____ fils légitime _____

de Jules Rodolphe _____ Profession : ouvrier de fabrique

de Syens _____ domicilié à Grandson _____

et de Eusebe Berthe Guillet _____

de Marie et Paquier _____

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ sur la déclaration de Emma

Guillet, tante de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emma Guillet _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Novembre à l'Etat

civil de Moudon _____



N° 55
Chevalier Albert Ami

Le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à quatre heures minutes du matin
est né à Grandbou
Chevalier Albert Ami fils légitime
de Auguste Profession : journalier
de Champouet domicilié à Grandbou
et de Féontine Jeanne née Merveil
de Ste Croix

Inscrit au présent registre le dix Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix Sept sur la déclaration de Auguste
Chevalier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chevalier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Novembre à Ulter
Maire de Method



N° 56
Matthey Marie Adèle
Rabe

Le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept à trois heures trente minutes du soir
est née à Grandbou
Matthey Marie Adèle Rabe fille légitime
de Jules Profession : Voiturier
de Soles domicilié à Grandbou
et de Anna Mathirine née Tharin
de Champagne

Inscrit au présent registre le treize Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix Sept sur la déclaration de Marguerite
Duvosin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marguerite Duvosin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Mars à l'Etat
Maire de Soles



N° 57
Roulin Lucie Amélie

Le treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à trois heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Grandson _____

Roulin Lucie Amélie _____ fille légitime _____

de Emile Emile _____ Profession : Antiquaire _____

de Forel Tribourg _____ domicilié à Grandson _____

et de Rose Charlotte née Groux _____

de Guy A Novalles _____

Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sept _____ sur la déclaration de Emile Emile

Roulin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

E Roulin.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 sept :

à l'état civil d'Attavayer

M. Hutton

N° 58
Dumard Camille

Le vingt un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à deux heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à aux Tuileries rive Grandson _____

Dumard Camille _____ fille légitime _____

de Eugène _____ Profession : Agriculteur _____

de Forel Mully & Villard Moudray domicilié à aux Tuileries _____

et de Marie Thérèse née Rime _____

de Charney _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sept _____ sur la déclaration de Eugène

Dumard, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dumard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 sept :

à l'état civil d'Attavayer

M. Hutton

Sur décision du Conseil
d'Etat du 2 avril 1918, l'acte
ci-dessus est rectifié en ce sens
1° qu'au mot "soit" doit
substituer celui de "ne".
2° qu'au mot "fille" doit
substituer celui de "fils", l'enfant
né étant un garçon et non
une fille.
Inscrit le 19 avril 1918
par ord. du département
de justice et Police
L'Off. d'Etat Civil
M. Hutton

N° 59
Widmann Louis Henri

Le Vingt quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à deux heures minutes du matin
est né à Grandson
Widmann Louis Henri fils légitime
de Jules Louis Emile Profession : boulangier
de Over Bern domicilié à Grandson
et de Justine Marie née Raymond
de Vaulion

Inscrit au présent registre le Vingt sept Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Jules
Widmann père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Widmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 29 sept 1897 :
L'Etat civil de Forêt & St-Nicolas

M. H. M.

N° 60
Junod Armand
Marcel

Le Vingt sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures minutes du matin
est né à Les Guilleris
Junod Armand Marcel fils légitime
de Jean Louis Profession : agriculteur
de Jonibe et Murtua domicilié à Les Guilleris
et de Louise née Christine
de Valleyres Haut Montagny

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Jean Louis
Junod père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Junod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 sept : L'Etat
civil de Jonibe & Provenne

M. H. M.

N° 61
Gillieron Clémentine
Sara

Le premier Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à douze heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ née à Grandbou _____

Gillieron Clémentine Sara _____ fille légitime _____
de Henri _____ Profession : employé de bureau _____
de Servion _____ domicilié à Grandbou _____
et de Clémentine Sophie née Pottey _____
de Syant _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Henri
Gillieron, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Gillieron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Décembre :
L'Etat Civil de Oyon

M. Hellen

N° 62
Nicolier Georges

Le trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à trois heures trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbou _____

Nicolier Georges _____ fils légitime _____
de Alfred _____ Profession : Horloger _____
de Olyres _____ domicilié à Grandbou _____
et de Hélène née Genier _____
de Thierrant _____

Inscrit au présent registre le quatre Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration de Alfred
Nicollier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Nicolier Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Décembre : L'Etat
Civil d'Oyon.

M. Hellen

N° 63
Magnin Frédéric
Charles

Le trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à vingt heures _____ minutes du soir
est _____ né à Grandbou _____
Magnin Frédéric Charles _____ fils légitime _____
de Louis _____ Profession : employé J.S.
de Corcelles & Chavornay _____ domicilié à Grandbou _____
et de Caroline Henriette née Perrier _____
de Sainte Croix _____

Inscrit au présent registre le six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Louis
Magnin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Magnin Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 Décembre _____
à l'état civil de Chavornay.

M. Hutton

N° 64
Beausine Sara
Madeleine

Le Neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandbou _____
Beausine Sara Madeleine _____ fille légitime _____
de Ami Ernest _____ Profession : agriculteur
de Grandbou _____ domicilié à Grandbou _____
et de Alice Miville _____
de Pomy _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Ami Ernest
Beausine, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Beausine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

Le 10 Janv 1898,
ce préfet
L. Proulx

N°

Le numéro soixante quatre à la page quarante neuf est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt dix sept.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Je que nous certifions.

Grandson le 21 Décembre 1897

L'officier d'état civil

M. Hutton



Un double a été remis à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi, le 11 Janvier 1898.

L'officier d'état civil

M. Hutton



N° 1

Zusflucht Albert

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du _____
est _____ né à _____
de _____ fil _____ légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____
Communiqué _____

Le quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à sept heure et trente _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandson _____
Zusflucht Albert _____ fil _____ légitime _____
de *Alphonse Edouard* _____ Profession : *ouvrier* _____
de *Koch. Grand Puchi de* ^{Bade} domicilié à *Grandson* _____
et de *Lina née Zellard* _____
de *Montpreveyres et Nezières* _____
Inscrit au présent registre le *six Janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dix huit* _____ sur la déclaration de *Alphonse*
Edouard Zusflucht père de l'enfant nouveau né. _____
Confirmé après lecture faite : _____
Zusflucht Edouard _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____
Communiqué *le 8 Janvier à la* _____
Mairie d'état. _____

N° 2
Seancel René Louis

Le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures minutes du soir

est né à Grandson

Seancel René Louis fils légitime

de Charles Louis Profession : journalier

de Villard-Lutery domicilié à Grandson

et de Julie Marianna née Chevalier

de Champvaur

Inscrit au présent registre le six Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Charles Louis

Seancel père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Seancel Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Janvier :

l'état civil de la baray



N° 3
Lavin Paul

Le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à onze heures minutes du soir

est mort né à Grandson

Lavin Paul fils légitime

de François Eugène Profession : employé de bureau

de Vucherens domicilié à Grandson

et de Mathilde Fontaine née Colomb

de Sauge, Neuchâtel.

Inscrit au présent registre le six Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de François

Eugène Lavin, père de l'enfant mort né.

Confirmé après lecture faite :

Jacques

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N^o 4
 Porcher John Louis

Le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures minutes du soir

est né à Giez

Porcher John Louis fils légitime

de Amélie Profession : Cocher

de Corcelles le Grand domicilié à Giez

et de Bertha née Pillard

de Valleyres Saint Montagny

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Amélie

Porcher, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Emile Sorbet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Janvier à
M. le Maire de Corcelles

M. Mutton

N^o 5
 Despland Clothilde
 Caroline Sylvia

Le Neuf Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à deux heures trois minutes du soir

est née à Grandbon

Despland Clothilde Caroline Sylvia fille légitime

de Charles Jean Profession : Commis entrepreneur

de Grandbon domicilié à Grandbon

et de Elise Charlotte née Forestier

de Lutry etully

Inscrit au présent registre le dix février

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Mlle Pristinne

Forestier, grand mère de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Elise Forestier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Mutton

N° 6
Colomb Ernest
Gustave

Le Vingt en Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à une heure minutes du soir
est né à Grandson
Colomb Ernest Gustave fils légitime
de Arthur Amélie Profession : ouvrier
de Sauges - Neuchâtel domicilié à Grandson
et de Amélie Jenny Verney
de Villars Bramard

Inscrit au présent registre le vingt en février
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Amélie Arthur
Colomb, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Colomb Arthur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 23 février à
L'Etat civil de St Aubin

M. Hutton

N° 7
Ray enfant du sexe
féminin

Le Vingt Ninq Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures trente minutes du matin
est morte née à Grandson
Ray enfant du sexe féminin fille légitime
de Louis Edouard Profession : poind, agriculteur
de Grandson & Villars Burquin domicilié à Grandson
et de Elise née Maggi
de Prieten - Berne

Inscrit au présent registre le Vingt six février
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Louis
Edouard Ray, père de l'enfant mort né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Ray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hutton

N^o 8
 Von Gunten Nathali
 Rosa

Le vingt cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à une heure trente _____ minutes du Soir _____
 est _____ née à Grandbou _____
 Von Gunten Nathali Rosa _____ fille légitime _____
 de Jean Jacob _____ Profession : gyphier _____
 de Sigriswyl, Berne _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Anna Robina Weyereth _____
 de Madretsch, Berne. _____

Inscrit au présent registre le vingt six février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Jean Jacob
 Von Gunten, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean von Gunten

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1^{er} Mars à l'Etat
 civil de Sigriswyl.

N^o 9
 Ray Eugénie

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à onze heures trente _____ minutes du Soir _____
 est _____ née à la Poissin rière Grandbou _____
 Ray Eugénie _____ fille légitime _____
 de Louis Edouard _____ Profession : menuisier _____
 de Bonvillars et Villars Surquin domicilié à La Poissin _____
 et de Albertine née Jaquier _____
 de Bonvillars _____

Inscrit au présent registre le quatre Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Louis
 Edouard Ray, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Ray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Mars à l'Etat
 civil de Bonvillars + Fiy.

N° 10
Saunier Armand

Le Vingt deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux à sept heures _____ minutes du soir

est _____ né à aux Tuileries mère Grandson
Saunier Armand fils _____ légitime _____

de Tules Profession : journalier

de Fey domicilié à aux Tuileries

et de Hubonne Louise Adèle née Martin

de Rebinière

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Tules

Saunier père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Tules Saunier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mamon

Communiqué le 10 au _____ à l'état

_____ de Fey

Par le décret du 10 Novembre
1899, le Conseil d'Etat a
ordonné que la bourgeoisie de
Fey soit ajoutée à celle de
Rebinière.

Inscrit le 21 Décembre 1899

L'officier d'état civil



N° 11
Bover Gustave

Le Trente un Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures _____ minutes du soir

est _____ né à aux Tuileries mère Grandson

Bover Gustave fils _____ légitime _____

de Gustave Profession : architecte paybagitte

de Fleurier domicilié à Yverdon

et de Charlotte Emma

de Buttes

Inscrit au présent registre le premier Avril
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Gustave

Bover, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

G. Bover

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Mamon

Communiqué le 10 au _____ à

l'état civil de Fleurier

N° 12

Bourquin Charles
Edouard

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures _____ minutes du matin

est _____ né à Grandson _____

Bourquin Charles Edouard _____ fils légitime _____

de Théobald Arthur _____ Profession : *Cocher* _____

des Verrières et La Côte aux Fies domicilié à Grandson _____

et de Marie Louise Charroton _____

de Moud la ville _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Théobald

Arthur Bourquin, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Bourquin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Avril à _____

L'état civil des Verrières et Côte aux Fies.

N° 13

Aigroz Arthur
Auguste

Le dix huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à une heure trente _____ minutes du soir

est _____ né à Grandson _____

Aigroz Arthur Auguste _____ fils légitime _____

de Henri Lemer _____ Profession : *Charpentier* _____

de Nombremont le Pétit _____ domicilié à Grandson _____

et de Louise Constance Riemer _____

de Wattenwyl _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Henri Lemer

Aigroz, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Aigroz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Avril à _____

L'état civil de Nombremont

N° 14
 Deschmann Emilie
 Augustta

Le Vingt deux Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures minutes du soir
 est _____ née à Grandbou

Deschmann Emilie Augustta — fille légitime
 de Henri Profession : ouvrier de fabrique
 de Sutzfluh, Berne — domicilié à Grandbou
 et de Rose Marie Walther
 de Chavornay

Inscrit au présent registre le Vingt trois Avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Henri
Deschmann, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Deschmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 avril

Sutzfluh



N° 15
 Barbier Albert
 Samuel

Le Vingt cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à midi ~~heure~~ truite minutes du soir
 est _____ né à Grandbou, où la mère était en séjour.

Barbier Albert Samuel — fils légitime
 de Jacques Albert Profession : électricien
 de Boudry — domicilié à Orléans, Zurich
 et de Marie Moy
 de Hallnach, Berne

Inscrit au présent registre le Vingt cinq Avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Jacques Albert
Barbier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alb. Barbier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 avril

l'état civil de Boudry



N° 16

Dall'aglio Lydia Marie

Le Vingt six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Grandson _____

Dall'aglio Lydia Marie _____ fille légitime _____

de Dominique _____ Profession : Mouleur _____

de Masi, Province de Padoue, Italie domicilié à Grandson _____

et de Fanny Louise Meranday _____

de Method _____

Inscrit au présent registre le Vingt sept Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Dominique

Dall'aglio, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Dall'aglio Dominique

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1 Mai à l'é

Chancellerie d'Etat

M. Mazon

N° 17

Colomb Étienne Charles

Le Vingt neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures trente _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandson _____

Colomb Étienne Charles _____ fils légitime _____

de Jules Louis _____ Profession : Horloger _____

de Sauges, Neuchâtel _____ domicilié à Grandson _____

et de Julie Jenny née Genain _____

de Château d'Or _____

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Avril _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Jules Louis

Colomb, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Colomb Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 5 Mai à l'Etat civil

de St Aubin

M. Mazon

N° 18
 Duvoisin Charles

Le ving Mai mil huit cent quatre-vingt-
deux à six heures minutes du soir

est né à Lorelettes rive Grandson
Duvoisin Charles fils légitime

de Jean Profession : Vigueron

de Fontanajur domicilié à Lorelettes

et de Emile Adeline née Corbaz

de Moud sur Sautanne

Inscrit au présent registre le six Mai
 mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Jean Duvoisin
 père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Duvoisin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Mai à l'état
civil de Bonwillard

M. H. H. H.

N° 19
 Cornu William Frank

Le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures quarante cinq minutes du matin

est né à Grandson
Cornu William Frank fils légitime

de Guthann Profession : Négociant

de Chamblon domicilié à Grandson

et de Verina Paulina Gloor

de Ectuyel Argonne

Inscrit au présent registre le onze Mai
 mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Guthann
Cornu père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Cornu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 19 Mai à l'état
civil de Montagny

M. H. H. H.

N° 20

Groux Armand

Le Neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à trois heures trente _____ minutes du soir

est _____ né aux Tuileries de Grandbou _____

Groux Armand _____ fils légitime _____

de Louise _____ Profession : agriculteur _____

de Fij et Novallet _____ domicilié aux Tuileries _____

et de Lucie Emma née Vaucher _____

de Fleuriot _____

Inscrit au présent registre le onze Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Louise

Groux, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai :

L'état civil de Fij.



N° 21

Hinderer Eugénie Marie

Le Neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Grandbou _____

Hinderer Eugénie Marie _____ fille légitime _____

de Eugène _____ Profession : Négociant _____

de Grandbou _____ domicilié à Grandbou _____

et de Emilie née Coigny _____

de Champtaucy _____

Inscrit au présent registre le dix Sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Eugène

Hinderer, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. Hinderer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 22
Steffen Augustine
Lumma

Le dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandson _____
Steffen Augustine Lumma _____ fille légitime _____
de Marc Henri _____ Profession : *ferblanter* _____
de Gellenay, A. Perm _____ domicilié à Grandson _____
et de Lumma Louise née Verrières _____
de Champagne _____

Inscrit au présent registre le vingt Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Marc Henri
Steffen père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Steffen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai à l'état
civil de Gellenay.



N° 23
Lochand Alfred

Le premier Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Grandson _____
Lochand Alfred _____ fils légitime _____
de Fritz _____ Profession : employé J.S. _____
de Romairen & Villars Burgains domicilié à Grandson _____
et de Marie Louise Louvard _____
de Ste Croix _____

Inscrit au présent registre le trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Fritz
Lochand, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Lochand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Juin à l'état
civil de Champagne & Ficy



N° 24
 Stalder enfant du sexe
 masculin

Le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à trois heures _____ minutes du matin _____
 est mort né à Grandbou _____
 Stalder enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
 de Jean _____ Profession : agriculteur _____
 de Spiez, Berne _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Madelaine née Schlecht _____
 de Radelfingen _____

Inscrit au présent registre le quatre Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration de Jean
 Stalder père de l'enfant mort né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 25
 Salvadi Louis Thomas

Le onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à deux heures dix _____ minutes du matin _____
 est _____ née à Grandbou _____
 Salvadi Louis Thomas _____ fils légitime _____
 de Frédéric _____ Profession : maçon _____
 de Sigornetto, Vallis _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Marie Josephine née Bellon _____
 de Niv (France) _____

Inscrit au présent registre le onze Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix huit _____ sur la déclaration de Frédéric
 Salvadi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Salvadi Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Juin à l'état

Niv de Sigornetto.



Approuvé la radiation du nom
 Mai pour être remplacé par celui
 de Juin.

L'Officier de l'état civil
 M. M. M.

N° 26

Epars Marguerite Louise

Le *diez huit Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez huit à *deux heures trente* _____ minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Grandson* _____
Epars Marguerite Louise _____ fille légitime _____
 de *Rodolphe* _____ Profession : *muniicier* _____
 de *Penthalay* _____ domicilié à *Grandson* _____
 et de *Suzanne Virginie née Perrier* _____
 de *Ste Croix* _____

Inscrit au présent registre le *diez huit Juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *diez huit* _____ sur la déclaration de *Rodolphe*
Epars, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Epars Rodolphe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *21 Juin 1898*

à *l'état civil de Moutonay.*

M. Muron

N° 27

Muguenin Lucie Elie

Le *seize Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez huit à *diez heures* _____ *diez* minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Grandson* _____
Muguenin Lucie Elie _____ fille légitime _____
 de *Lucie Robette* _____ Profession : *ouvrière* _____
 de *Loche et la Prévins* _____ domicilié à *Grandson* _____
 et de *elle même de Auguste Muguenin* _____
 de _____

Inscrit au présent registre le *diez huit Juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *diez huit* _____ sur la déclaration de *Marie Walter*
Sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Walter
Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le *24 à l'état civil*

de *Loche et la Prévins*

M. Muron

N° 28
Colomb - Violette

Le dix neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grandbou _____
Colomb Violette _____ fille légitime _____
de Gustave Emile _____ Profession : Ministre du St Evangile
de Saint Prey _____ domicilié à Grandbou _____
et de Blanche Julie de Rham _____
de Gey _____

Inscrit au présent registre le vingt un Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Gustave
Emile Colomb, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Colomb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 : l'Etat

Rivière de St Prey.

M. M. M.

N° 29
Hinderer May Rivers

Le Vingt un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures trente _____ minutes du soir
est _____ née à Grandbou _____
Hinderer May Rivers _____ fille légitime _____
de Henri Hermann _____ Profession : Négociant
de Grandbou _____ domicilié à Grandbou _____
et de Lucie née Andrews _____
de St George, Maine, Lincoln, Mass. U.S.A. _____

Inscrit au présent registre le Vingt deux Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Henri
Hermann Hinderer, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

H. Hinderer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. M. M.

N° 30

Vulliamy Auguste
Alfred

Le Vingt un Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures trente minutes du matin
est né à Grandbou
Vulliamy Auguste Alfred fils légitime
de Edouard Fritz Profession : domestique
de Dulent domicilié à Grandbou
et de Anna née Reuter
de Blumenthein ; Perm

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Edouard Fritz
Vulliamy, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Vulliamy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 à l'Etat civil
et l'échelle

M. Masson

N° 31

Chaulmontet Marius
Antoine

Le Vingt un Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures trente minutes du matin
est né à Grandbou
Chaulmontet Marius Antoine - fils légitime
de Léon Charles François Jacques Profession : employé J.S.
de Perly Certoux, Genève - domicilié à Grandbou
et de Julie Robalie Sophie née Meyer
de Bex.

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Léon Charles
François Jacques Chaulmontet, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

f. Chaulmontet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Juin à l'Etat
civil de Perly Certoux.

M. Masson

Par décret du grand
conseil du 4 Mars 1899,
Chaulmontet César-
Joseph-François-Jacques,
père de l'enfant désigné
ci-dessus, a été reçu, avec
sa famille, dans le droit
de cité du canton de
Grand et de la commune
d'Elésens.

Grandbou, le 24 Juin 1902.
L'officier de l'état civil
Gust. Guichard



N° 32
 Gibbon Louis Henri

Le Vingt six Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à quatre heures minutes du soir
 est né à Grandbou
Gibbon Louis Henri fils légitime
 de Louis Auguste Profession : Vigneron
 de Montaubion Mardonnay domicilié à Grandbou
 et de Fanny née Pilloud
 de Abbat

Inscrit au présent registre le Vingt sept Juin
 mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Louis Auguste
Gibbon, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Auguste Gibbon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 30 Juin à l'Etat
civil de St Pierre

M. M. M.

N° 33
 Amiel Louis

Le Vingt neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures minutes du matin
 est né à aux Tuileries sur Grandbou
Amiel Louis fils légitime
 de Henri Profession : agriculteur
 de Grandbou domicilié à aux Tuileries
 et de Marie née Vincent
 de Vallanvaud deluch

Inscrit au présent registre le trois Juin
 mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Henri
Amiel père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Henri Amiel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. M. M.

N° 34
Percy Lucile Fanny

Le dix huit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né(e) à Grandbou _____
Percy Lucile Fanny _____ fille légitime _____
de Louis Julien _____ Profession : agriculteur _____
de Orny _____ domicilié à Grandbou _____
et de Marie Julie Robin _____
de Cronay _____

Inscrit au présent registre le dix huit _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Louis Julien
Percy, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Percy.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 juillet à l'état
civil d'Orny.

[Signature]

N° 35
Bertschi Louis

Le dix huit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Grandbou _____
Bertschi Louis _____ fils légitime _____
de Jean Jacob _____ Profession : tonnelier _____
de Burrenatch, argovien _____ domicilié à Grandbou _____
et de Anna née Berner _____
de Schafelheim _____

Inscrit au présent registre le dix huit _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Jean Jacob
Bertschi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Bertschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 juillet 1898
à l'état civil à Burrenatch

[Signature]

N° 36
Groux Albert Ernest

Le dix huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ né à Giez _____
Groux Albert Ernest _____ fils légitime _____
de Justin _____ Profession : agriculteur _____
de Giez et Novalles _____ domicilié à Giez _____
et de Féonie née Contesse _____
de Ranet. _____

Inscrit au présent registre le vingt un Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Justin Groux
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Justin Groux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Juillet _____
à l'état civil de Giez. _____



N° 37
Chuat Alice Emma

Le vingt cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à onze heures trente _____ minutes du soir _____
est _____ née à Giez _____
Chuat Alice Emma _____ fille légitime _____
de Henri _____ Profession : agriculteur _____
de Giez _____ domicilié à Giez _____
et de Marie Louise née Meylan _____
de Sion _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Henri Chuat
père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Chuat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 38
 Salvadié Juliette
 Sophie

Le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à cinq heures _____ minutes du Soir _____
 est _____ né à Grandson _____

Salvadié Juliette Sophie _____ fille légitime _____
 de Antonio Giuseppe _____ Profession : maçon _____
 de Sigornetto _____ domicilié à Grandson _____
 et de Caroline Sophie née Genain _____
 de Château d'Or _____

Inscrit au présent registre le sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Joseph
 Salvadié, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Salvadié Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 août _____

à l'Etat civil de Sigornetto _____



N° 39
 Jeanel Denis
 David

Le Neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à trois heures _____ minutes du matin _____
 est _____ né à Grandson _____

Jeanel Denis David _____ fils légitime _____
 de Eugène Louis _____ Profession : ouvrier en tabac _____
 de Villard Lully _____ domicilié à Grandson _____
 et de Rose née Agabbij _____
 de Pavis _____

Inscrit au présent registre le dix août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Eugène
 Jeanel, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Jeanel Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 août _____ à l'Etat

civil de Latharaz _____



N° 40
Schmid Henri
Eugène

Par décision du 11 Avril 1939, le Département de Justice & Police ordonne la rectification du nom patronymique en ce sens qu'il soit orthographié Schmid.

Grandson, 14 Avril 1939
l'officier de l'état-civil,
Eug. Guibaud

Le vingt un août mil huit cent quatre-vingt-dix huit à dix heures minutes du matin

est né à Grandson

Schmid Henri Eugène fils légitime

de Eugène Edouard Profession : Négociant

de Prutigen, Berne domicilié à Grandson

et de Mathilde née Preller

de Haut Vully, Fribourg

Inscrit au présent registre le vingt trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Eugène

Edouard Schmid, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

E. Guibaud, Prutigen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 août

Prutigen

[Signature]

N° 41
Martin Marie

Le vingt quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix huit à une heure minutes du soir

est née à Grandson

Martin Marie fille légitime

de Eugène Louis Georges Profession : employé de bureau

de Vallures, sous Montagny domicilié à Grandson

et de Ida Rosine née Médiger

de Reinach, Argovie & Neuchâtel

Inscrit au présent registre le vingt quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Eugène Louis

Georges Martin, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 3 septembre à l'Etat

Nivis de Montagny

[Signature]

N° 42

Drapier Georges

• Insultant de l'ambassade de l'Ambassade Française, à Paris, du 3 Mars 1920, Drapier Georges, mentionné dans l'acte de mariage, a été, par option, déclaré citoyen français et est devenu citoyen suisse, le 17 Mars 1920, Commune de Chaux-de-Fonds.

Insulté le 20 Mars 1920 par ordre du Département de Justice à Paris en date du 18 Mars 1920.



Off. d'Etat Civil
M. H. H.

Le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit à cinq heures minutes du matin est né à Grandbou

Drapier Georges fils légitime de Jules César Profession : employé de bureau de Siergartstr. France domicilié à Grandbou et de Marie Emma née Perutet de Bâle

Inscrit au présent registre le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Jules César Drapier, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Drapier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. H. H.

Communiqué le 3 Juin à la Mairie d'Etat.

N° 43

Zusliedt Lina

Le trente un Août mil huit cent quatre-vingt-dix huit à deux heures minutes du matin est née à Grandbou

Zusliedt Lina fille légitime de Charles Henri Profession : journalier de Hork, grand duché de Bade domicilié à Grandbou et de Lina Constantine née Aubert de Gretty - Belmont

Inscrit au présent registre le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Charles Henri Zusliedt, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

M. Zusliedt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. H. H.

Communiqué le 3 Juin à la Mairie d'Etat.

N° 44
Heller Victor Jean

Le six septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures trente _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandson _____

Heller Victor Jean _____ fils légitime _____

de Jean Jacob Victor _____ Profession : journaliste _____

de Ober Wilibach, argonin domicilié à Grandson _____

et de Marie Louise née Weismann _____

de Eitzellich _____

Inscrit au présent registre le sept septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Jean Jacob

Victor Heller, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Hans Heller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 7 septembre _____

Wilibach

M. Hannon

N° 45
Christien Elisabeth

Le Neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à la Guillerisière Grandson _____

Christien Elisabeth _____ fille légitime _____

de Amile _____ Profession : agriculteur _____

de Valleyres sous Montagny domicilié à la Guillerisière _____

et de Alice née Quier _____

de Grandson _____

Inscrit au présent registre le Neuf septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Amile

Christien, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Ede Christien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 septembre _____

Amile de Montagny

M. Hannon

N° 46
Vogeli Francis François

Le Neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à onze heures minutes du soir

est né à Fiez

Vogeli Francis François fils légitime

de François Profession : tisserand

de Jaugguried Bern domicile à Fiez

et de Henriette née Gross

de Fiez et de Nouvelles

Inscrit au présent registre le dix Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de François

Vogeli père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Vogeli Francis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 à l'état civil
de Regensdorf Bern.



N° 47
Giroud René

Le douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à deux heures minutes du matin

est né à Grandson

Giroud René fils légitime

de Edmond Louis Profession : journalier

de Grandevand domicile à Grandson

et de Ulte Rosalie née Regamey

de Lausanne et Forel.

Inscrit au présent registre le douze Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Edmond

Louis Giroud père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Edmond Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 par
l'état civil de Fiez



N° 48
Simon Madeleine Louise

Le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures vingt minutes du soir

est née à Grandbou

Simon Madeleine Louise fille légitime

de Henri François Profession : Négociant

de Ste Croix domicilié à Grandbou

et de Robt Louise née Pichler

de Grandbou & Fizey

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Henri François

Simon père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Simon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 jour

l'Etat civil au Ste Croix

M. Hannon

N° 49
Brocard René
Ami

Le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à une heure minutes du soir

est né à La Poissine rière Grandbou

Brocard René Ami fils légitime

de Ulysse Profession : gendarme

de Fizey domicilié à La Poissine

et de Lugénie Louise née Marnilled

de Pottinière et Oron la ville

Inscrit au présent registre le vingt Septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Ulysse

Brocard père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Brocard Ulysse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 jour

La Sarray

M. Hannon

N° 50
Giroud Marie
Mathilde

Le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à ouze heures quarante cinq minutes du soir —
est — née à Grandson —
Giroud Marie Mathilde — fille légitime —
de Henri — Profession : agriculteur —
de Grandvaud — domicilié à Grandson —
et de Marie Elise née Perdrisat —
de Orens —

Inscrit au présent registre le deux Sept Septembre —
mil huit cent quatre-vingt- dix huit — sur la déclaration de Henri
Giroud père de l'enfant nouveau né. —

Confirmé après lecture faite :

Henri Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 juin —
à l'état civil de la —

M. Hatten

N° 51
Meyer Valérie

Le dix huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à deux heures quarante cinq minutes du matin —
est — née à Grandson —
Meyer Valérie — fille légitime —
de Samuel — Profession : Négociant —
de Pontarlier — domicilié à Grandson —
et de Hortense née Dreyfuss —
de Mouhiliard —

Inscrit au présent registre le vingt an Septembre —
mil huit cent quatre-vingt- dix huit — sur la déclaration de Samuel
Meyer, père de l'enfant nouveau né. —

Confirmé après lecture faite :

L'Off

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 juin — à l'état
civil de la Mairie d'état.

M. Hatten

N° 52
Groux Fernand

Le Vingt cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à ouze heures minutes du soir
est né à Grandson

Groux Fernand fils légitime

de Henri Louis Noubtand Profession : maçon

de Guy et Novallet domicilié à Grandson

et de Marie Sophie Grandquillaume

de Grandson

Inscrit au présent registre le Vingt six Septembre
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Henri Louis
Noubtand Groux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Groux Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 juin à
L'Etat civil de Guy

M. H. H. H.

N° 53
Beausire Alice

Le Vingt six Septembre mil huit cent quatre-vingt-
à minuit heure trante minutes du

est née à Grandson

Beausire Alice fille légitime

de Henri François, décédé le 20 juin 1898 Profession : journalier

de Grandson domicilié à Grandson

et de Anna Pauline née Pélag

de Grandson

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Louis
Beausire, oncle et tuteur de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ls Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. H. H. H.

N° 54
Beausire Henriette

Le *Vingt six* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *minuit* heure _____ *treize* minutes du _____

est _____ née à *Grandbou* _____

Beausire Henriette _____ fille légitime _____

de *Henri François* décédé le *20 Juin 1898* Profession : *journalier* _____

de *Grandbou* _____ domicilié à *Grandbou* _____

et de *Anna Pauline* née *Péty* _____

de *Mouillon* _____

Inscrit au présent registre le *Vingt six* Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration de *Louis*

Beausire, oncle & tuteur de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Beausire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Mamon

N° 55
Beausire René
Eugène

Le *Vingt six* Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *une* heure _____ *minutes* du *matin* _____

est _____ né à *Grandbou* _____

Beausire René Eugène _____ fils légitime _____

de *Charles Louis* _____ Profession : *journalier* _____

de *Grandbou* _____ domicilié à *Grandbou* _____

et de *Nélectine* née *Legger* _____

de *Trützgen*, *Berne*, _____

Inscrit au présent registre le *treize* Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- *deux* sur la déclaration de *Charles Louis*

Beausire, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Beausire Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Mamon

N° 56

Roulet Alfred

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandson _____

Roulet Alfred _____ fils légitime _____

de Charles François _____ Profession : journalier _____

de Nilly _____ domicilié à Grandson _____

et de Marie Jenny Conrad _____

de Lathonnay _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Charles

François Roulet père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Roulet Ch^{es} _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 14 à l'Etat Nivie _____

de Grandcour _____



N° 57

Laud Steuve Auguste

Le deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à une heure trente _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandson _____

Laud Steuve Auguste _____ fils légitime _____

de Auguste Fritz Louis _____ Profession : ouvrier de fabrique _____

de Raues _____ domicilié à Grandson _____

et de Hélène Julie née Compendu _____

de Gij _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Auguste

Fritz Louis Laud, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Cant _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Octobre à l'Etat _____

Nivie de Baulmes _____



N° 58
Junod Alfred

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures _____ minutes du matin
est _____ né à Grandbou _____
Junod Alfred _____ filz légitime _____
de Charles Frédéric _____ Profession : Agriculteur _____
de Concise et Mustruc _____ domicilié à Grandbou _____
et de Bartha Nicoud _____
de Vauxmarais-Vernayaz _____

Inscrit au présent registre le sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Charles
Frédéric Junod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Junod Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 Octobre _____
à l'état civil de Provenance Concise



N° 59
Charles Hélène

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six huit à vingt heures _____ minutes du matin
est _____ née à Giez _____
Charles Hélène _____ fille légitime _____
de Jules _____ Profession : Vigneron _____
de Sorelles et Chavornay _____ domicilié à Giez _____
et de Siéle Pétremond _____
des Ponts et du Salet _____

Inscrit au présent registre le huit Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- six huit _____ sur la déclaration de Jules Charles
Jules Charles, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Jules Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 12 Octobre 1898
à l'état civil de Chavornay



N° 60
 Crausaz Edouard
 Adrien

Le douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandbou _____

Crausaz Edouard Adrien _____ fils légitime _____
 de Adrien Emile _____ Profession : musicien _____
 de Villeneuve, Tribourg _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Rosa Guillet _____
 de Chêne & Paquier _____

Inscrit au présent registre le douze Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Adrien
Emile Crausaz, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Octobre à l'état

Nivé de Surpierre

M. Huet

N° 61
 Brailhard Niile

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures vingt _____ minutes du matin
 est _____ née à Grandbou _____

Brailhard Niile _____ fille légitime _____
 de Victor _____ Profession : Notaire _____
 de Mondon, Bully & Sottent _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Anna née Watter _____
 de Galland _____

Inscrit au présent registre le quinze Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Victor
Brailhard, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

V. Brailhard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Octobre à l'état

Nivé de Mondon & St Nizier

M. Huet

N° 62
Lometto Jean Honoré

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures _____ minutes du soir _____

est _____ né à Grandbou _____

Lometto Jean Honoré _____ fils légitime _____

de Jean _____ Profession : mayer _____

de Val d'Ingo, Péninour, Italie domicilié à Grandbou _____

et de Rose née Jeanin _____

de Villars le Grand _____

Inscrit au présent registre le quinze Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux _____ sur la déclaration de Jean _____

Lometto, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Lometto

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 Octobre = le _____

Municipalité d'Etat



N° 63
Rassel Fernand
Charles

Le dix Sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ né à Grandbou _____

Rassel Fernand Charles _____ fils légitime _____

de Charles Alfred _____ Profession : domestique _____

de Luget, Neuchâtel _____ domicilié à Grandbou _____

et de Marie Léonine née Charin _____

de Champagne _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux _____ sur la déclaration de Charles _____

Alfred Rassel, père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Rassel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 20 Octobre : _____

L'Etat civil de Neuchâtel



N° 64
Jordan Amédée

Le Vingt un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à une heure _____ minutes du matin

est _____ né à Grandbou _____

Jordan Amédée _____ filz légitime _____

de Alfred _____ Profession : Horloger _____

de Rueyes _____ domicilié à Grandbou _____

et de Catherine Elisabeth Pillonnet _____

de Bollion Triboung _____

Inscrit au présent registre le Vingt deux Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Alfred

Jordan, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Jordan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Octobre _____

L'état civil de Guy

M. Muller

N° 65

Mermoud Albert Paul

Le Vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures trente minutes du matin

est _____ né à Grandbou _____

Mermoud Albert Paul _____ filz légitime _____

de Philippe Ami _____ Profession : Ardoisier _____

de Mlle Croix _____ domicilié à Grandbou _____

et de Marie Lina Apotheloy _____

de Amant & Corcelles _____

Inscrit au présent registre le Vingt deux Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- deux sur la déclaration de Philippe

Ami Mermoud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

P. Mermoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 Octobre _____

L'état civil de Mlle Croix

M. Mermoud

N° 66
 Guilloud Ida
 Germaine

Le deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à une heure _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandton _____
 Guilloud Ida Germaine _____ fille légitime _____
 de Frank Edmond Georges _____ Profession : Charpentier _____
 de Grandton Champagne domicilié à Grandton _____
 et de Nancy née Massonnet _____
 de Spindel _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Frank
 Edmond Georges Guilloud, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guilloud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Novembre _____

à l'état civil de Champagne

[Signature]

N° 67
 Ledermann Léon
 Paul

Le six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à neuf heures quarante cinq minutes du matin
 est _____ né à Grandton _____
 Ledermann Léon Paul _____ fils légitime _____
 de Charles Léon _____ Profession : Négociant _____
 de Madisnyl _____ domicilié à Grandton _____
 et de Marie Cathérine née Thourou _____
 des Etats Unis d'Amérique _____

Inscrit au présent registre le Neuf Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration de Charles Léon
 Ledermann, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Ledermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 11 Novembre 1898

à l'état civil de Madisnyl.

[Signature]

N° 68
Dumard François

Le vingt quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à une heure _____ minutes du matin

est _____ né aux Guilleris sière Grandbon _____
Dumard François _____ fils légitime _____

de Eugène _____ Profession : agriculteur _____

de Forcherully & Villars Mendray domicilié aux Guilleris _____

et de Marie Thérèse Pime _____

de Charancy _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux huit _____ sur la déclaration de Eugène
Dumard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dumard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 sept 1898 :
L'Etat Civil de Grand & St-Basques

M. Laffont

N° 69
Lavin Hélène

Le vingt quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à deux heures _____ trente minutes du soir

est _____ née à Grandbon _____

Lavin Hélène _____ fille légitime _____

de François Eugène _____ Profession : employé de bureau _____

de Vucherens _____ domicilié à Grandbon _____

et de Mathilde Constance Colomb _____

de Sauge, Nuchatel _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- deux huit _____ sur la déclaration de François
Eugène Lavin père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Marie

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 25 sept 1898.
de Moudou.

M. Laffont

N° 70
Pessina Alexandre
François

Le Vingt huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à quatre heures trente minutes du soir
est né à Grandbou

Pessina Alexandre François fils légitime

de François Alexandre Profession : tailleur

de Ligornetto domicilié à Grandbou

et de Lucretia Emili Peley née Barbary

de Vallorbes

Inscrit au présent registre le Vingt huit Novembre
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de François
Alexandre Pessina, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pessina Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1 Décembre à
l'état civil de Ligornetto

M. Mutton

N° 71
Stibler Hélène

Le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures minutes du soir

est née à aux Guilleris de Grandbou

Stibler Hélène fille légitime

de Alexandre Profession : peintre

de Sendorf, Bern. domicilié à aux Guilleris

et de Maria Louise Ferron

de Procué Vitaine France.

Inscrit au présent registre le dix Décembre
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de Alexandre
Stibler père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Stibler Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Décembre à
l'état civil de Sendorf.

M. Mutton

N° 72
Riener Georges François

Le Vingt un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à Corcellet sur Grandson
Riener Georges François fil^s légitime
de Georges Profession : employé JS
de Richdorf Berne domicilié à Corcellet
et de Marie née Stouder
de Grafenried, Berne

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Georges
Riener, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Riener Georges

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 18 Décembre
à l'état civil de Richdorf.



N° 73
Gross Louisa Berthe

Le Vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures _____ _____ minutes du matin
est _____ née à Giez
Gross Louisa Berthe file légitime
de Ernest Gross Profession : agriculteur
de Giez Novalles domicilié à Giez
et de Marie née Compondu
de Giez

Inscrit au présent registre le Vingt quatre Décembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Ernest
Gross, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ernest Gross

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Décembre
à l'état civil de Giez



N° 74

Zwahlen wa

Le Vingt Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Grandson
Zwahlen wa fil le légitime
 de Louis Victor Profession : maréchal
 de Gettenay - Berne domicilié à Grandson
 et de Louise née Verhel
 de Rouvray

Inscrit au présent registre le Vingt huit Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louis Victor
Zwahlen, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Zwahlen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 à l'Etat civil

L. Zwahlen de Gettenay.



N° 75

Crucher Nelli
 Marguerite Olga

Le Vingt cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures _____ _____ minutes du soir
 est _____ née à la Outre rière Grij
Crucher Nelli Marguerite Olga fille légitime
 de Jules Alois Profession : agriculteur
 de Pailly domicilié à la Outre
 et de Louise Marie née Aguerd
 de Combremont le Petit, Lutry et Sullens

Inscrit au présent registre le Vingt huit Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jules Alois
Crucher, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Crucher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 28 Décembre à

l'Etat civil de Vauxrens



N° _____

Le numéro Septante cinq à la page quatre vingt sept est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre vingt dix huit. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Je qui nous certifie.

Grandson le 31 Décembre 1898



L'Officier d'Etat Civil
M. Hannon

Un double a été remis à l'autorité supérieure compétente en exécution de l'art. 2 de la loi le 5 Janvier 1899.



L'Officier d'Etat Civil
M. Hannon

N° 1.

Le 5 Janv 1899.

Le Profes,
F. Hannon

Chevalier Marguerite Louise.

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du

est né à _____

de _____ fil _____ légitime

de _____ Profession : _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Le trente un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ à _____ heure _____ minutes du

est _____ née à Grandson _____

Chevalier Marguerite Louise _____ fille légitime _____

de Auguste _____ Profession : journalier _____

de Champveud _____ domicilié à Grandson _____

et de Séverine Jeanne née Hermod _____

de Ste Croix _____

Inscrit au présent registre le trois Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration de Auguste

Chevalier, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chevalier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 9 Janvier :

l'Etat civil de Hermod

M. Hannon

N° 2
Esbucur Ida Subette

Le huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à neuf heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à son Quileries rive Grandbou _____
Esbucur Ida Subette _____ fille légitime _____
de Jean _____ Profession : agriculteur _____
de Buller _____ domicilié à son Quileries _____
et de Louisa née Olivier _____
de Grandbou _____

Inscrit au présent registre le neuf Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration de Jean
Esbucur, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jⁿ Lafucur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 Janvier à
l'Etat civil de Buller.

[Signature]

N° 3
Land Louis Philophile

Le dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à six heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbou _____
Land Louis Philophile _____ fils légitime _____
de Frédéric Edouard _____ Profession : ouvrier _____
de Ramez _____ domicilié à Grandbou _____
et de Anna née Pfister _____
de Wahlen _____

Inscrit au présent registre le onze Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration de Frédéric
Edouard Land, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Canj.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 16 Janvier à
l'Etat civil de Baulmes

[Signature]

N° 4

Compondeu Oswald
Charles

Le Vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à quatre heures rente minutes du matin
 est né à Gié
Compondeu Oswald Charles - fils légitime
 de Ernest Louis Profession : agriculteur
 de Gié domicilié à Gié
 et de Marie Elise Juliette née Mayor
 de Schallent

Inscrit au présent registre le Vingt Janvier
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration de Ernest Louis
Compondeu, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ernest Compondeu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

M. Dumoulin

N° 5

Herron Albert Jules

Le Vingt huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à sept heures minutes du matin
 est né à aux Guilleris
Herron Albert Jules - fils légitime
 de Gottfried Profession : agriculteur
 de Surtigen - Pribourq domicilié à aux Guilleris
 et de Maline née Gosua
 de Gié et Novallet

Inscrit au présent registre le rente Janvier
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration de Gottfried
Herron, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Herron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 février à l'état
Nivé de Morat.M. Dumoulin

N° 6
 Guichard Alfred
 Edouard

Le Vingt Sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à Sept heures minutes du matin
 est né à Grandson

Guichard Alfred Edouard fils légitime
 de Alfred Louis Profession : journalier
 de Cambrie, Maine & Loire France domicilié à Grandson
 et de Augustine Pauline née Platard
 de Henry France

Inscrit au présent registre le trente Janvier
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration de Alfred Louis
Guichard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Guichard Alfred Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hannon

Communiqué le 4 février à la
Mairie d'Utter.

N° 7
 Sidermann
 Lucine Alice

Le trente un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à une heure minutes du soir
 est née à Grandson

Sidermann Lucine Alice fille légitime
 de Lina Profession : ouvrière en tabac
 de Madisnyll, Berne domicilié à Grandson
 et de fille elle même
 de Jean Ulrich

Inscrit au présent registre le deux février
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration de Marguerite
Duvosin, sage femme patentée qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Marg: Duvosin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

M. Hannon

Communiqué le 10 février à
l'Utter d'Utter de Madisnyll.

N° 8
Rocheand Jules Louis
soit Joseph

Le sept février mil huit cent quatre-vingt-
dieux neuf à quatre heures minutes du matin
est né à La Poitine rue Grandbou
Rocheand Joseph fils légitime
de Jules Louis Profession : employé J.S.
de Romain & Vélard & Burquin domicilié à La Poitine
et de Fanny Louise Marie ni Favre
de Bouvillat

Inscrit au présent registre le sept février
mil huit cent quatre-vingt- dieux neuf sur la déclaration de Jules Louis
Rocheand père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Rocheand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Mr Hannon

Communiqué le 10 février à
L'Etat Civil de Fij Champagne

N° 9
Compondeu Alice

Le six février mil huit cent quatre-vingt-
dieux neuf à neuf heures minutes du soir
est née à Fij
Compondeu Alice fille légitime
de Ansi Profession : agriculteur
de Fij domicilié à Fij
et de Aloïse Emma ni Christin
de Montagny Valleys sous Montagny

Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt- dieux neuf sur la déclaration de Ansi
Compondeu père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ansi Compondeu

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Mr Hannon

Communiqué le _____

N° 10
Groux Jean

Le trize Février mil huit cent quatre-vingt-
dieux neuf à dix heures minutes du soir
est né à Grandbou
Groux Jean filz légitime
de Jean Louis Profession : ouvrier en tabac
de Gizy Novallet domicilié à Grandbou
et de Henriette Sophie née Widmann
de Quel

Inscrit au présent registre le quatorze Février
mil huit cent quatre-vingt- dieux neuf sur la déclaration de Jean Louis
Groux, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Groux Jean L.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 15 février :

l'Etat Civil de Gizy.



N° 11
Laud Germaine
Louise

Le dix sept Février mil huit cent quatre-vingt-
dieux neuf à deux heures minutes du soir
est née à Grandbou
Laud Germaine Louise fille légitime
de Julien Profession : Mansœuvre
de Rancet domicilié à Grandbou
et de Marie Louise Wolpler
de Château-Vorjay

Inscrit au présent registre le Vingt Février
mil huit cent quatre-vingt- dieux neuf sur la déclaration de Julien Laud
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Laud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Mars à l'Etat

Civil de Saulmes.



N° 12
Besucher Ida

Le Vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à deux heures trois minutes du matin

est née à Geiz

Besucher Ida fille légitime

de Auguste Coublaud Profession : laitier

de L'abergement domicilié à Geiz

et de Ulise Ida Rouler

de Vuillebois

Inscrit au présent registre le trois Mars

mil huit cent quatre-vingt- deux neuf sur la déclaration de Auguste

Coublaud Besucher, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Bessière

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Mars à l'Etat

Mairie de Lignerolles

M. Mouton

N° 13
Saccard Renée
Thérèse

Le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à quatre heures quarante cinq minutes du matin

est née à Grandbou

Saccard Renée Thérèse fille légitime

de François Louis Profession : jardinier

de Sté Proix domicilié à Grandbou

et de Marie Lucie née Vallon

de Mollondin

Inscrit au présent registre le treize Mars

mil huit cent quatre-vingt- deux neuf sur la déclaration de François

Louis Saccard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Saccard Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Mars à l'Etat

Mairie de Ste Proix

M. Mouton

N° 14
 Jeanne Odette
 Trida

Le quinz Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à une heure _____ minutes du matin
 est _____ née à Grandbou

Jeanne Odette Trida fille légitime

de Charles Louis Profession : ouvrier

de Villard Luthery domicilié à Grandbou

et de Julie Marianne née Chevalier

de Champveur

Inscrit au présent registre le deux huit Mars
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf sur la déclaration de Charles
Louis Jeanne, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Jeanne

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Mars à l'Etat

Mairie de La Barroy

M. Mouton

N° 15
 Ludi Alfred

Le deux sept Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à six heures _____ minutes du matin
 est _____ né à un Trileris river Grandbou

Ludi Alfred fils légitime

de Jacob Profession : Laitier

de Bolligen domicilié à un Trileris

et de Elisabeth Weber

de Golaten (Berne)

Inscrit au présent registre le deux huit Mars
 mil huit cent quatre-vingt-deux neuf sur la déclaration de Jacob
Ludi, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Ludi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 21 Mars 1899 :

l'Etat Mairie de Bolligen

M. Mouton

N° 16
Stalder Auguste

Le Vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures minutes du soir
est né à Grandbou
Stalder Auguste fils légitime
de Rodolphe Profession : journalier
de Spiez Berne domicilié à Grandbou
et de Emma née Miville
de Martinet Belmont

Inscrit au présent registre le Vingt deux Mars
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Rodolphe
Stalder père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Stalder

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 22 Mars à l'état

Né de Spiez

M. Munoz

N° 17
Patthey Gustave
Lugine

Le Vingt huit Mars mil huit cent quatre-vingt-
deux à trois heures minutes du soir
est né à Grandbou
Patthey Gustave Lugine fils légitime
de Jean Louis Profession : journalier
de Fiez domicilié à Grandbou
et de Marie Emma née Guier
de Chierens

Inscrit au présent registre le treize Mars
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jean Louis
Patthey père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Patthey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 Avril à l'état

Né de Fiez

M. Munoz

N° 18
 Strehl Julienne Habelle

Le Trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Grandbou _____
 Strehl Julienne Habelle _____ fille légitime _____
 de Ernest _____ Profession : employé de Commerce
 de Gettenay, Berne _____ domicilié à Grandbou _____
 et de Adèle née Christian _____
 de Vallières sous Montagny _____

Inscrit au présent registre le premier Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration de Ernest
 Strehl, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

E. Strehl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 4 avril : l'Etat
 civil de Gettenay

M. Hutton

N° 49
 Richner Bertha

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née aux Tuleris sous Grandbou _____
 Richner Bertha _____ fille légitime _____
 de Jacob _____ Profession : Marchand de détail
 de Granichen (Argovie) domicilié à Grandbou, Tuleris _____
 et de Hermine Augustine née Hehy _____
 de Rümliberg, Berne _____

Inscrit au présent registre le sept Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration de Samuel
 Hehy, grand père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Hehy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 8 Avril 1899
 à l'Etat civil de Granichen

M. Hutton

N° 20

Henriod Albert

Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du soir _____
est mort né à Grandbou _____

Henriod Albert _____ fils légitime _____
de François Jules _____ Profession : journaliste _____
de Sullent _____ domicilié à Grandbou _____
et de Ulita Porroy _____
de Vaugondry _____

Inscrit au présent registre le sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de François
Jules Henriod père de l'enfant mort né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Henriod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

M. Hallon

N° 21

Dall'Aglio Maximilien
François

Le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin _____
est _____ né à Grandbou _____

Dall'Aglio Maximilien François _____ fils légitime _____
de Dominique _____ Profession : menuisier _____
de Mabi, Province de Padoue, Italie domicilié à Grandbou _____
et de Fanny Louise Mareuday _____
de Mathod _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Dominique
Dall'Aglio, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Dall'Aglio Dominique

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 10 avril à la

Mairie d'Etat

M. Hallon

Sur lettre de bourgeoisie
reçu M. Mouty, notaire à
Lansume, le 23 décembre
1921, & visé par le Conseil d'Etat
dans le délai légal, Dall'
Aglio, Maximilien François
Menuisier - architecte, à
Lansume, d'origine italienne,
a été reçu au nombre des
bourgeois de la commune de
Lansume.

Inscrit le 8 Mars 1922
Ordre de Dall'Aglio
Off. d'Etat Civil:
M. Hallon

Com. 1. 11. 22.

N° 22
 Besse Hermann
 Marcel

Le Vingt Neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à trois heures trois minutes du matin
 est né à Grandbou, Hôtel de la Croix Rouge
Besse Hermann Marcel fils légitime
 de Lugène Alfred Profession : matériau
 de Ste Croix domicilié à Ste Croix (aux Laines)
 et de Sophie Esther née Gralle
 de Prov, Neuchâtel.

Inscrit au présent registre le Vingt neuf Avril
 mil huit cent quatre-vingt- deux neuf sur la déclaration de Alphonse
Schneider, propriétaire de l'Hôtel où l'accouchement a eu lieu.

Confirmé après lecture faite :
Alphonse Schneider

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 1 Mai à l'Etat
civil de Ste Croix.

M. G. G.

N° 23
 Perret Marie

Le Neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-
deux neuf à midi heure minutes du
 est née à Grandbou
Perret Marie fille légitime
 de Jean Marc Profession : agriculteur
 de Morin domicilié à Grandbou
 et de Sibille née Rambeyer
 de Schlobbühl, Perne.

Inscrit au présent registre le douze Mai
 mil huit cent quatre-vingt- deux neuf sur la déclaration de Jean Marc
Perret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Jean Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 17 Mai à l'Etat
civil de Marnes.

M. G. G.

N° 24
 Chanel Minnie
 Marguerite

Le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures minutes du matin
 est né à Grandson
 Chanel Minnie Marguerite fils légitime
 de Henri Alexandre Profession: serrurier
 de Egnières domicilié à Grandson
 et de Adèle Cottet
 de Paul

Inscrit au présent registre le onze Mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Henri
 Alexandre Chanel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Chanel Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai :
 l'état civil de Egnières

M. Muller

N° 25
 Morissette Jean

Le douze Mai mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à onze heures dix minutes du matin
 est né à Grandson
 Morissette Jean fils légitime
 de Eugène Profession: forgeron
 de Oggelbis, Novare, Italie domicilié à Grandson
 et de Caroline née Bijoux
 de Pully

Inscrit au présent registre le treize Mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Eugène
 Morissette, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Morissette

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai : la
 l'état civil de Grandson

M. Muller

Le volume se termine par
 le numéro 25 des inscriptions
 de l'année 1899.

La suite se trouve dans le
 volume commençant par le n° 26
 ce que nous certifions.

L'Officier d'Etat Civil

M. Muller



en le 6 janvier 1900
 p. le Greffier
 Franjeux

N° 24
 Chanel Minnie
 Marguerite

Le onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandson _____
 Chanel Minnie Marguerite _____ fils légitime _____
 de Henri Alexandre _____ Profession : serrurier _____
 de Lignières _____ domicilié à Grandson _____
 et de Adèle Cottet _____
 de Paul _____

Inscrit au présent registre le onze Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration de Henri
 Alexandre Chanel, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Chanel Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai :
 l'état civil de Lignières

M. Muller

N° 25
 Morissette Jean

Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à onze heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Grandson _____
 Morissette Jean _____ fils légitime _____
 de Eugène _____ Profession : ferblantier _____
 de Oggelbis, Novare, Italie domicilié à Grandson _____
 et de Caroline née Bijoux _____
 de Eugène _____

Inscrit au présent registre le treize Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration de Eugène
 Morissette, père de l'enfant nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Morissette

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué le 24 Mai : la
 l'état civil de Grandson

M. Muller

Le volume se termine par
 le numéro 25 des inscriptions
 de l'année 1899.

La suite se trouve dans le
 volume commençant par le n° 26
 ce que nous certifions.

L'Officier d'Etat Civil

M. Muller



en le 6 janvier 1900
 p. le Greffier
 Franjeux

A

93	Amiet	Auguste Henri	15
94	Amiet	Henri	27
	Antenen	Renee fernande	37
	Amiet	Roger Auguste	38
95	Auberson	Denis Alcais	55
	Amiet	Lion Emile	58
	Amiet	Jean Albert	71
896	Amiet	Paul	91
	Amiet	Edouard	101
97	Ayer	Alfred Fritz	118
98	Aigroz	Arthur Auguste	156
	Aeschmann	Emilie	157
	Amiet	Emile	166

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

7

fu
le m
de l
La
volut



1893	Bisley	Emile	8
	Baudat	Leon Felix	9
	Banderet	Henri	10
	Boillet	Ernest	10
	Brecht	Jean Francois Charles	13
	Brailard	Berthe	16
1894	Beausire	Gustave Henri	21
	Bertschi	Infant du sexe féminin	25
	Bally	Marthe Marie	28
	Bally	Annette Blanche	30
	Bisley	Abraham	41
1895	Beausire	Felia Marcel	49
	Bertschi	Marie Jeanne	55
	Baudat	Charles William	66
	Bally	Marie Henriette	66
	Banderet	Marguerite	67
	Blösch	Emilie	72
	Brecht	Madeline Marguerite Julia	74
	Boulaz	Marie Alice	79
1896	Bisley	Armand	88
	Beausire	Alme Marie	92
	Bonner	Jean Frederic Etienne	100
	Bertschi	Luane	104
1897	Brailard	Eugene	120
	Bertschi	Emile	136
	Beausire	Sara Madeleine	149
1898	Boret	Gustave	155
	Bourquin	Charles	156
	Barbier	Albert Samuel	157
	Bertschi	Ernest	167
	Brocard	Rene Ami	174
	Beausire	Alice	176
	Beausire	Henriette	177
	Beausire	Rene Eugene	177
	Brailard	Genevieve	180
1899	Reucher	Ida	194
	Rebe	Hermann Marcel	199





le
de
La
bol



1893	Chanel Laurent	1.
	Charles Mathilde Louise	2
	Land Marguerite	8
	Land Berthe Helene	11
	Therix Robert	17
1894	Collet Marie Amelie	22
	Compoudu Charles Ernest	24
	Charles Marie	28
	Cochand Berthe Louise Marie	33
	Colomb Fernand Jules	37
	Cochand Fritz Ulysses	41
	Land Lucile David	44
1895	Land Robert	63.
	Compoudu Julia Lucie	67.
	Compoudu Lucie Rosette	68.
	Land Charles Emile	70.
	Collet Adine Amelie	73.
	Compoudu Esther Henriette	75.
	Compoudu Roger Vincent	80
	Charles Lucie	85.
1896	Colomb Habelle	96
	Cochand Louise Marguerite	98
	Cornu Alene Marie	103
	Chuat Adrien Louis	107
	Compoudu Blanche Amelie	111
	Chevalier Auguste Ami	113
	Land Marguerite Germaine	114
	Chevalier Auguste Ami	113
1897	Christin Maurice	126
	Crausaz Amelie Metille	135
	Cochand Charles Louis	139
	Land Fernand Louis	139
	Chevalier Albert Ami	145
1898	Cavin Paul	151.
	Colomb Ernest Gustave	153.
	Colomb Etienne Charles	158
	Cornu William Frank	159.
	Cochand Alfred	161
	Colomb Metille	164.
	Chaulmontet Marius Antoine	165.
	Chuat Alice Emma	168.
	Christin Elisabeth	172.
	Land Etienne Auguste	178.
	Charles Helene	179.
	Crausaz Edouard Adrien	180.
	Cavin Helene	184.
	Cruchet Veli Marguerite Olga	187.

1899.	Chevalier Marguerite Louise	188
	Land Ernest Theophile	189
	Compoudu Oswald Charles	190
	Cochand Joseph	192
	Compoudu Alice	192
	Land Germaine Louise	193
	Chanel Minutius Mary ^{te}	200

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M

N

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

fe
le
di
La
not



1893	Duvoisin	Léa	12.
	Dupuis	Lugène Marie	13
	Dopland	Ida Alice	16
	Deltray	Marie Louise	17
1894	Dumard	Alfred	34
	Duvoisin	Edouard Marie	35
	Dumard	Charles François	40
1895	Duvoisin	Robert	42.
1896	Duvoisin	^{Marie} Aline Marie	93.
	Dumard	Léon	97
	Duvoisin	Augusta	105
1897	Duvoisin	Henri Jacques	125
	Dagon	Clément Michel	127
	Duboua	Helina Henriette	142
	Dumard	Camille	146
1898.	Dopland	lothilde Caroline Sybilie	152.
	Ball'oglio	Sydia Marie	158.
	Duvoisin	Charles	159.
	Drapier	Georges	171.
	Dumard	François	184.
1899	Ball'oglio	Maximilien François	198

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

le
de l
La
volu



1698. *Ejars Margareta*

163.

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

fu
le m
de l
La
volu



1893	Favre Ernest	2.
1894	Favre Lina Julie	25.
1895	Fillettag Emilie Hortense Marguerite	53.
	Favre Marie Eugenie	56.
	Favre Emile Jules	82.
1894	Favre Rose Marguerite	48.
1896	Foretier Jules	93.
	Favre Angetta Julie	110
1897	Fanollier Berthe	129
	Favre Louise	130
	Foretier Francois	132

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

le m
de l
La
vale



1893

Grin Albert Jules 1.
 Groux Louis Alfred 3.
 Groux Victor 6.
 Groux Oscar 7.
 Guilloud Louis Gustave 11.
 Giroud Valentine Lea 12.
 Groux Justine Subette 15.
 Giroud Emile Edouard 18.

1894

Genaine Mary vic 21.
 Giroud Louise Adile 22.
 Groux Constant Julie 23.
 Groux Rak Marie 23.
 Grin Berthe Emma 26.
 Grin Constant Alexis 31.
 Groux Robert Emile 32.
 Groux Louis 39.
 Groux Julien Etienne 43.
 Giroud Louis 46.
 Groux Helene Lucie 46.
 Guilloud Felix 48.

1895

Groux Niba Alice 50.
 Groux Berthe 50.
 Guichard Charles Henri 51.
 Grandjean Edmond Louis Emile 54.
 Giroud Juliette Marguerite 59.
 Girardet Alfred Auguste 61.
 Groux Germaine Elisa 64.
 Groux Gustave 72.
 Genier Marie Berthe 83.
 Groux Victor Alfred 85.
 Giroud Florence Olga 86.

1896

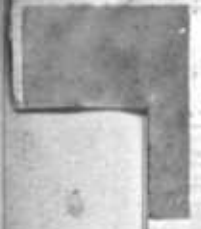
Guilloud Henri Lucien 88.
 Grandjean Eveline Louise 95.
 Guyot Arthur Louis Immanuel 96.
 Groux Alfred 99.
 Groux Leon Constant 100.
 Groux Helene Julie 106.
 Giroud Berthe Marie 108.
 Van Gunten Henri Jean 108.
 Guichard enfant des sexe feminin 112.
 Groux Arthur Emile 116.

1897

Guichard Juliette Faustine 123.
 Giroud Adrien Robert 124.
 Groux Lucie Nancy 126.
 Guilloud Lucie Madeleine 127.
 Groux Violette 132.
 Groux Germaine Marguerite 133.
 Groux Fernand Conrad 136.

Grandjean Oline Arthur 138.
 Groux Maurice 140.
 Giroud Armand 143.
 Gilliejon Minnie Sara 148.
 von Gunten Kathali Rosa 154. 1898.
 Groux Armand 160.
 Groux Albert Ernest 166.
 Giroud Rene 173.
 Giroud Marie Mathilde 175.
 Groux Fernand 176.
 Guilloud Ida Germaine 183.
 Groux Louisa Berthe 186.
 Guichard Alfred Edouard 191. 1899.
 Groux Jean 193.

G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



fu
le m
de t
La
volu



1893	Henrioud René Amile	5
	Henrioud Robert Jules	6
	Herron Infant du sexe féminin	14
1894	Henrioud Amile Albert	40
	Herron Luuna	41
1895	Hänggöli Fritz	69.
	Heller Marguerite Sophie	75.
	Hindner Muriel Alice Euline	76
	Hausmann Louis Ferdinand	77.
	Henrioud René David	80.
	Herron Lina Halime	87
1896	Hinderer Florence	94
	Henrioud Ernest Henri	113
	Henrioud enfant du sexe masculin	115
	Henrioud Ernest Henri	113
1897	Hinderer Harold	119.
	Hinderer Pierre David	120
	Henrioud Valentin Francis	134
	Hausmann Wilhelm Georges	137
	Herron Frida	141
1898.	Hinderer Lucy Marie	160
	Huquemin Lucie Alice	163.
	Hinderer May Rivers	164.
	Heller Victor Jean	172.
1899	Herron Albert Jules	190
	Henrioud Albert	198

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

fu
le m
de l
La
volu



1893	Joss	Alice Amilie	18
1894	Jordan	Amilie	29
	Jaquet	Juliet Eugène	30
	Junod	Berthe Juliette	35
	Jaccard	Marquise Louise Caroline	36
	Junod	Charles Louis	42
	Jeanel	Berthe Marie	44.
1895	Jost	Alfred	52.
	Jordan	Alfred	76.
1898	Joss	Amilie Uli	98
	Willy	Virine Marguerite	112
1897	Jordan	Gustave	120
	Jaccard	Berthe	121
	Junod	Gustave	128
	Jahn	Ernest	131
	Jauard	Alfred Fernand	131
	Junod	Armand Marcel	147
1898	Jeanel	Rene' Louis	151.
	Jaurin	Armand	155.
	Jeanel	Denis Daniel	169.
	Junod	Alfred	179.
	Jordan	Ernest	182.
1899	Jaccard	Rene' Therese	194
	Jeanel	Odette Frieda	195

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

le
de l
La
volu



1898. Kiener Georges François 186.

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

fu
le m
di l
La
volu



1894	Sometto	Valentine Helene	53
1895	Lassueur	Louis Ernest	65.
	Ludi	Frederic	74.
	Sometto	Marguerite Sophie	84.
1896	Lidermann	Armand Leon	106
1896	Sometto	Genevieve	128
1897	Lassueur	Roger Albert	133
	Lidermann	Iva Lina	140
1898.	Sometto	Jean Honore	181.
	Lidermann	Leon Paul	183.
1899	Lassueur	Ida Antoinette	189
	Lidermann	Helene Aline	191
	Ludy	Alfred	195

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

le m
de l
La
vols



1893	Matthey	Jules Frederic	4.
	Mottay	Jules Louis	4
	Maeder	Mara	19
	Mudry	Marcel	20
1894	Montandon	Juliette Sophie	27
	Monneron	Alcib	36
	Mottay	Charles Jules	38
	Matthey	Robert Auguste Louis	42
	Marrel	Charles Francois	45
1895	Mitzger	Anna Louise	53.
	Magnin	Auguste Alfred	56.
	Montandon	Alice Lisa	59.
	Mottay	Francis Fernand	60.
	Migroz	Lina	62.
	Mermod	Susanne Jenny	68.
	Monneron	Emma	73.
	Mazza	Louis Alphonse	78.
	Meylan	Louisa Celestine	79.
	Marrel	Adèle	81.
	Marrel	Juliette	81
	Mermillod	Elise	83.
	Magnin	Germaine Jenny	86.
1896	Maeder	Alie	88
	Malherbe	Maria Marianne	90
	Mottay	Hermann Robert	91
	Matthey	Nancy Aline	92
	Montandon	Georges Alfred	102
	Magnin	Emile Henri	103
	Mazza	Emile Eugene	116
	Mermod	Mathilde Suzanne	117
1897	Morisetti	Marie	119.
	Mermillod	Valenti Helene	134
	Martin	Pipiri Eugene	135
	Maeder	Jeanne	141
	Meyer	Alise	143
	Mottay	Edouard Roger	144
	Matthey	Marie Adèle Robt	145
	Magnin	Frederic Charles	149
1898.	Martin	Marie	170
	Meyer	Valerie	175.
	Mermod	Albert Paul	182.
1899	Morisetti	Jean	200

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

le
de
de
La
vols



1891 Nicollier Gorges

148

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1894	Pautex	Charles Henri	26
	Perren	Jean Marie	31
	Perren	Charles	31
	Patthey	Marie Angèle	47
1895	Prette	Paul Henri	65
	Perret	Aline Lucile	77
	Porchet	Thérèse Hortense	84
1896	Plataud	Lucie	89
	Panter	Louise Georgine	95
	Patthey	Robert Ernest	107
	Perren	Delphine	109
1897	Perdisat	Louise	122
	Plataud	Isabelle Marguerite	133
1898	Porchet	John Louis	152
	Perrey	Lucile Fanny	167
	Pessina	Alexandre François	185
1899	Patthey	Gustave Eugène	198
	Perren	Marie	199

P

Q

R

S

T

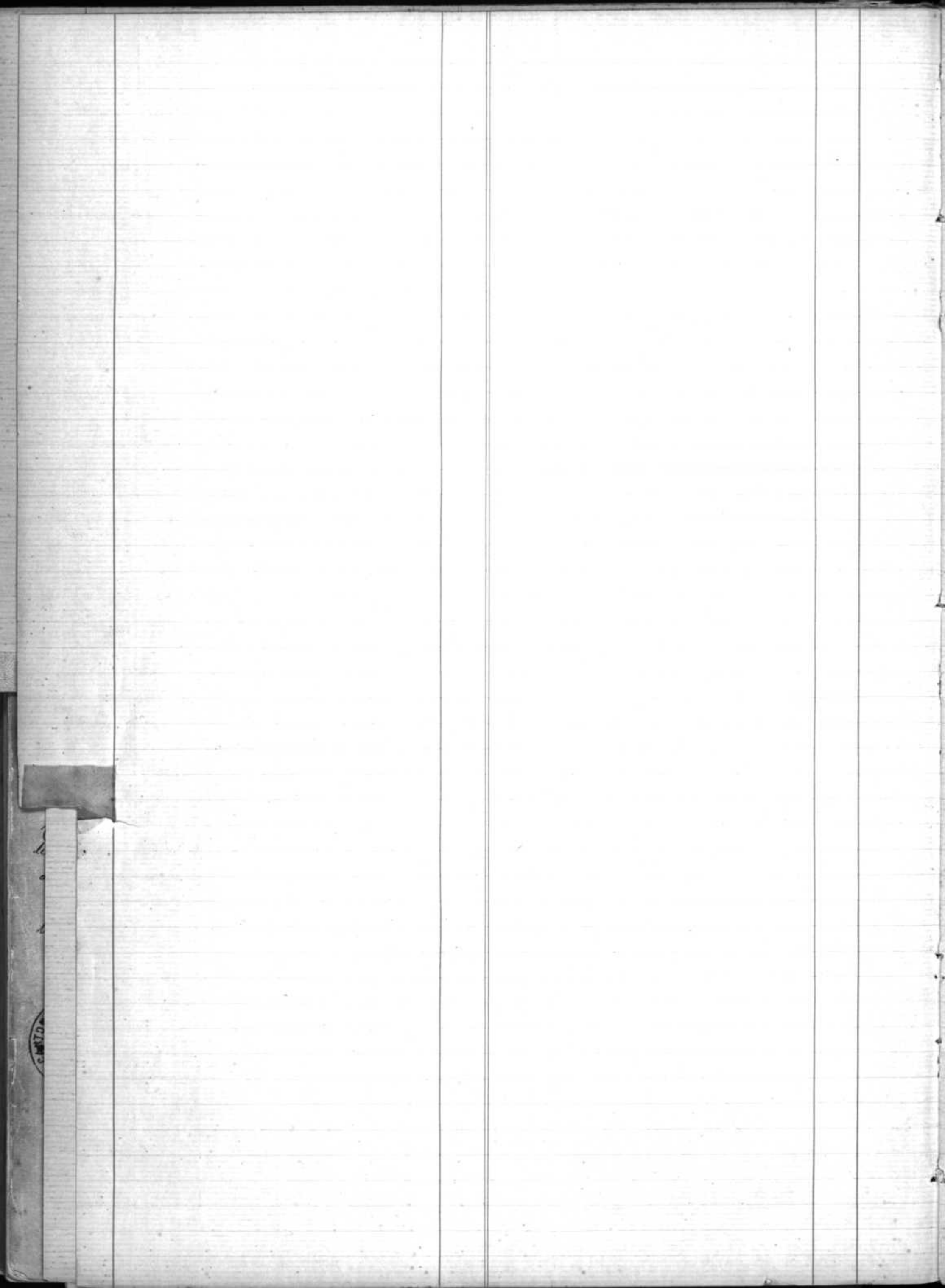
U

V

X

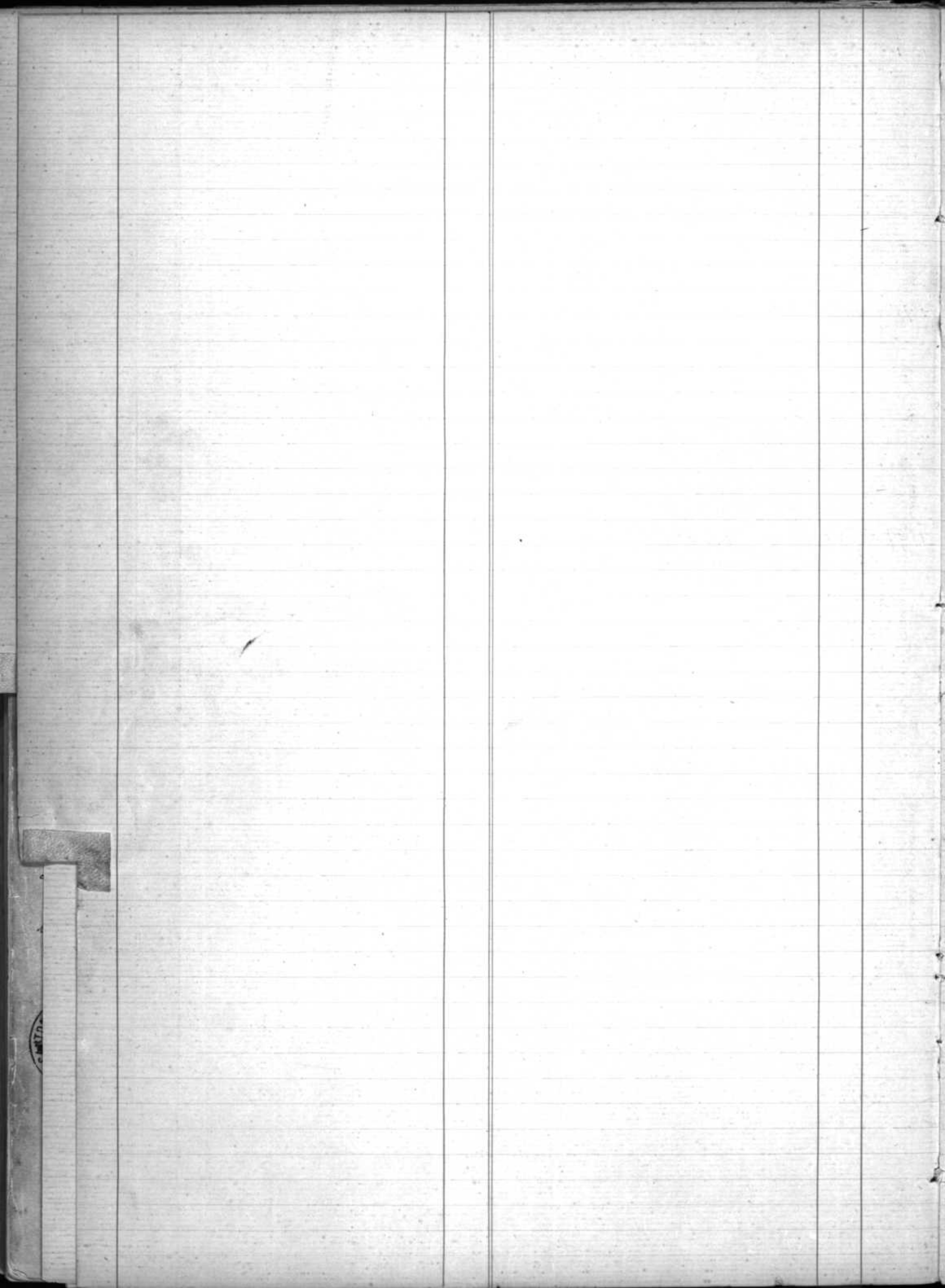
Y

Z



1895 Quagliotto Charles Joseph 58.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1894	Ray	Henri Paul	34
	Ray	Henriette Elise	39.
1895	Rothlisberger	Barthe Marie	51.
	Ray	Amilie	61.
	Reuter	Anoua Lydia	62.
	Ray	Emilie	64.
1896	Rossier	Louis Henri	99
	Roulet	Charles Louis	105
	Roulin	Laurence Amilie	109
	Rohel	Germaine Olga	114
1897	Ray	Daniel Louis	118
	Rothlisberger	Andri Louis	130
	Richner	Fanny Maria	137
	Roulet	Oliver	138
	Roulin	Luis Amilie	146
1898	Ray	Arth née	153.
	Ray	Eugénie	154.
	Roulet	Alfred	178.
	Rossel	Fernand Charles	181.
1899	Richner	Bartha	197

R

S

T

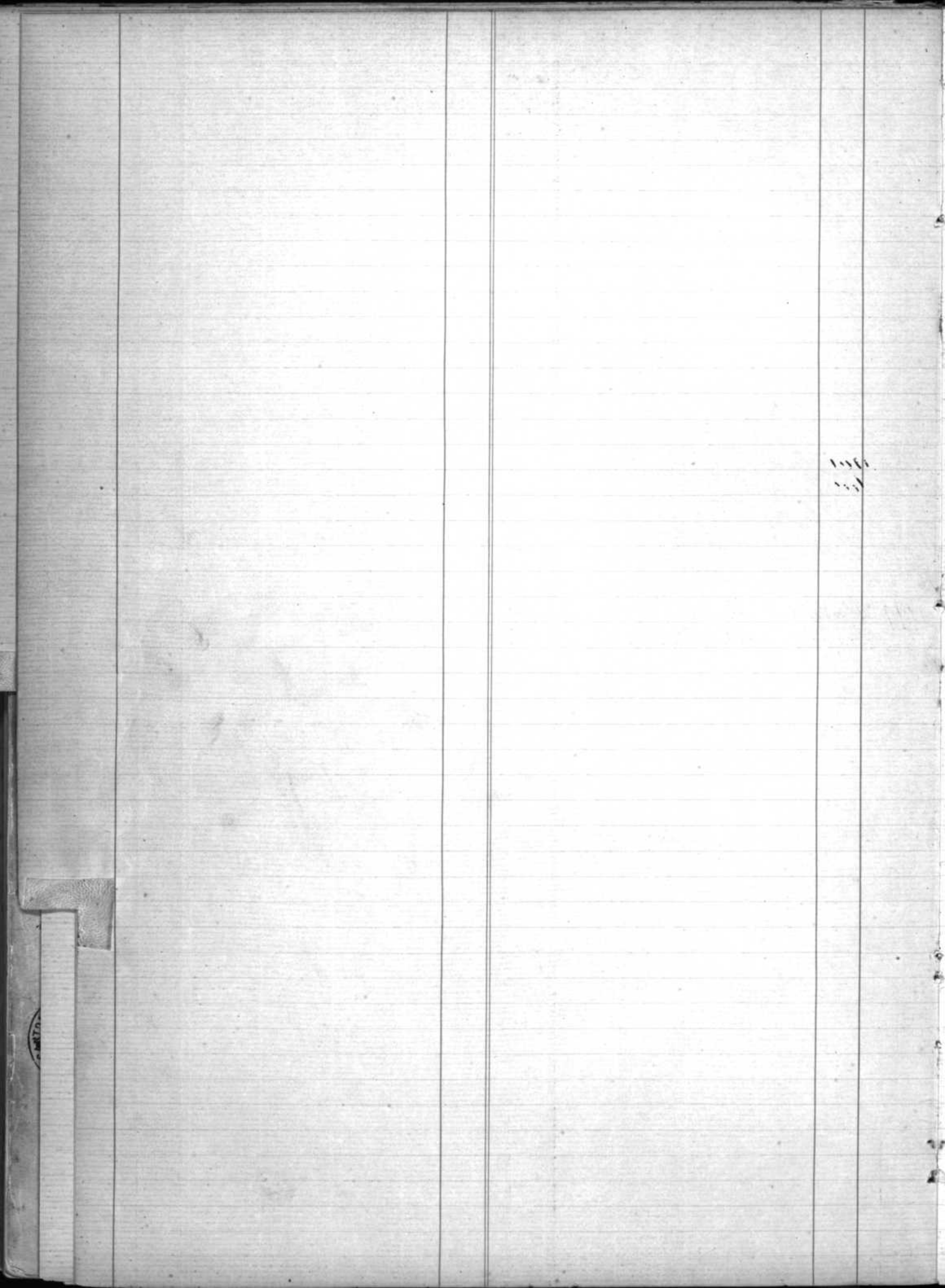
U

V

X

Y

Z



1893	Stalder	Marvin	3.
	Stibler	Jean Louis	5.
	Suter	Ernest Edouard	9
	Simon	Henri	14
1895	Schmidt	Alexis Edouard	57.
	Stalder	Edouard	57.
	Stibler	Frédéric César	60.
	Stalder	Alfred.	70.
1896	Schluter	Marie	94
	Simon	Lina Marie	108
	Schmidt	Mathilde Emilie	104
	Steffen	Albert Jules	110
	Stibler	Ernest	115
1897	Salvadi	Thérèse Marie	124
	Stalder	Robert	144
1898.	Steffen	Églantine Emma	161.
	Stalder	Max né	162.
	Salvadi	Louis Thomas	162.
	Salvadi	Juliette Sophie	169.
	Schmidt	Henri Eugène	170.
	Simon	Madelaine Louise	174.
	Stibler	Helène	185.
1899	Stalder	Auguste	196
	Strehl	Juliette Mathilde	197

S

T

U

V

X

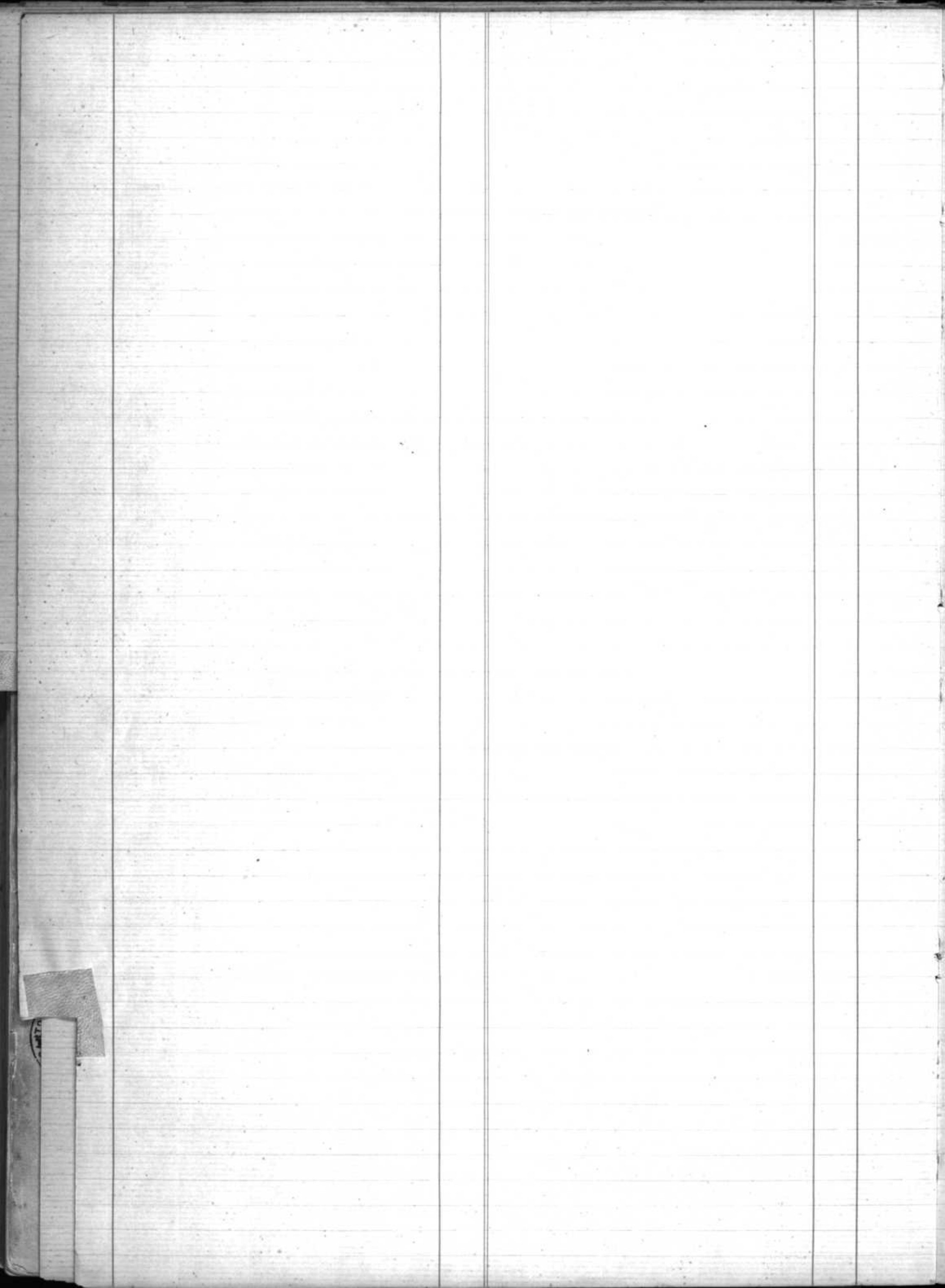
Y

Z

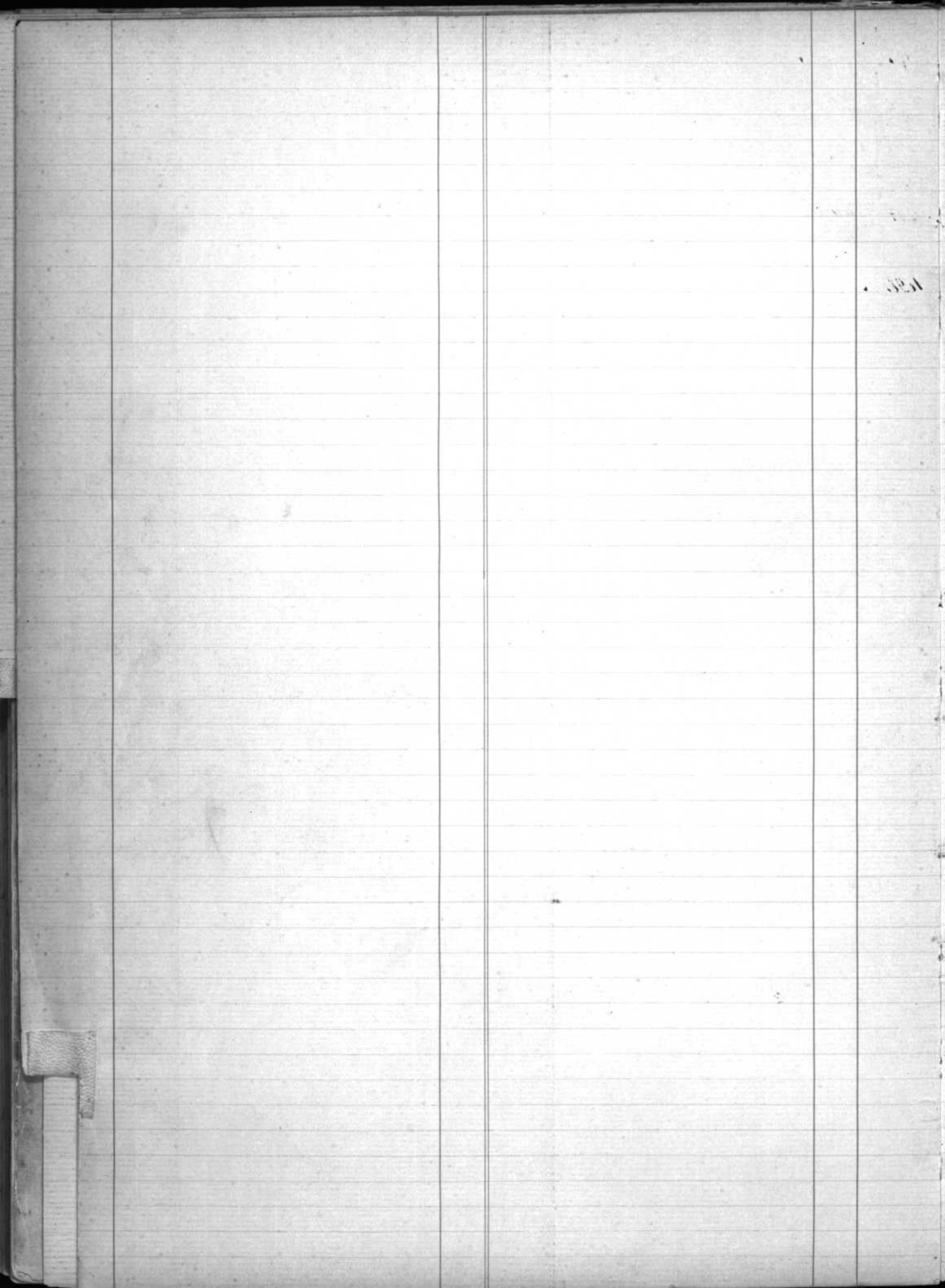


1894	Gallicher	Oskar	43.
	Froehler	Francois Ferdinand	45
1895	Tacheron	Jules Louis	52.
1896	Froehler	Francois	90
	Tacheron	William Constant	101
1897	Gallicher	Marquise	142
1898.	Fisset	Ernest Henri	166.

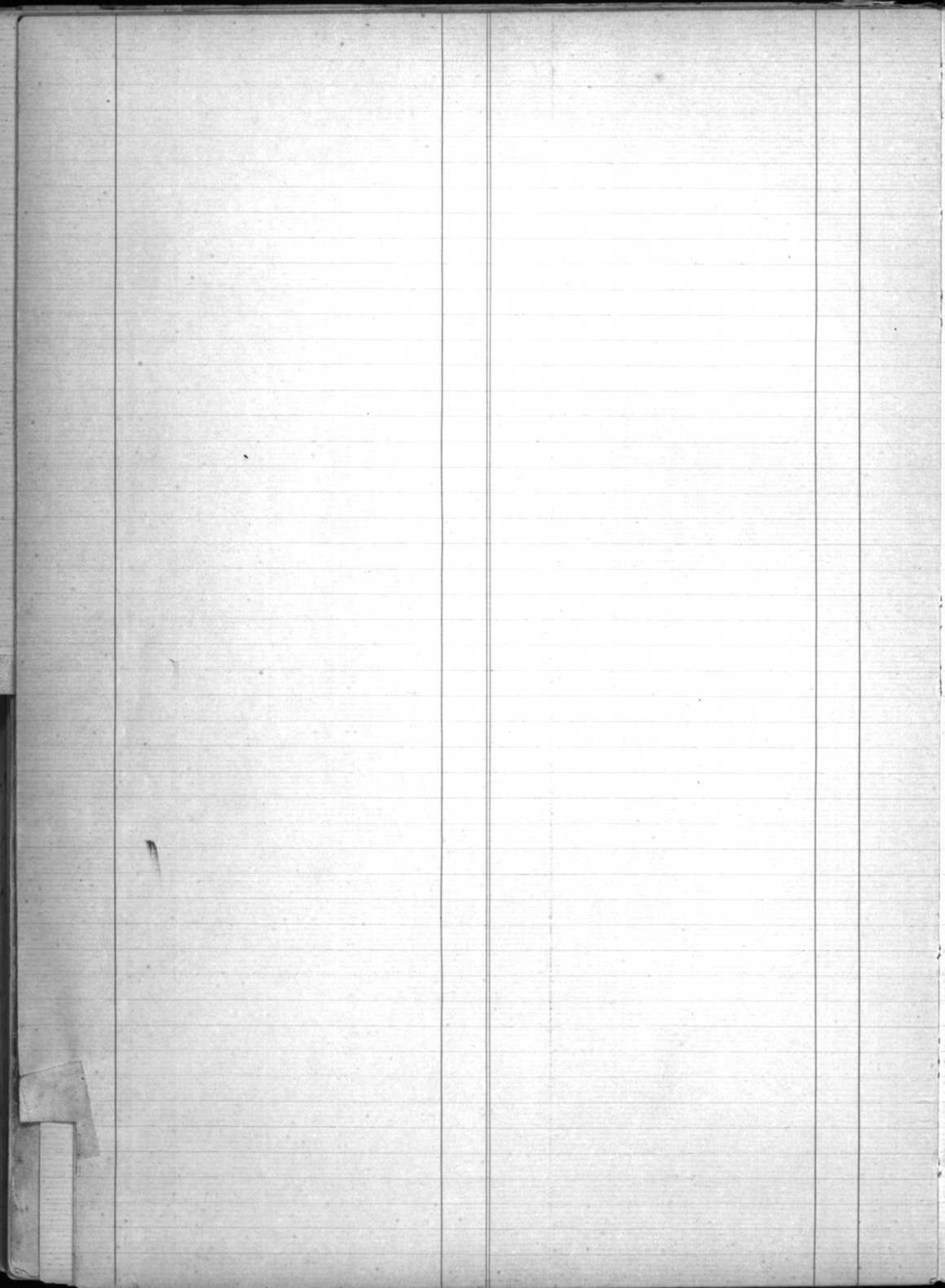
T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



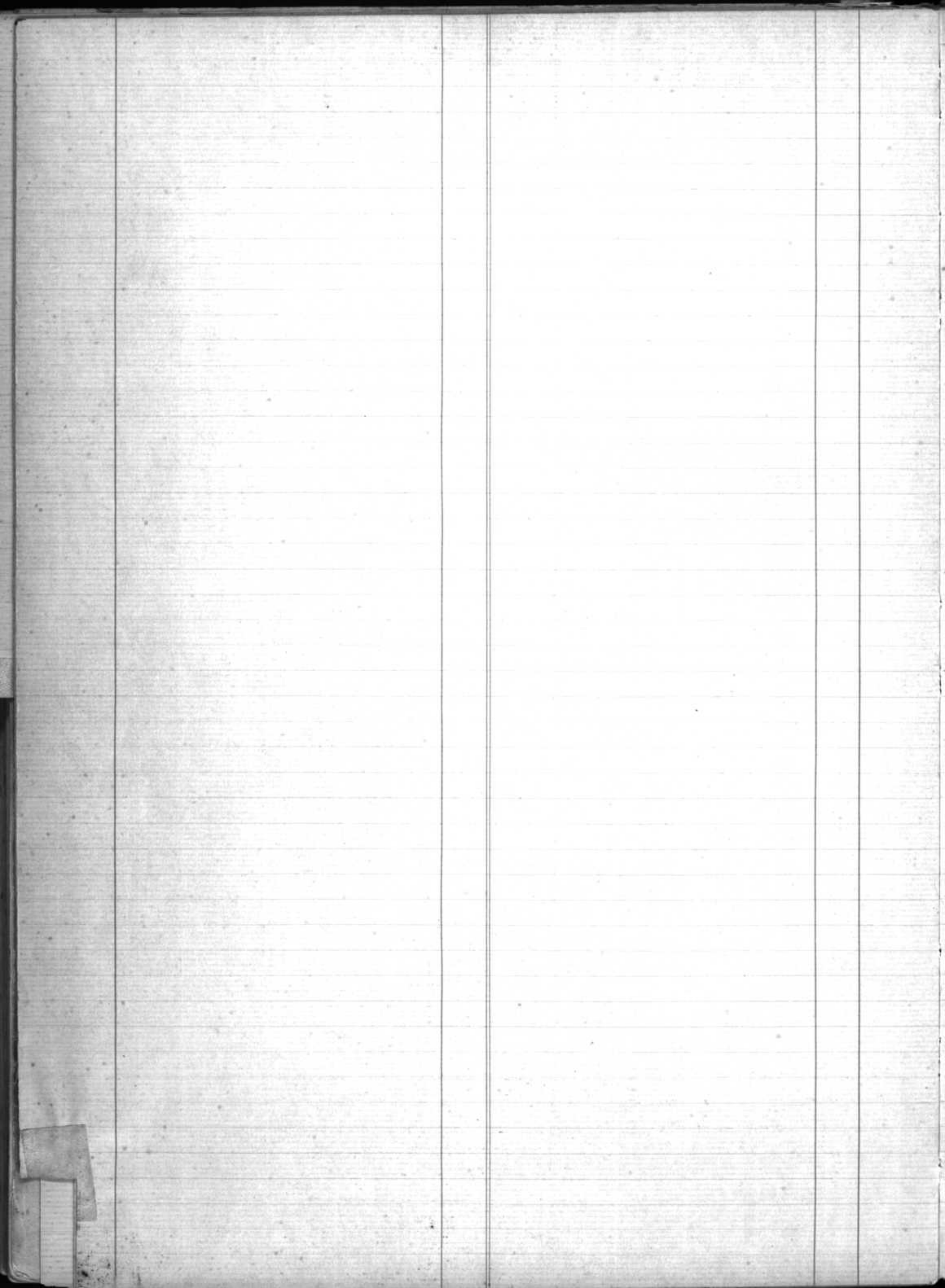
1893	Vasori	Hélène	7.
	Vautier	Luce Gabrielle	19
1894	Willemin	enfant du sexe féminin	29
1895	Vautier	Renée Genette	63.
	Vautier	Antoinette Isabelle	69.
	Vagnières	Violette Augusta	71
1897	Vautier	Simone Hilda	121
	Vautier	Marthe Thérèse	125
	Widmann	Louis Henri	147
1898.	Williamy	Auguste Alfrède	165.
	Vögeli	Francis François	173.

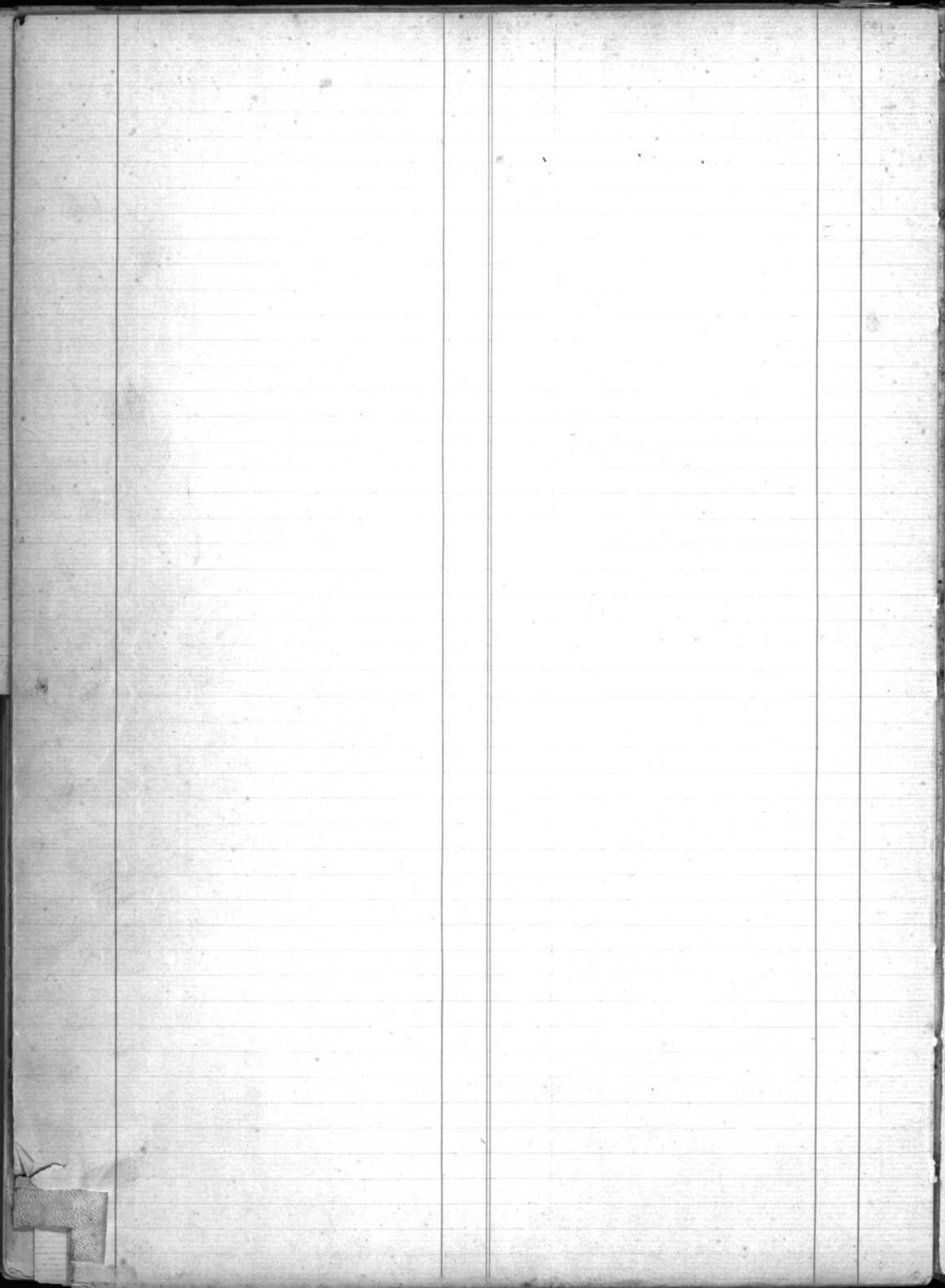


X

Y

Z





1894	zufflicht	Alie Lemline	24
	zbrahlen	Auguste	82.
1895	zufflicht	Albert	97
	zufflicht	Lina Juliette	111
		Ogino Henri	129
1898	zufflicht	Albert	150.
	zufflicht	Lina	171.
	zbrahlen	Eva	187.

